TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11708 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 19-LUNDI 20 SEPTEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'ÉCLATEMENT DE LA COALITION A BONN

Les chrétiens-démocrates cherchent à former un gouvernement avant d'accepter des élections anticipées

Une intense activité politique règne à Bonn où, dès le vendredi 17 septembre au soir, les états-majors des partis chrétien-démocrate libéral se sont réunis pour réfléchir à la contitution d'un gouvernement de centre droit.

Après la démission des ministres libéraux du gouvernement et l'intervention au Bundestag de M. Helmut Schmidt, qui souhaiterait que soient organisées des élections anticipées, le chef du parti chrétien-démocrate, M. Helmut Kohl, s'est apposé à cette procédure.

Il négociera, dans les prochains jours, un programme de gouvernement avec M. Genscher. Ce dernier n'a obtenu qu'à une faible majorité (dix-huit voix contre quinze) le soutien du comité directeur de son parti pour s'engager dans cette voie.

De notre correspondant

Bonn. — La déclaration du chancelier Schmidt, qui aura servi, vendredi 17 septembre, d'oraison funèbre à la coalition socialo-libérale au pouvoir à Bonn depuis treize ans, a été diversement appréciée. Pour certains, il s'est agi d'une fuite en avant ; d'autres la regardent, au contraire, comme un acte de courage, voire un coup de maître, *« balayant les miasmes qui empoisonnaient l'agonie du gouvernement »*.

Le chancelier ne s'est jamais senti aussi chancelier que durant ce discours de quarante minutes qui a tranché le nœud gordien dans lequel avait fini par s'étrangler la coalition.

Conscient de rester populaire, même quand sa politique est critiquée, M. Schmidt n'a pas fait la moindre concession à ses partenaires libéraux. Il s'est présenté en chef d'Etat, au fait de ses responbilités et désireux de rendre compte à la nation. *« Nous y laisserons des plumes*, a dit textuellement le chancelier, *mais nous en prenons notre parti. »* La démission des ministres libéraux et la formation immédiate d'un gouvernement socialiste minoritaire ont offert au pays le spectacle d'un épisode sans précédent dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre.

Dans la soirée de vendredi, un point ressortait clairement des péripéties de la journée : que le chancelier Schmidt soit renversé la *semaine prochaine à la suite d' « un vote de défiance constructif »* (qui suppose assurée la relève du gouvernement par une majorité de remplacement) ou que, avec un gouvernement minoritaire, il gère plus longtemps les affaires de l'Etat, le Parlement actuel n'ira pas au bout de son mandat.

D'un côté, le chancelier propose des élections, à l'issue négative d'une question de confiance qu'il poserait au Parlement. De l'autre, les libéraux et les chrétiens-démocrates, bon gré mal gré (plutôt mal gré chez les libéraux), ne peuvent se soustraire à de nouvelles élections, mais ne veulent en entendre parler qu'après une expérience, fût-elle brève, de coalition C.D.U.-F.D.P. C'est donc sous ces auspices que se présentent les négociations qui vont s'ouvrir entre l'ex-partenaire du S.P.D. et les chrétiens-démocrates.

Le prochain chancelier s'appellera-t-il Helmut Kohl, dirigeant de la C.D.U., laquelle avec 226 sièges est le plus important parti du Bundestag ? C'est ce qui devrait se dégager de la logique d'une situation où il ne manque à ce parti que vingt-trois voix pour obtenir la majorité lui permettant de gouverner. Il les recevra sans difficulté du F.D.P. Mais il se pose déjà un problème d'hommes : il n'y a guère d'observateurs qui accordent à M. Helmut Kohl la carrure d'un chef. Il en a certaines capacités : il n'est pas arrivé là où il en est par hasard, mais il lui manque sans doute ce « charisme » sans lequel on ne dure pas au pouvoir.

Il a été remarqué, par exemple, que les chrétiens-sociaux (le parti bavarois, frère de la C.D.U.) n'avaient pas fait entendre leur voix dans les interventions qui suivirent la déclaration de M. Schmidt. Dans la soirée, l'homme fort de la C.S.U., le ministre-président bavarois, M. Franz Joseph Strauss, a laissé entendre à la télévision qu'il ne bougerait pas de Munich pour participer à un gouvernement aux destinées duquel M. Helmut Kohl présiderait, mais qu'il pourrait fort bien sortir de sa réserve lorsque des élections générales auraient lieu. M. Helmut Kohl ne serait-il ainsi qu'un chancelier de transition ?

ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite page 2.)

Le poids de la crise

La crise économique rendrait-elle les démocraties ingouvernables ? On peut se poser la question en voyant M. Schmidt et son gouvernement payer leur tribut à cette vague de mécontentement latent qui, un peu partout en Europe, tend à faire « sortir les sortants », toutes étiquettes politiques confondues. Le cas de la R.F.A. est d'autant plus spectaculaire que ce pays a *mieux et plus longtemps* résisté à la récession que la plupart des autres. Et que le chancelier peut se flatter de présenter un bilan plus qu'honorable.

Depuis quelques années, que de changements politiques en Europe ont eu la crise mondiale pour cause sinon unique, du moins essentielle ! La seule consolation des victimes de ce reflux des pouvoirs en place est que, si injustice il y eut, elle a été assez équitablement partagée. Qu'ils fussent de droite ou de gauche, d'inspiration conservatrice ou de tendance socialiste, les gouvernants de nombre de pays ont ainsi expié non pas nécessairement leur incapacité à trouver des répliques appropriées à la situation nouvelle, mais du moins celle de préserver leurs concitoyens des effets de la récession, en particulier le chômage et l'inflation et d'entretenir durablement le rêve des années prospères.

Ce fut, pêle-mêle, le cas des travaillistes britanniques et des conservateurs grecs, des socialistes néerlandais et de M. Giscard d'Estaing, des sociaux-démocrates danois et de leurs homologues norvégiens... Et ce peut être, demain, celui du centre droit en Suède, en Espagne.

La fin du règne de M. Schmidt paraît bien obéir à cette même remise en question générale des gouvernements en place provoquée par la crise. Même si, là comme ailleurs, des considérations locales et le jeu de la politique politicienne y ont également eu leur part. Il est significatif, par exemple, que la seule annonce de la rupture de la coalition de Bonn ait provoqué non une baisse, mais une hausse de la devise ouest-allemande. Le gouvernement de M. Schmidt n'avait pourtant pas si mauvaise réputation économique à l'étranger. Mais la seule idée d'un changement politique a suffi à provoquer cette flambée du mark.

Ce climat de « changement pour le changement » a pour inconvénient majeur de provoquer, bien davantage qu'un débat serein ou une réflexion salutaire sur la crise, une sorte de négativisme général qui se manifeste en particulier sur le plan électoral. De plus en plus, il semble qu'on ait tendance, en Europe occidentale, à éliminer les gouvernements sortants, bien plus qu'à choisir de façon positive leurs successeurs.

L'opposition ouest-allemande, si elle arrive au pouvoir comme elle a de solides raisons de l'espérer, pourrait à son tour prendre la mesure des ambiguïtés et des risques d'un tel état de choses. Saura-t-elle faire la part de ce qu'elle doit à l'usure du gouvernement sortant et à la lassitude inquiète provoquée par la récession ? Et ne pas confondre ce retour de balancier avec une réelle et massive adhésion populaire à ses analyses ?

C'est probablement demander beaucoup aux hommes politiques que d'exiger d'eux cette forme de lucidité désenchantée, et bien peu enthousiasmante. Ce pourrait cependant être, pour ces gouvernements européens qui doivent affronter la crise mondiale avec à peu près les mêmes armes que leurs prédécesseurs, le commencement de la sagesse.

M. RENÉ MONORY INVITÉ DU « GRAND JURY R.T.L.-LE MONDE »

M. René Monory, ancien ministre de l'économie du gouvernement Barre, sénateur (Union centriste) de la Vienne, membre du collège exécutif du Centre des démocrates-sociaux, sera l'invité de l'émission « le Grand Jury R.T.L.-le Monde », dimanche 19 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

LES MENÉES TERRORISTES A PARIS

- **L'attentat anti-israélien de la rue Cardinet a fait cinquante et un blessés**
- **La police découvre d'importantes caches d'armes d'Action directe**

Après l'attentat de la rue Cardinet, le 17 septembre, à Paris, qui visait un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël et au cours duquel cinquante et une personnes — dont de nombreux élèves du lycée Carnot — ont été blessées (quatre gravement), l'Elysée indiquait, ce samedi, que M. Mitterrand répondra prochainement à une demande d'audience de M. Chirac. Le maire de Paris avait souhaité, vendredi, une telle rencontre afin « d'examiner les mesures susceptibles d'assurer la sécurité des Parisiens ». Le ton des déclarations de M. Chirac a contrasté avec celui des dirigeants de l'U.D.F., qui ont été plus critiques envers le gouvernement.

Dès l'annonce de l'attentat, M. Mauroy a réaffirmé sa « volonté de combattre le terrorisme et de mettre tout en œuvre pour découvrir les responsables ». A la demande du chef de l'Etat, il a reçu l'ambassadeur d'Israël en France, qui a mis en cause la responsabilité de l'O.L.P.

Peu avant l'explosion de la rue Cardinet, les policiers avaient engagé une opération importante visant à démanteler le groupe Action directe, dissous il y a un mois par le conseil des ministres. Treize personnes sont en garde à vue. Dix perquisitions ont eu lieu et les enquêteurs ont découvert au moins deux caches d'armes et d'explosifs.

Politique et répression

par PHILIPPE BOUCHER

La tentation est grande, devant ce nouvel attentat survenu un mois jour pour jour après la ferme allocution de M. Mitterrand sur le terrorisme, d'en imputer la responsabilité à la malchance, à la main de l'étranger ou à la gabegie du gouvernement.

De fait, chacun, selon sa sensibilité ou ses passions, penchera exclusivement pour une seule de ces explications. De fait, aussi, la sagesse, le bon sens, l'apport de l'expérience, conduisent à penser que les trois causes doivent être retenues, ou, du moins, envisagées ensemble.

L'explication tirée du sort n'est pas négligeable, même s'il faut convenir qu'elle est politiquement incertaine et scientifiquement nulle.

On peut, en revanche, avancer sans craindre de se tromper, que la main de l'étranger est à la fois manifeste et probable.

Manifeste, dans la mesure où, sans les événements que l'on sait au Proche-Orient, la France n'aurait pas connu la rue Copernic, la rue des Rosiers, la rue Cardinet, la rue de la Faisanderie. Elle n'eût, il est vrai, pas été pour autant dispensée de subir les attentats d'origine arménienne contre les Turcs, d'origine inconnue contre les Soviétiques, et d'origine trop connue sur le territoire corse. Mais là, bien sûr, on quitte l'étranger pour se retrouver entre Français.

(Lire la suite page 6.)

D'un démantèlement à un autre

Les policiers parisiens ont quand même eu, vendredi, un motif de satisfaction. Leur coup de filet visant l'organisation clandestine d'ultra-gauche est *« important, très important »*. Par les personnes interpellées et par les possibles conséquences de ces « prises ».

Si l'on précise, de bonne source, que cette opération de police n'a pas de lien avec l'attentat de la rue Cardinet, on espère cependant avoir porté un coup au terrorisme d'origine interne, mais aux ramifications étrangères.

Dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 septembre, des interpellations et des perquisitions avaient encore lieu, les interrogatoires des personnes gardées à vue, au nombre de treize, commençaient, et les enquêteurs entamaient le tri des saisies effectuées et la lecture de nombreux documents.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 7.)

Washington a voté la résolution condamnant l'occupation de Beyrouth-Ouest par Israël

Washington a voté, vendredi 17 septembre, la résolution jordanienne adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité qui condamne « la récente incursion israélienne dans Beyrouth en violation des accords ». A Paris, M. Claude Cheysson a « dénoncé et condamné une remise en cause que rien ne justifie ». Toute résistance a cessé à Beyrouth-Ouest que, selon M. Sharon, les forces israéliennes quitteraient « par étapes, en quelques semaines ».

(Lire page 4.)

La contre-attaque de M. Mauroy

A la veille de la rentrée parlementaire, qui doit avoir lieu mardi 21 septembre, la majorité et l'opposition continuent de polémiquer sur un thème unique : la gauche est-elle capable de gouverner correctement le pays ? Les échanges se font de plus en plus vifs.

A Marseille, vendredi soir, au cours d'un meeting organisé par l'U.D.F., M. Raymond Barre, revenant à la charge, a notamment déclaré : « Verbiage et gaspillage sont les deux mamelles de la générosité socialiste. »

Pour sa part, M. Pierre Mauroy, a répliqué, vendredi après-midi, aux critiques de son prédécesseur mais aussi à celles de M. Jacques Chirac et de M. Giscard d'Estaing. Le premier ministre a relevé le défi lancé par l'ancien président de la République, selon lequel, « le socialisme, ça ne marche pas ». Il a estimé que M. Giscard d'Estaing contribue à « effrayer les Français par tous les moyens ».

Au cours du week-end, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., devait être l'invité du Club de la presse d'Europe 1 et M. René Monory (U.D.F.), ancien ministre, celui du Grand jury de R.T.L.-« Le Monde ».

par ALAIN ROLLAT

Chez M. Pierre Mauroy, la foi militante constitue le ressort principal de l'action politique. Rien n'est plus étranger à sa nature que le fatalisme. Sa conviction que l'homme possède toujours le pouvoir de maîtriser son destin semble inébranlable. Pas étonnant, donc, que dans son discours de vendredi après-midi 17 septembre, devant les parlementaires socialistes réunis à Paris — un discours conçu en forme de riposte à toutes les critiques contre la politique gouvernementale, — le premier ministre ait commencé par affirmer hautement son optimisme, exhalter les vertus de la volonté et dénoncer *« le danger que recèlent toutes les analyses catastrophiques si complaisamment colportées en ce moment »*.

Ce message n'avait pas pure valeur d'exorcisme, sous prétexte que, pour susciter l' *« adhésion populaire »*, mieux vaut prêcher l'enthousiasme que l'abattement. Il s'adressait en priorité à ceux des socialistes qui, au sein même du gouvernement, tels MM. Michel Rocard et Jacques Delors, estiment que le volontarisme ne saurait suffire à garantir la victoire de la gauche sur les circonstances, et dont l'état d'esprit incline plutôt, par réalisme, vers ce que le ministre de l'économie et des finances appelle le *« pessimisme actif »*.

Pour le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, la lucidité oblige à constater que la *« gigantesque mutation »* du monde contemporain entraîne inéluctablement vers un type de société *« où la croissance sera faible, sinon nulle »*. Pour le chef du gouvernement, la gauche peut imposer sa volonté aux tendances économiques. Elle ne doit pas s'abandonner *« aux poisons de la croissance zéro »*, mais, au contraire, son objectif doit être d' *« aller au maximum de la croissance possible »*, sous peine de faillir à sa vocation : rompre avec le système capitaliste.

Confrontation de deux sensibilités, voire de deux conceptions différentes de l'évolution de l'Histoire, plus que querelle véritable. Vendredi, au cours d'une visite à Cahors, M. Rocard, interrogé sur la préparation du IX[e] Plan, affirmait sa solidarité avec les autres membres du gouvernement et indiquait qu'il n'a, à ce sujet, *« aucun différend »* avec le premier ministre. M. Mauroy, en tout cas, a clairement fixé la doctrine gouvernementale : le Plan, lui aussi, sera optimiste.

Dans l'esprit du premier ministre, toutefois, il ne s'agissait pas seulement de clore la controverse ouverte le 8 septembre lors de l'installation, par M. Rocard, de la commission nationale de planification.

(Lire la suite page 5.)

LA RÉFORME DU STATUT DE LA CAPITALE

M. Chirac s'apprête à réunir le Conseil de Paris en session extraordinaire

(Lire page 8.)

AU JOUR LE JOUR

PARLERIE

Le bruit des explosions attire les dirigeants. Rue Cardinet, comme d'habitude — car il faut bien, désormais, parler d'habitude, — beaucoup sont venus dire leurs phrases, préparées ou maladroites. Des propos d'adultes encombrant de cette « parlerie » que détestait Montaigne, les choses simples.

Mais, sur le trottoir, on a entendu cette fois une parole avisée. Sobre et directe comme l'enfant qui l'a dite : « Tout ce qu'ils veulent, c'est la mort, et ils n'ont pas raison. »

BRUNO FRAPPAT.

LE JEUNE CINÉMA A HYÈRES

Trio

On a vu une rareté : le premier documentaire acadien de Louisiane, sur la « guerre des crevettes » qui a eu lieu en 1938. Après quelques clichés de la dure réalité turque, on s'est retrouvé au Japon en 1950, grâce à un réalisateur de Taiwan. On a suivi aussi le parcours très bien filmé d'une héroïne des Pays-Bas pendant l'occupation allemande. Une fois de plus, le Festival d'Hyères — dont la sélection est assurée par Pierre-Henri Deleau, également responsable à Cannes de la Quinzaine des réalisateurs — a rempli sa mission : organiser un voyage mouvementé à travers le jeune cinéma international.

Les films les plus intéressants auront été comme d'habitude ceux dont les auteurs cherchent à entraîner des spectateurs vers une perception inusuelle. *La Guerre des mondes*, de Piotr Szulkin, déjà présenté au début de l'année au Festival d'Avoriaz, relève d'un procédé extrême puisqu'il s'agit de science fiction. Les Martiens, en débarquant sur terre, se comportent comme les occupants les plus barbares. La télévision est chargée de faire collaborer la population et réduit au silence, avec des méthodes dignes des procès des années 50, un journaliste indépendant.

Dans *le Lit*, de Marion Hansel, adapté d'un roman de Dominique Rolin, une femme attend la mort de l'homme qu'elle aime. Elle guette un râle ultime, elle se souvient. La maladie a progressivement dégradé le corps, mais pas l'amour.

C'est un film sur le triomphe de la vie. Vouloir le montrer, le démontrer, tout en laissant à la mort son scandale, était un pari à peu près impossible à tenir. Un peu trahie par des acteurs trop démonstratifs, Marion Hansel, par la beauté de sa mise en scène, parvient cependant à ses fins.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

L'ÉCLATEMENT DE LA COALITION GOUVERNEMENTALE

APRÈS LEUR LONGUE RECONQUÊTE DU POUVOIR

Les chrétiens-démocrates veulent mettre en œuvre une autre philosophie de l'État

La décision du chancelier Schmidt n'a pas vraiment surpris les dirigeants de la C.D.U., qui estimaient que le chef du gouvernement allait chercher à reprendre l'initiative politique dès cette rentrée. Mais la situation n'est pas encore suffisamment clarifiée pour que soient levées toutes les incertitudes qui pèsent sur leur comportement immédiat. En l'état actuel des réflexions du parti chrétien-démocrate, ces incertitudes sont de deux ordres.

La première concerne le calendrier des opérations. Les sondages, certes, peuvent inciter la C.D.U. à tenter sans attendre davantage sa chance électorale. Les dernières enquêtes d'opinion publiées lui accordent une courte majorité absolue des intentions de vote, que le système de représentation proportionnelle « améliorée » transformerait sans doute en une assez confortable majorité de sièges au Bundestag. Mais la préférence des dirigeants chrétiens-démocrates irait à un scrutin un peu plus tardif, pour différentes raisons.

Ils ne souhaitent pas, psychologiquement, apparaître directement à l'électorat comme les « tombeurs » de M. Schmidt, dont la cote d'amour personnelle pourrait être restée assez élevée dans l'opinion — notamment après son « coup » du 17 septembre. Un certain délai de viduité permettrait en outre à la C.D.U. de conforter son image de grand parti de gouvernement, en exerçant durant quelques mois une sorte de pouvoir de transition puis d'aller aux élections en disposant du léger avantage que les observateurs attribuent traditionnellement aux gouvernants sortants en R.F.A.

Enfin, les chrétiens-démocrates mesurent que leurs alliés potentiels du F.D.P. courraient probablement à la catastrophe électorale en affrontant dès aujourd'hui le suffrage universel. S'ils confirment leur choix d'une stratégie d'alliance au centre, ils n'ont pas intérêt à ce que leur futur partenaire sorte laminé d'une élection.

La position personnelle de M. Kohl

Mais — c'est la seconde incertitude — la C.D.U. pourra-t-elle gouverner avec les libéraux ? Son président, M. Kohl, qui brigue le poste de chancelier, incarne de longue date cette stratégie (contrairement, par exemple, à M. Strauss). Mais on observe à la C.D.U., malgré les déclarations des dirigeants libéraux favorables à une telle alliance, que la tradition du F.D.P. est de n'entrer que dans les coalitions auxquelles il fournit un appoint parlementaire indispensable. Ce qui lui donne évidemment une tout autre chance de se faire entendre face à un grand partenaire, qu'il soit de droite ou de gauche, que si ses voix au Bundestag ne sont pas nécessaires à la survie d'un gouvernement. Or l'ampleur de la victoire électorale chrétienne-démocrate pourrait être telle que les libéraux seraient, en quelque sorte, découragés de se joindre à la C.D.U.

Il est en revanche un doute qui paraît levé dans les rangs chrétiens-démocrates : celui qui pouvait planer sur le destin personnel de M. Kohl. Le président de la C.D.U., qui avait dû s'effacer devant M. Strauss, aux élections d'octobre 1980, avait certes consolidé sa position depuis les dernières élections. Ses amis ne manquaient jamais de rappeler que, sous sa direction, la C.D.U. avait remporté 48,6 % des voix en 1976, tandis que la candidature du ministre-président bavarois n'en avait valu que 44,5 % à la famille chrétienne-démocrate il y a deux ans. Mais à l'intérieur même de celle-ci, les critiques et les rivaux ne manquaient pas, depuis plusieurs années, à M. Kohl.

Ce dernier aura finalement été servi par le nombre (et peut-être aussi l'impatience un peu voyante dans certains cas) de ses challengers. « *Des hommes comme MM. Albrecht, Stoltenberg, Spaet, von Weizsäcker ou Kiep sont certainement remarquables*, estime un des responsables de la C.D.U. proche de M. Kohl, *mais ils se neutralisent les uns les autres par leur multitude même. Finalement, Helmut Kohl s'est imposé comme dénominateur commun.* » Ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur du parti chrétien-démocrate, lui reprochent son absence de personnalité et de charisme seraient tentés de corriger : « *Comme plus petit commun multiple...* » Mais le fait est que, dans la bataille qui s'est ouverte vendredi 17 septembre, c'est pour l'instant M. Kohl qui assure la direction effective des opérations, et qui incarne pour la C.D.U. l'espoir d'arriver à la chancellerie.

Reste à savoir que faire de M. Strauss. Le ministre-président de Bavière s'est récemment prononcé, dans le journal chrétien-social *Bayern Kurier*, en faveur d'élections anticipées. Selon son entourage, il est prêt à « renvoyer l'ascenseur » à ses partenaires chrétiens-démocrates qui, en 1980, avaient rallié sa candidature à la chancellerie, fût-ce sans enthousiasme. Mais il ne se montre guère favorable à une « transition » C.D.U.-F.D.P.

D'autre part, quel poste lui confier dans une future équipe gouvernementale ? Il ne pourrait s'agir que d'une fonction de toute première importance, comme les affaires étrangères ou les finances, vraisemblablement assortie d'un titre de vice-chancelier. Or c'est très précisément un tel portefeuille qu'il faudra confier à une « vedette » libérale, qui pourrait être M. Genscher lui-même, si le F.D.P. s'intègre à la nouvelle majorité...

Le problème se posera d'ailleurs tout autant avec d'autres dirigeants chrétiens-démocrates, en particulier certains ministres-présidents dont les noms ont souvent été cités parmi ceux des rivaux de M. Kohl. Ils exercent en effet dans leurs Länder respectifs des fonctions régionales essentielles. Les chrétiens-démocrates poursuivent en effet, Land après Land, leur conquête des régions, extrêmement importants à la fois pour les voix que cette situation leur vaut au Bundesrat (la « chambre haute » du Parlement) et pour le pouvoir qu'ils en retirent auprès des chaînes de radio et de télévision locales. Sur onze Länder, les sociaux-démocrates n'en gouvernent déjà plus que quatre, et encore le cas de Hambourg est-il sujet à caution tandis que celui de Hesse pourrait être tranché le 26 septembre prochain en faveur de la C.D.U.

Soucieux de ne pas négliger une implantation régionale qui les aura grandement aidés dans leur reconquête du pouvoir, les chrétiens-démocrates se disent également conscients de la nécessité de préserver l'unité de leur famille politique lorsqu'ils seront au gouvernement. Selon leur analyse, le risque constant de débordement par l'aile gauche du S.P.D. qu'a dû affronter M. Schmidt n'a pas peu compté dans les causes de son échec final. Ils tiennent à éviter semblable situation, que ce soit sur leur propre gauche ou sur leur droite. Là encore, les rapports avec la C.S.U. (sociaux-chrétiens bavarois) de M. Strauss seront lourds de conséquences.

En matière de diplomatie et de défense, les chrétiens-démocrates vont chercher à redéfinir les rapports de la République fédérale avec les Etats-Unis en les plaçant sous le signe d'une « nouvelle confiance », mais sans esprit d'alignement. La fidélité alantique de Bonn sera réaffirmée, mais l'Ostpolitik, la politique d'ouverture à l'Est inaugurée jadis par M. Brandt, sera poursuivie pour l'essentiel. « *L'affaire du gazoduc euro-sibérien est peut-être fâcheuse*, explique-t-on à la C.D.U., *mais c'est un coup parti. Il y en a d'autres, sur lesquels il ne sera pas davantage question de revenir.* »

Une « nouvelle confiance »

D'une manière générale, on assure dans les rangs chrétiens-démocrates qu'il s'agit bien davantage de mettre à jour les positions ouest-allemandes et de clarifier certains malentendus (en particulier à l'égard de Washington) que de bouleverser la politique étrangère ou militaire de la R.F.A. C'est en effet sur les problèmes économiques que s'effectuera le « changement ».

La C.D.U. voudrait profiter de son retour aux affaires, s'il a bien lieu, pour mettre en œuvre une politique fondée sur une philosophie de l'Etat très différente de celle des sociaux-démocrates. L'accent sera mis sur l'initiative et la responsabilité individuelle. L'intervention de la collectivité sera, au contraire, allégée ou limitée. Pas seulement pour réduire l'endettement public mais aussi parce que les chrétiens-démocrates ouest-allemands estiment que l'on assiste, un peu partout en Europe, depuis plusieurs années, à la remise en question de cet Etat-providence par les propres bénéficiaires de cette manne et de cette protection permanente.

En même temps, ils mesurent qu'ils ne sauraient modifier radicalement le système de protection sociale sans susciter de très graves oppositions sur le front syndical. Et ils assurent garder à l'esprit que le futur gouvernement, confronté comme ses prédécesseurs à la crise mondiale, aura besoin de la compréhension du monde du travail. Il ne devrait pas y avoir de véritable « thatchérisme » à l'allemande.

BERNARD BRIGOULEIX.

● ERNST HEINRICHSOHN, l'un des principaux responsables de la déportation des juifs de France, âgé de soixante-deux ans, a été remis en liberté pour raisons de santé après avoir purgé trois ans de prison, soit la moitié de sa peine, a-t-on appris jeudi 16 septembre à la cour d'appel de Bamberg, en Bavière. La cour, auprès de laquelle il a été longtemps avocat, n'a pas précisé la gravité ni la nature de la maladie dont souffre l'ex-adjoint au chef de la section antijuive de la Gestapo en France, Théo Dannecker. Le criminel nazi, qui avait d'abord été condamné à mort par contumace le 7 mars 1956, par le tribunal des forces armées de Paris, avait été accablé durant son procès, il y a deux ans à Cologne, par des anciens détenus du camp de transit de Drancy. — (A.F.P.)

L'inquiétude du parti libéral pour sa survie a été en grande partie à l'origine de la crise

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le parti libéral, qui avait aux dernières élections remporté un très beau score en se présentant comme l'allié des socialistes, a-t-il tout fait depuis des mois pour saborder cette coalition à laquelle il participait depuis treize années ?

Pour des raisons de fond, sans doute, qui tiennent essentiellement à la philosophie du parti libéral en matière économique. Un parti qui professe le libéralisme économique et la rigueur budgétaire peut trouver des compromis et même des accords, avec le S.P.D. en période d'expansion. En revanche, en période de récession, ce parti est tiré vers la droite et l'alliance n'est plus possible avec des sociaux-démocrates qui, pour n'avoir jamais tenté de construire une économie « socialiste », n'en restent pas moins proches de leur base syndicale.

C'est le magazine *Der Spiegel* qui se demandait, dans un de ses récents numéros, si l'histoire se répète, en évoquant l'alliance du S.P.D. avec le parti populaire libéral conservateur, à la fin des années 20, l'éclatement de la coalition dû à la crise, et le départ du chancelier social-démocrate Müller. Le S.P.D. a dû ensuite attendre trente-neuf ans avant de revenir au pouvoir...

L'accord n'est pas possible en période de crise et le ministre de l'économie de M. Schmidt en a fait une démonstration provocatrice, dimanche dernier, en présentant une série de propositions budgétaires évidemment inacceptables pour le S.P.D. L'affrontement sur ce thème avait d'ailleurs déjà eu lieu il y a un an, lors de la préparation du budget 1982. L'accord avait alors été trouvé sur un budget qui reflétait nettement l'influence libérale et amorçait un tournant dans la politique financière de la coalition.

Un an plus tard, cependant, le chancelier ne pouvait plus se permettre de nouvelles concessions à ses partenaires libéraux. Dans une situation économique qui s'était encore détériorée (le nombre des chômeurs va bientôt franchir le cap des deux millions), il ne pouvait pas, vis-à-vis des syndicats qui ont accepté il y a quelques mois un accord de modération salariale, souscrire à des mesures qui auraient été perçues comme antisociales. Il ne pouvait pas d'autre part, vis-à-vis des libéraux, paraître céder à ce qui se présentait aussi comme une surenchère politique.

La crise économique exigeait-elle des mesures aussi sévères que celles présentées par M. Lambsdorf ? Sûrement pas, et les propositions du ministre de l'économie, par leur radicalisme, ont été justement perçues comme un acte de sécession par rapport au gouvernement.

Elles eurent, il est vrai, le mérite de reposer les questions de fond, alors que depuis des semaines les libéraux semblaient ne se livrer qu'à des manœuvres calculatrices qui ne pouvaient leur valoir que le discrédit. Partira, partira pas ? Si oui, à quel moment pour s'en tirer au mieux ? Telles semblaient être leurs principales préoccupations, dans un climat politique qui devenait de plus en plus malsain. On disait blanc à Bonn et noir en Hesse, on faisait alterner déclarations d'allégeance et coups en traître, « petites phrases » et démentis dans la presse, menaces de départ et professions de fidélité à la coalition, retour à la bonne volonté conciliante.

Un parti menacé

Le chancelier, dans cette tourmente, restait inébranlable. Il rappelait la légitimité du mandat que lui avaient confié ses électeurs jusqu'en 1984 et n'exigeait de ses partenaires que le courage de la clarté qui leur faisait pitoyablement défaut. C'est lui qui finalement le leur a imposé, en les poussant à une démission qu'ils n'avaient pas envisagée dans l'immédiat.

La situation très difficile dans laquelle se trouve le parti libéral depuis un peu plus d'un an explique ces atermoiements devant une décision de rupture qu'un journal ouest-allemand définissait il y a quelques semaines en ces termes : « *Se suicider par peur de mourir.* »

Difficultés internes d'abord : à être trop longtemps l'allié d'un même partenaire, le petit parti libéral risquait d'y perdre son identité, de ne plus représenter dans l'esprit des électeurs qu'un satellite du S.P.D. Bon nombre de militants entrés dans le parti au cours des dix dernières années se distinguent assez peu de leurs homologues sociaux-démocrates. L'aile droite, derrière MM. Genscher et Lambsdorf, plus fidèle à la tradition libérale, bien que nettement majoritaire, ne représente que l'une des composantes du parti.

A cette menace interne, qui a plutôt joué le rôle de frein, s'en ajoutent d'autres, externes, qui expliquent que les libéraux aient finalement décidé de faire volte-face avant le terme de la législature, en 1984. Très tôt après le succès remporté aux élections d'octobre 1980, les chiffres se sont mis à parler un autre langage, inquiétant d'abord, puis cruel.

Inquiétant dès le mois de mai 1981, où la coalition socialo-libérale perdait, avec le gouvernement de Berlin-Ouest, l'un de ses fiefs les plus importants. Inquiétant, en mars dernier, en Basse-Saxe, où le recul du S.P.D. et du F.D.P. préfigurait clairement un recul général devant une opposition qui améliorait ses positions. Cruel enfin, quelques mois plus tard, à Hambourg, où le F.D.P., avec moins de 5 % des suffrages, était rayé de la carte des groupes parlementaires du Land.

A Berlin, en Basse-Saxe, à Hambourg, tandis que les deux partis refluaient, la vague des « verts » montait, qui venait bouleverser le paysage politique dans lequel la coalition avait, depuis treize ans, assis sa force tranquille. Les leçons de ces scrutins étaient claires pour les libéraux : soit un recul trop net des sociaux-démocrates les confinait dans l'ombre de l'opposition ; soit l'arrivée des « verts », privant les deux formations de bon nombre de leurs électeurs, menaçait le F.D.P. de disparition pure et simple. C'était le cas à Hambourg, où c'est le parti vert qui joue — sous conditions — le rôle de soutien d'un gouvernement social-démocrate minoritaire.

Le parti libéral avait, en tout cas, perdu, dans un système à quatre composantes, le rôle de partenaire obligé d'une des deux grandes formations politiques, rôle qui faisait sa force depuis des années et lui avait valu, dans le dernier gouvernement Schmidt, avec 10 % de l'électorat, quatre des principaux portefeuilles ministériels : les affaires étrangères, l'économie, l'intérieur et l'agriculture.

Il en tira les conséquences : il opta, en Hesse, où des élections doivent avoir lieu le 26 septembre, pour un changement d'alliance. Chacun eut dès lors le sentiment que les jeux étaient faits et que la réédition, à Bonn, de ce qui s'était produit à Wiesbaden n'était plus qu'une question de temps.

A travers le corps social tout entier

D'autre part, cette montée des « verts » et des « alternatifs » n'avait pas seulement des répercussions électorales. Certains des thèmes dont ils étaient porteurs se sont diffusés à travers le corps social tout entier, ébranlant, parmi les partis, celui qui leur était par nature le plus réceptif : le S.P.D. Après la campagne contre le nucléaire civil qui avait déchiré le parti en 1980, la vague pacifiste des années 1981 et 1982 a fait vivre à la social-démocratie la crise la plus aiguë qu'elle ait sans doute jamais connue. Le spectacle de division interne qu'a offert pendant des mois le S.P.D. a été, avant l'ouverture des hostilités entre sociaux démocrates et libéraux, le prélude à la chute. L'ouverture de négociations entre les deux superpuissances sur les armements nucléaires en Europe est venue à point nommé, avant le congrès de Munich en avril, pour calmer ces affrontements au sein du parti social-démocrate.

Mais le germe de la discorde avec les libéraux avait été semé : l'exubérance des sociaux-démocrates « pacifistes » avait contraint le F.D.P. à prendre très nettement ses distances. Elle offrait des arguments à la droite qui faisait à dessein l'amalgame et dénonçait les tendances antiaméricaines des hommes au pouvoir à Bonn. Si la querelle des euromissiles s'est — provisoirement — apaisée, le problème n'était pas réglé pour autant : c'était celui, pour les libéraux, de leur coexistence avec l'aile gauche du S.P.D. quand celle-ci devient trop remuante ; c'était, pour le S.P.D., celui de sa capacité ou de sa volonté de « récupérer » une jeunesse qui tend à se détourner des partis traditionnels.

L'ère Willy Brandt avait été marquée — entre autres choses — par l'intégration d'une partie de l'opposition extra-parlementaire de la fin des années 60 dans les rangs du parti. L'ère du chancelier Schmidt aura été marquée, au moins dans sa dernière phase, par les tiraillements entre la raison d'Etat que défendait M. Helmut Schmidt et la raison du parti qu'a continué à défendre M. Willy Brandt, resté président du S.P.D. Le second, et ses partisans plus encore, faisaient valoir qu'un parti progressiste ne peut rester étranger à des courants d'idées ou à des aspirations auxquels adhèrent massivement les jeunes.

Le premier, fidèle à la base syndicale traditionnelle du S.P.D. et soucieux de maintenir la cohésion de la coalition — jusqu'à ce que ces deux impératifs deviennent contradictoires, — ne voulait, devant l'importance des questions soulevées (les engagements envers l'OTAN, le nucléaire civil...), jouer le laxisme ou la séduction, même envers ceux qui représentaient son futur électorat. Ce dilemme, qui est une constante de l'histoire de la social-démocratie ouest-allemande, ne disparaît pas aujourd'hui. Mais il se posera en des termes nouveaux pour le S.P.D. dans l'opposition.

CLAIRE TRÉAN.

LES CHRÉTIENS-DÉMOCRATES CHERCHENT A FORMER UN GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

De toute façon, son investiture dépendra autant de la C.S.U. que du F.D.P. Ce dernier parti tremble à l'idée d'élections qui pourraient le menacer dans son existence même, mais ce n'est pas l'aspect le moins paradoxal de cette crise. Avec cinquante-trois députés sortis des urnes d'octobre 1980, les libéraux avaient atteint un record absolu. Ils ne peuvent plus que reculer. Or ce sont eux principalement qui ont introduit dans la coalition une pomme de discorde qui a conduit au divorce d'hier. Peut-être est-ce inévitable et n'est-ce pas uniquement la faute du F.D.P. A droite comme à gauche, des forces centrifuges sont à l'œuvre depuis des mois. La dislocation de la coalition socialo-libérale n'a fait que le confirmer.

ALAIN CLÉMENT.

[Retrouvant un poste qu'il a occupé il y a plus de vingt ans, Alain Clément redevient correspondant du Monde à Bonn d'où il nous a adressé ce premier article.]

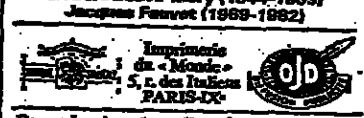
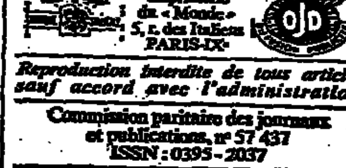
LES SCÉNARIOS POSSIBLES

M. Schmidt dirige depuis le vendredi 17 septembre, après la démission des ministres libéraux, un gouvernement minoritaire. La situation peut évoluer selon différents scénarios :

— Les chrétiens-démocrates (C.D.U.-C.S.U.) et les libéraux, après avoir conclu un accord de gouvernement, présentent dans les prochains jours une « motion de défiance constructive », c'est-à-dire renversent M. Schmidt en élisant à la majorité absolue un autre chancelier. Des élections ne s'imposent pas, selon la loi fondamentale, avant la fin normale de la législature.

— Les chrétiens-démocrates et les libéraux ne parviennent pas à s'entendre sur un programme de gouvernement ou craignent de ne pas recueillir la majorité absolue sur une « motion de défiance constructive ». Dans ce cas, le chancelier Schmidt peut poser la question de confiance en étant assuré qu'elle ne sera pas votée (les députés sociaux-démocrates s'étant engagés dans ce sens). Il demande ensuite au président de la République de dissoudre le Parlement dans les vingt et un jours et de convoquer des élections anticipées.

— Le chancelier a aussi la possibilité théorique de continuer à gouverner à la tête d'un gouvernement minoritaire, ou celle de donner sa démission, ce qui obligerait le président de la République à désigner un nouveau chancelier ou à dissoudre le Parlement. Mais ni l'une ni l'autre de ces possibilités ne sont sérieusement envisagées à Bonn.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

هكذا من الاصل

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

LES MINISTRES DÉMISSIONNAIRES

● M. Hans Dietrich GENSCHER

Ministre des affaires étrangères depuis 1974 et vice-chancelier en tant que chef du parti libéral, M. Genscher aura été sans conteste, derrière le chancelier Schmidt, l'homme fort de la coalition socialo-libérale, avant de devenir le principal artisan de sa chute.

Conseiller du groupe parlementaire libéral en 1956, puis secrétaire général du parti à partir de 1962, il devient ministre de l'intérieur dans le premier cabinet Brandt-Scheel en 1969, au début de la coalition socialo-libérale. Sa réputation d'efficacité, dans l'organisation de la lutte contre le terrorisme notamment, avait été quelque peu entamée par les négligences qu'on lui avait reprochées dans l'affaire Guillaume, en 1974, et par le dénouement tragique de l'attentat de Munich, au moment des Jeux olympiques. Il s'est imposé ensuite au ministère des affaires étrangères, comme un atlantiste convaincu, en même temps que comme un réaliste, notamment dans sa politique à l'égard de Moscou et des pays du Proche-Orient.

● M. Otto LAMBSDORFF

Directement à l'origine de la crise par les propositions budgétaires qu'il avait publiées la semaine dernière, M. Lambsdorf était ministre de l'économie depuis cinq ans. Après une carrière dans la banque, il était entré en 1972 au Bundestag, où il devait rapidement devenir le porte-parole du parti libéral pour les questions économiques. Son accession au ministère de l'économie, en 1977, ses prises de position souvent extrêmes, son orthodoxie libérale en matière économique lui valaient non seulement les critiques des syndicats et de ses alliés sociaux-démocrates, mais aussi certaines mises en cause à l'intérieur même de son parti.

● M. Gerhart BAUM

Ministre de l'intérieur depuis 1978, M. Baum représente l'aile gauche du parti libéral ; il était un des plus fermes partisans de l'alliance avec les sociaux-démocrates. Il était entré en 1972 au Bundestag et dans le gouvernement où il occupait le poste de secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur, à l'époque dirigé par M. Genscher. On lui doit une série de mesures visant les abus de la lutte antiterroriste et la libéralisation du « décret sur les extrémistes », à l'origine du problème des interdictions professionnelles au début des années 70.

● M. Joseph ERTL

Il a été ministre de l'agriculture sans interruption depuis 1969. M. Ertl s'est toujours opposé au démantèlement complet des montants compensatoires positifs agricoles allemands, qui permettent aux agriculteurs de R.F.A. de bénéficier d'une sorte de subvention à l'exportation sur le marché européen. M. Ertl, un des membres de l'aile droite du parti libéral, avait l'intention de se retirer de la vie politique au plus tard en octobre 1984.

Une remontée éventuelle du mark
conséquence d'un changement de majorité
rendrait plus délicate la défense du franc

Vendredi 17 septembre 1982, 11 heures. Le Bundestag a ouvert sa séance avec trois quarts d'heure de retard. Des rumeurs d'éclatement de la coalition gouvernementale se font de plus en plus insistantes, après les incidents qui ont opposé les ministres libéraux, notamment le comte Lambsdorff, à leurs collègues sociaux-démocrates. Soudain, les spécialistes des marchés des changes voient le cours du dollar à Francfort baisser brutalement, ramené, en quelques instants, de 2,51 DM à 2,49 DM.

Dix minutes après, les dépêches d'agences rendent public l'événement : la fin de la grande coalition du pouvoir depuis 1969, et la perspective d'élections anticipées ou d'un changement de chancelier dans l'immédiat. A Londres, une mini-ruée se produit sur le mark, et, sur les Bourses de valeurs allemandes, les cours s'enflamment, enregistrant les hausses les plus élevées edpuis bien des années.

Curieux pays, où l'ouverture d'une crise politique majeure, après treize ans de stabilité, fait monter la monnaie et flamber les marchés financiers.

Il faut dire que la monnaie allemande revient de loin. Porté au pinacle fin octobre 1978 par rapport à un dollar extrêmement faible et qui tombe alors à son plus bas niveau historique à Francfort (1,76 DM), appuyé sur les réserves de devises les plus importantes du monde, le mark triomphe. Puis il commence à fléchir en 1979, s'affaiblit encore l'année suivante, et chute brutalement à la fin de 1980 et au début de 1981 avec un dollar passé à 2,15 DM.

Des rumeurs de dévaluation courent à son sujet, et le franc vole à son aide : la Banque de France achète du mark pour plus de 12 milliards de francs et abaisse ses taux d'intérêt pour ne pas concurrencer la Banque fédérale d'Allemagne. Cette dernière, en février 1981, fait monter brutalement les siens, qui bondissent, d'un coup, de 10 % à 15 % et plus, afin de défendre sa monnaie vis-à-vis d'un dollar qui commence à triompher, et d'un franc français encore très vigoureux, plus pour longtemps, hélas !

Que s'est-il passé ? Tout simplement ceci : traditionnellement, la balance allemande des services (surtout le tourisme à l'étranger, très important outre-Rhin) et des transferts (ceux des ouvriers immigrés à destination de leurs familles) est fortement déficitaire. Heureusement, la balance commerciale est néanmoins largement excédentaire, de sorte que la balance des paiements courants, qui combine les deux, se trouve, au moins, équilibrée.

A partir de 1979, le deuxième choc pétrolier renchérit les importations allemandes, la crise mondiale freine les exportations, l'excédent commercial diminue, et la balance des paiements courants enregistre un énorme déficit : 29,5 milliards de DM (82 milliards de francs) en 1980. En 1981, grâce à la reprise des exportations, ce déficit diminue un peu : 18,5 milliards de DM (plus de 50 milliards de francs).

Mais en 1982, un excédent, le premier depuis 1978, est prévu (entre 2 et 10 milliards de DM), grâce à la forte augmentation du solde positif de la balance commerciale (55 à 60 milliards de DM, soit 150 à 170 milliards de francs, à comparer avec les *100 milliards de francs de solde* négatif que l'on redoute pour la France cette année). En outre, le taux d'inflation pourrait tomber en dessous de 5 % et l'écart ravageur des taux allemands, avec des taux américains excessivement élevés, tend à se réduire du fait de la détente amorcée outre-Atlantique. Toutes les conditions sont réunies pour rendre au mark une partie de son éclat perdu.

La R.F.A., il est vrai, a payé très cher ces performances. Le marché intérieur est sinistré, le rythme de croissance de l'économie tend vers zéro, le nombre de chômeurs s'accroît vertigineusement, et l'endettement, tant extérieur qu'intérieur, est devenu énorme avec un déficit budgétaire inquiétant. Or voici qu'à la suite de l'éclatement de la coalition actuelle une nouvelle coalition, formée de chrétiens-démocrates et de libéraux, pourrait, éventuellement, mettre en œuvre un programme dont les grandes lignes ont été esquissées par le comte Lambsdorff : mesures de relance des investissements avec allégements d'impôts (et non plus une surtaxation des revenus élevés, comme le propose le chancelier Schmidt). En contrepartie, des économies budgétaires, notamment par réduction des indemnités de chômage et de certaines prestations sociales. Qu'on ne s'y trompe pas : à l'heure actuelle, en Allemagne, après treize ans de politique social-démocrate libérale, le balancier revient vers les conservateurs, et les mesures préconisées par le comte Lambsdorff, avec quelques atténuations, seraient accueillies avec faveur par une bonne part du corps électoral, sensible à une sorte de « reaganisme » à la germanique.

Faut-il s'étonner, alors, que les milieux financiers et industriels d'outre-Rhin frémissent d'espoir, et que, dans les autres pays, on commence à entrevoir un raffermissement possible et vigoureux du mark ?

En ce cas, le gouvernement français n'aurait vraiment pas de chance ! Car tout raffermissement du mark entraînerait de fortes tensions au sein du système monétaire européen, s'exerçant aux dépens des monnaies faibles, dont le franc, qui vient d'être renfloué d'urgence après deux dévaluations successives. Les spécialistes des changes n'excluent pas des phénomènes de transferts de dollars sur marks et réciproquement, qui pourraient, par contrecoup, affecter notre monnaie, hors d'état de lutter avec les deux devises maîtresses.

La tâche de la Banque de France ne s'en trouverait pas facilitée et elle aurait certainement besoin du matelas de devises qui vient d'être reconstitué pour défendre victorieusement le franc. Ajoutons qu'une nouvelle coalition allemande, plus conservatrice, risquerait d'être moins compréhensive à l'égard du socialisme français, et plus nationaliste, sur le plan économique comme sur les autres.

FRANÇOIS RENARD.

EUROPE

La « force tranquille » à l'assaut de la Suède
III. — L'impopularité des « fackpampar »

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 17 et 18 septembre), Alain Debove a présenté le programme du bloc des partis bourgeois, où les conservateurs concurrencent les partis centristes, et celui des sociaux-démocrates qui — contre l'austérité préconisée par les premiers — prônent une relance des investissements. Le P.S. peut trébucher sur le projet de « fonds de salariés », dans lequel ses adversaires voient un moyen d'instaurer le « collectivisme ».

Stockholm. — Pendant la campagne, les sociaux-démocrates ont préféré parler des cent soixante-six mille chômeurs, des cent cinquante-six mille emplois supprimés dans l'industrie au cours des six dernières années, de la stagnation économique et de la chute vertigineuse des investissements, que des « fonds de salariés » qui — ils le savent bien, — peuvent encore une fois leur jouer un mauvais tour. Leur tactique est simple : *« Enterrons la hache de guerre, nous sommes prêts à discuter, et s'il apparaît que les fonds comportent des inconvénients, nous trouverons ensemble une autre solution. »*

Les partis bourgeois, de leur côté, ont martelé l'opinion et lui ont annoncé les pires calamités si le projet venait à être réalisé. Ils parlaient ainsi d'abord parce que c'était la seule question sur laquelle ils étaient entièrement d'accord et que, pour le premier ministre, *« ces élections constituent un choix de société »*. Ensuite parce qu'ils savaient que présenter une Suède où les syndicats et les *« organisations »* ont une influence prépondérante dans les entreprises et en politique est un argument qui fait mouche. Plusieurs enquêtes montrent que les politiciens et les leaders syndicaux, nationaux ou locaux, sont parmi les personnalités les plus impopulaires. Ce sont les *« fackpampar »*, comme on les appelle ici, les pontes.

Le débat est violent, et les amateurs de science-fiction et d'anticipation sont à la noce. Chaque jour ou presque, la presse leur offre de sinistres visions d'avenir. Le quotidien de Stockholm *Svenska Dagbladet* dépeignait au début de septembre une Suède de 1994, monopolisée par la gauche et les *« organisations »*, où les citoyens sont embrigadés, *où l'on célèbre chaque année la « fête des fonds »*, où l'on distribue gratuitement des cassettes vidéo sur la *« naissance du socialisme »*, où les messageries nationales ont décidé *« démocratiquement »* de ne plus importer les journaux étrangers dont les idées ne correspondent pas aux valeurs fondamentales de la société suédoises ou contiennent de la publicité pour l'alcool et les cigarettes. L'écrivain Sven Fagerberg met en garde pour sa part contre l'*« arrivée des barbares »*...

La Suède, pays calme et paisible ? Sans doute, mais elle peut subitement s'enflammer et s'engager dans des discussions passionnées et excessives, sur l'énergie nucléaire en 1980, et maintenant sur les « fonds ». Il faut pourtant constater que le projet a beaucoup perdu de sa substance au fil des années. La campagne virulente menée par ses détracteurs n'est certainement pas étrangère à la retraite opérée par M. Palme. Mais le débat peut être gai : le manager du groupe pop Abba avait le 5 septembre loué le Tivoli de Stockholm pour organiser un grand gala *« contre les fonds »*, avec feu d'artifice et une pléiade d'artistes comme Birgit Nilsson.

Le même jour, les sociaux-démocrates *offraient une fête* rock gratuite *« antipatronat »*. Même les patrons s'engagent, et l'on a vu le P.-D.G. d'Electrolux, M. Wirthen, descendre dans la rue avec d'autres chefs d'entreprise pour manifester contre les « fonds » à Joenkoeping. Le professeur Assar Lindbeck, membre du comité qui attribue chaque année le Prix Nobel d'économie, a déchiré sa carte du parti, car il ne peut accepter ce projet *« collectiviste »*. Un autre universitaire, spécialiste des sciences politiques, M. Nils Elvander, estime au contraire que les concessions faites par les sociaux-démocrates indiquent que la Suède ne va pas changer de système économique.

Politisation des syndicats et du patronat

Aux grandes formations politiques qui ont participé à cette campagne, il convient d'ajouter la Confédération générale du travail (LO) et le patronat (SAF), qui n'hésitent plus à prendre des positions politiques. Selon un responsable de la centrale ouvrière, *« les syndicats doivent faire face aujourd'hui à la plus vigoureuse offensive antisyndicale de l'après-guerre »*. Le leader conservateur, M. Adelsohn, déclarait encore au mois de mai : *« Une nouvelle élite, presque inaccessible, est en voie, sous le couvert de la bureaucratie syndicale, de s'arroger une influence déterminante sur toute la Suède »*, et il parlait de *« la boulimie de pouvoir de ces colosses centralisés »*. Si l'on reproche à LO de mêler de tout (école, interruption se mêler de tout (école, interruption de grossesse, culture, régime pénitentiaire, etc.), ne se gêne pas non plus. *« Nous sommes obligés de réagir,* nous dit M. Bratt, du patronat, *car LO ne cesse d'avancer ses pions et sa stratégie s'étale sur vingt ans. »*

Après avoir été longtemps considérées, à l'époque où les sociaux-démocrates étaient au pouvoir, comme des « vaches sacrées », les organisations syndicales sont, aujourd'hui, de plus en plus critiquées. D'une part parce que les employeurs sont devenus plus *« dynamiques »* et moins affables que pendant les années de forte croissance économique. D'autre part, parce que les syndicats sont devenus d'énormes machines que les politiciens doivent absolument prendre en considération et qui limitent leur action. La centrale ouvrière compte deux millions cent quarante mille membres, dont six cent mille sont inscrits d'office au parti social-démocrate. La confédération des cadres et employés du secteur privé (T.C.O.) a plus d'un million d'adhérents.

Cette puissance a entraîné une bureaucratisation et creusé un fossé entre la base et le sommet de la hiérarchie — problème dont la confédération est d'ailleurs consciente. Lors du dernier congrès national, on a longuement discuté de la nécessité d'activer les membres et de les rapprocher du processus de décision. Ils n'ont par exemple rien à dire sur leurs salaires, fixés dans le cadre de conventions paritaires signées à Stockholm. Cette désaffection s'explique aussi par le fait que la nouvelle loi sur la participation aux décisions est très technique et que seuls des *« professionnels de la négociation »* peuvent la déchiffrer et l'interpréter. D'où le reproche souvent adressé aux délégués de parler un jargon syndical particulier. On n'arrête pas de *« négocier »* dans les entreprises et les bureaux suédois.

La Suède fourmille d'organisations fortes pour les locataires, les retraités, les artistes, les élèves, etc. *« Les idées de l'individu ne sont intéressantes et ne sont sérieusement écoutées que si celui-ci représente une organisation. L'intolérance gagne du terrain »*, écrit par exemple le romancier Sven Delblanc. Mais ces tendances corporatistes, si elles sont aujourd'hui largement et librement discutées dans la presse, ne sont pratiquement pas abordées par les politiciens pendant la campagne électorale. C'est seulement du bout des lèvres que le dirigeant libéral, M. Ullsten, stigmatise les *« machines à fabriquer les revendications »*. Sans remettre en cause leur utilité, les Suédois considèrent ces *« machines »* comme des acteurs à part entière du *« jeu du pouvoir »*, un peu anonymes, plus que comme des défenseurs de leurs intérêts particuliers. Les petits scandales financiers qui ont secoué ces derniers temps les syndicats des transports et des gens de mer ne font que renforcer ce sentiment de suspicion à l'égard des organisations.

Le secteur public est également la cible de vives attaques. Si l'industrie, pour seulement 10 %, est nationalisée en Suède, le nombre de fonctionnaires ne cesse d'augmenter. L'Etat, les communes et les régions emploient aujourd'hui un million quatre cent mille personnes, sur une population active de quatre millions trois cent soixante-cinq mille. Les communes ont absorbé la main-d'œuvre superflue de l'industrie en crise ; cette politique est d'ailleurs rendue responsable des déboires budgétaires du pays. Les relations entre les syndicats du secteur public et ceux de l'industrie privée ne sont pas toujours excellentes et ont tendance à se durcir, comme en témoignent les dernières négociations salariales.

Aussi, les organisations d'agents communaux surveillent leurs intérêts à la loupe et s'opposent à toute idée de partage du travail pour tenter de résorber le chômage. On en arrive parfois à des cas extrêmes. Ainsi à Lund, dans le Sud, les parents s'étaient proposés pour mettre bénévolement la main à la pâte dans les crèches, aussi bien pour pallier le manque de personnel que pour réduire leurs frais mensuels de garde des enfants. Le syndicat s'y est opposé, et a obtenu gain de cause, alléguant notamment que les parents n'avaient pas *reçu la formation adéquate et que* tout travail devait être rémunéré conformément aux conventions collectives.

Autre exemple : afin de diminuer légèrement leur loyer, de nombreux locataires souhaiteraient retapisser eux-mêmes les murs de leur appartement, ce qui, normalement, doit être fait par le propriétaire, et à la charge de celui-ci, tous les cinq ou sept ans. Les propriétaires avaient accepté, mais nombre d'entre eux ont dû faire marche arrière : les syndicats voyaient là une menace pour l'emploi de leurs membres... Une dizaine de professeurs ont été exclus de la fédération des enseignants parce qu'ils avaient suivi, pendant leurs vacances, un cours de formation permanente. Selon le syndicat, ces cours auraient dû être pris *sur* le temps de travail, et avec l'accord de syndicats... Et lorsque le ministre du travail propose *de donner aux jeunes chômeurs* des travaux de remplacement dans les communes, pour aider les vieillards par exemple, les syndicats, encore une fois, hésitent à donner leur accord, car ces postes pourraient devenir permanents...

Ce sont des petits faits qui irritent un nombre croissant de Suédois. A entendre les « organisations », dont les déclarations sont largement reproduites dans la presse, on a le sentiment que le pays est au bord de la ruine économique et sociale et que ses habitants vivent tous dans le besoin. Ce n'est objectivement pas le cas. Certes, l'aide sociale fournie aux familles a augmenté de 40 % en un an. Il est indéniable que le chômage est en forte progression, mais le niveau de vie des Suédois demeure l'un des plus élevé du monde : 1 300 000 sont propriétaires de leur villa. Il y a 500 000 bateaux de plaisance, on n'a jamais vendu autant d'appareils vidéo que cet hiver — c'était le cadeau de Noël familial, — et aucune compagnie charter volant vers le soleil des Baléares ou de Grèce n'a encore fait faillite. Il suffit de parler à quelques-uns des 400 000 Finlandais qui vivent ici, qui viennent d'un pays moins riche, ayant traversé des « crises » combien plus douloureuses, pour s'en rendre compte. Le mot *« crise suédoise »* les fait gentiment sourire, et ils considèrent les Suédois comme des *« enfants gâtés »*. En effet, pour la plupart, malgré une baisse de leur revenu réel de 12 % en six ans, la crise est encore une abstraction. Mais pour combien de temps ?

FIN

Espagne

S'ILS ARRIVENT AU POUVOIR

Les socialistes remettront en cause l'entrée du pays dans l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — Les socialistes ont l'intention, s'ils arrivent au pouvoir, de geler immédiatement les négociations sur l'intégration dans l'OTAN de l'Espagne, qui en est devenue le seizième membre en mai.

Dans une seconde phase, un gouvernement socialiste soumettrait à référendum l'appartenance à l'alliance atlantique acquise par un vote du Parlement malgré leur opposition. Selon M. Felipe Gonzalez, un éventuel retrait de l'alliance ne traumatiserait pas les forces armées, encore qu'il reconnaisse que ce ne serait pas du goût de certains des alliés de l'Espagne.

Le programme du parti socialiste est très modéré au plan économique. La seule nationalisation prévue est celle du réseau électrique, afin de nationaliser la distribution d'énergie actuellement aux mains de sociétés privées. L'axe principal de la politique économique sera la lutte contre le chômage qui touche 14 % de la population active. Aux deux millions de chômeurs, le P.S.O.E. promet la création de huit cent mille emplois pendant les quatre ans de la législature.

Il prévoit de freiner fortement le programme nucléaire du gouvernement centriste. Le P.S.O.E. se propose de limiter le nucléaire et d'augmenter la consommation de charbon et de gaz naturel aux dépens de celle des hydrocarbures.

Le parti socialiste entend accroître le rôle direct du premier ministre dans la défense nationale et la politique militaire. Le contrôle du ministère de l'intérieur sur la garde civile serait renforcé. Une réorganisation militaire territoriale permettrait un redéploiement des unités basées par Franco près des grandes villes, pour faire face à *« l'ennemi intérieur »*. Le dernier sondage publié par *El País* accorde 33,5 % des intentions de vote au parti socialiste. — *(Interim.)*

Pologne

L'épiscopat durcit le ton

Varsovie *(A.F.P.)*. — L'épiscopat polonais a estimé qu'on *« n'avait pas fait jusqu'à maintenant les pas appropriés »* en prévision d'une *« reprise du dialogue rompu par l'état de guerre »*, dans un communiqué publié vendredi 17 septembre. Sans épargner les *« représentants crédibles des groupes sociaux »*, (principalement les dirigeants de Solidarité) qui sont appelés *« aussi bien que les autorités de l'Etat »*, à trouver *« en commun une issue à la situation actuelle »*, ce document constitue un désaveu pour le gouvernement. Celui-ci avait affirmé jeudi devant la Diète avoir tenté en vain, notamment par l'intermédiaire de représentants de la hiérarchie catholique, d'entrer en contact avec les dirigeants clandestins de Solidarité, afin de leur permettre de « sortir de la conspiration ».

Alors que le gouvernement a rendu *« l'opposition souterraine »* responsable des affrontements du 31 août, les évêques déclarent qu'ils *« considèrent de leur devoir de prendre la défense de tous ceux qui, au cours de ces incidents, ont été battus, ont subi des blessures et des humiliations morales ont été privés de liberté ou condamnés à des amendes élevées »*. Ils condamnent *« les profanations provocatrices des temples »* (des grenades lacrymogènes ont été lancées dans les églises), ainsi que le passage à tabac de jeunes qui sortaient des églises.

Les évêques notent que *« les travailleurs désirent posséder leur propre représentation indépendante : les syndicats, y compris Solidarité et Solidarité rurale »*, et que *« la jeunesse qui étudie espère également une organisation qui lui convient »* (l'Union indépendante des étudiants, NZS, proche de Solidarité, a été dissoute). Enfin ils annoncent avoir *« décidé d'adresser aux autorités suprêmes de l'Etat un memorandum spécial sur l'aggravation de la situation »*. *« Il faut choisir,* proclament-ils, *la voie du dialogue et de la coopération entre toutes les forces sociales et le pouvoir de l'Etat. Il faut rejeter la voie de la négation et de la haine. On ne trouvera pas d'issue sans concessions mutuelles, sans conciliation et pardon. »*

PROCHE-ORIENT

L'OCCUPATION DE BEYROUTH-OUEST PAR LES FORCES ISRAÉLIENNES

Dans des termes proches de ceux de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, les condamnations de l'invasion de Beyrouth-Ouest par les Israéliens se multiplient dans le monde. M. Trudeau, premier ministre canadien, estime qu'« elle ne fait qu'assombrir les perspectives de paix » et le chef du gouvernement italien, M. Spadolini « condamne ces nouvelles et sanglantes actions militaires ».

● A BEYROUTH-OUEST, les forces d'Israël continuaient ce samedi leurs perquisitions et arrestations parmi les éléments de la population susceptibles d'avoir appartenu à des milices pro-palestiniennes. La radio des Mourabitoun, formation armée sunnite nassérienne, a cessé d'émettre vendredi. Une résistance pourrait encore se manifester dans les secteurs musulmans, où est implantée l'organisation chiite Amal.

Jérusalem a proposé, vendredi, à l'émissaire américain, M. Draper, que les armées israélienne et libanaise prennent contact « pour discuter du remplacement des soldats israéliens par des Libanais. Selon notre correspondant, ces conversations s'engageraient lundi, ce qui n'est nullement confirmé de source libanaise.

Les soldats israéliens qui, au cours des combats contre les Mourabitoun, avaient occupé, mercredi 15 septembre, une partie du périmètre de l'ambassade soviétique l'ont évacué vendredi. Selon les diplomates soviétiques à Beyrouth, les Israéliens ont pénétré dans le bâtiment du consulat.

Après M. Amine Gemayel, l'un des dirigeants du parti des Kataeb, et frère aîné du président élu assassiné le 14 septembre, M. Camille Chamoun, ancien président de la République libanaise (1952-1958) s'est porté candidat, à l'élection présidentielle. En exil à Paris depuis 1977, M. Raymond Eddé, président du Bloc national, député et ancien ministre, a aussi rendu publique sa candidature, par une déclaration à l'A.F.P., en réitérant toutefois les conditions qu'il avait posées à un tel geste dès le début de l'année : le retrait de l'armée israélienne, le retrait des forces syriennes et l'envoi de forces multinationales pour les remplacer dans les positions qu'elles occupent.

● A DAMAS, M. Yasser Arafat a commencé vendredi une tournée, qui doit le conduire dans les pays ayant accueilli des combattants palestiniens ainsi qu'en Arabie Saoudite. Dans la capitale syrienne le chef de l'O.L.P. présidera une réunion du « parlement » des fedayin. M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a approuvé « le plan de paix Brejnev au Proche-Orient en sept points » (« le Monde » du 17 septembre) et a rendu un vibrant hommage à l'« appui continuel » de l'« U.R.S.S. amie » à l'O.L.P. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Au Conseil de sécurité

Les États-Unis ont voté la résolution condamnant Jérusalem

De notre correspondante

New York (Nations unies). — Après deux jours de débats, le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni à la demande du Liban, a adopté vendredi soir 17 septembre, à l'unanimité de ses quinze membres, une résolution jordanienne qui condamne *« la récente incursion israélienne dans Beyrouth en violation des accords de cessez-le-feu et des résolutions du Conseil de sécurité »* et demande *« un retour immédiat aux positions occupées par Israël avant le 15 septembre 1982 »*.

A la demande de la délégation française, un paragraphe a été ajouté, réclamant l'application de la résolution 516, adoptée le 1er août, qui concerne l'action, récusée par Israël, des observateurs de l'ONU à Beyrouth.

Le représentant américain n'a pas pris la parole mais s'est joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour condamner l'action israélienne. C'est seulement la troisième fois depuis un an que Washington accepte de condamner Jérusalem : la première condamnation, en juillet 1981, avait suivi l'attaque du réacteur irakien de Tamuz ; la seconde, le 12 août, enjoignait aux Israéliens de respecter le cessez-le-feu.

Le représentant de la France, M. de la Barre de Nanteuil, a déploré l'assassinat de M. Gemayel, mais s'est félicité des assurances que M. Chesson a reçues à Beyrouth du président Sarkis concernant l'élection prochaine d'un nouveau président de la République. Accusant Israël de *« violation délibérée et sans aucune justification du plan Habib »*, M. de Nanteuil a estimé que les garanties obtenues par l'ambassadeur américain étaient gravement compromises. « *Le gouvernement français*, a-t-il dit, *dénonce cette action et attend le retour des forces israéliennes sur les bases qu'elles occupaient le 15 septembre* ». « *Il n'est peut-être pas inutile de rappeler*, a-t-il poursuivi, *que le plan Habib, à l'exécution duquel les Etats-Unis, la France et l'Italie ont apporté leur concours, avait été largement approuvé par la communauté internationale.* »

Et le représentant de la France a souligné l'importance que Paris accorde à l'entrée en action « *d'urgence* » des observateurs des Nations unies à Beyrouth dans le but de protéger les populations civiles et de faire respecter les accords précédemment intervenus.

Le premier jour des débats avait été marqué par des empoignades entre le représentant de la Syrie, M. El-Fattal, et celui d'Israël, M. Yehuda Blum, chacun accusant l'autre d'avoir fait assassiner Gemayel.

L'ambassadeur du Liban, M. Ghassan Tueni, avait ouvert les débats en rendant hommage à Bechir Gemayel. Les prétentions d'Israël d'*« agir pour la paix »* en envahissant Beyrouth sont *« si ridicules, si intolérables, si révoltantes*, a dit aussi M. Tueni, *qu'on est tenté de ne même pas essayer d'y répondre »*.

Le vote de la résolution jordanienne a été accueilli avec une sorte de lassitude, malgré le *« oui »* américain. En demandant à Jérusalem de revenir aux positions du 15 septembre, ce texte entérine tacitement ce qui s'est passé au Liban depuis le 6 juin. Il est vrai qu'il n'est peut-être que la première étape d'une nouvelle démarche dont les résolutions votées par le Conseil de sécurité en août ont donné l'exemple : dans un premier temps, le Conseil vote une résolution relativement modérée qui ne risque pas de provoquer un veto américain. Faute d'un début d'application, le Conseil peut ensuite, sans grand risque, prendre une position plus ferme, Mais plus d'une demi-douzaine de résolutions ont été ainsi votées depuis le 6 juin sans qu'Israël paraisse y attacher la moindre importance. Bel exemple de l'inefficacité que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, déplore dans son rapport annuel.

NICOLE BERNHEIM.

Washington estime avoir été trompé par les Israéliens sur leurs intentions véritables

De notre correspondant

Washington. — Ce n'est pas de gaieté de cœur que les Etats-Unis se sont associés à la condamnation d'Israël au Conseil de sécurité. Ils auraient préféré s'en tenir à leur propre communiqué de la veille demandant le *« retrait immédiat »* de l'armée israélienne et laisser leur envoyé spécial, M. Draper, agir sur place en médiateur. Washington craignait, d'autre part, qu'en isolant les Israéliens à l'ONU on ne les pousse à plus d'intransigeance. Enfin, il n'était pas bon pour M. Reagan de décevoir la communauté juive américaine, quelques semaines avant les élections, alors qu'elle avait plutôt bien réagi à son *« plan de paix »* au début du mois.

Mais d'autres raisons l'ont emporté, et tout d'abord l'image des Etats-Unis dans le monde arabe. Washington ne pouvait se permettre d'apparaître comme le complice d'Israël, après avoir parrainé le retrait de l'O.L.P. de Beyrouth et s'être posé comme médiateur au Proche-Orient. Tout le bénéfice de ces dernières semaines risquait d'être perdu.

D'autre part, les dirigeants américains sont intimement persuadés que l'initiative israélienne s'oppose à leurs principaux objectifs, c'est-à-dire la restauration de l'Etat libanais, la modération des gouvernements arabes et, à plus long terme, la solution du problème palestinien. Le porte-parole du département d'Etat soulignait vendredi qu'avant l'occupation israélienne de Beyrouth-Ouest — et malgré l'assassinat de Bechir Gemayel — l'armée libanaise était en train de reprendre progressivement le contrôle de la capitale.

Cela n'empêche pas les dirigeants américains de s'être totalement trompés pendant les vingt-quatre premières heures de l'occupation. Israël leur avait fait croire que c'était une opération préventive et limitée. Et ils s'étaient persuadés que cela pouvait être effectivement une garantie utile contre des troubles locaux. Leurs yeux se sont dessillés le lendemain. Et des propos assez durs ont alors été échangés avec Jérusalem, en public et en privé.

Le souci de ne pas trop braquer l'Etat hébreu — et, avec lui, la communauté juive américaine — est apparu vendredi au cours d'une tournée électorale de M. Reagan dans le New-Jersey. *« Je pense*, a dit le président, *que l'armée libanaise prendra les positions tenues par les Israéliens. Nous espérons que ceux-ci vont se retirer très bientôt. »*

Dans une autre déclaration, M. Reagan a semblé excuser l'entrée des Israéliens dans Beyrouth-Ouest, la présentant comme la réponse à une attaque de *« miliciens de gauche »*. On n'a pas bien compris de quoi il parlait. Un propos délibéré, ou une gaffe ? Peut-être simplement que, dans son désir de séduire cet auditoire du New-Jersey, le président a oublié que, selon ses propres porte-parole, l'entrée des Israéliens à Beyrouth-Ouest *« n'a pas de justification... »*

ROBERT SOLÉ.

M. Cheysson : Israël viole ses engagements

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a publié vendredi 17 septembre la déclaration suivante :

« L'offensive israélienne dans Beyrouth-Ouest depuis le 15 septembre et les bombardements qui accompagnent cette action constituent une violation de l'accord accepté par les belligérants, largement approuvé par la communauté internationale et à l'exécution duquel la France, les Etats-Unis d'Amérique et l'Italie ont apporté leur concours. Cette situation laisse de nombreuses populations civiles dénuées de protection, les garanties données en contrepartie de l'évacuation des forces armées étant désormais gravement compromises.

» La France dénonce et condamne une remise en cause que rien ne justifie. Il appartient au Liban, et à lui seul, d'assurer la continuité de ses propres institutions.

» La France juge indispensable le retour immédiat de l'armée israélienne aux positions qu'elle occupait le 14 septembre dernier, afin que soit engagée aussitôt la négociation sur les conditions d'évacuation de toutes les forces armées étrangères du Liban.

» L'attention du secrétaire général des Nations unies a de nouveau été attirée, lors de son passage à Paris, sur la nécessité d'appliquer d'urgence les résolutions 516, 517 et 518 relatives aux observateurs des Nations unies à Beyrouth (1). Leur présence au Liban en nombre suffisant, selon des modalités à établir avec le gouvernement libanais, apparaît comme une mesure indispensable. La France affirme dès maintenant sa résolution d'apporter son plein concours aux décisions qui pourraient intervenir. »

(1) Par ces résolutions, adoptées pendant la bataille de Beyrouth les 1er, 3 et 4 août, le Conseil de sécurité a décidé l'envoi d'observateurs militaires, approuvé les dispositions prises par le secrétaire général devant le refus de passage des Israéliens et « *blâmé* » Israël pour non-exécution des résolutions antérieures.

M. Sharon évoque un retrait « par étapes, en quelques semaines »

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre de la défense, M. Sharon, a déclaré à la radio, le samedi matin 18 septembre, à la suite de la résolution du Conseil de sécurité, demandant à Israël de quitter immédiatement Beyrouth-Ouest, que ses forces se retireront *« par étapes, en quelques semaines »*. Israël semble bien décidé à procéder à une opération de ratissage minutieuse de Beyrouth-Ouest, y compris dans les camps palestiniens.

La radio a, en effet, diffusé, sans les démentir, des informations en provenance de Beyrouth selon lesquelles les forces israéliennes, appuyées par l'armée libanaise, envisagent d'expulser tous les habitants des camps et de les transférer à l'est du Liban en territoire contrôlé par les Syriens. Le nombre des réfugiés est évalué entre cent cinquante mille et deux cent mille.

Des pourparlers entre les représentants de l'armée israélienne et de l'armée de Beyrouth pour discuter du remplacement des soldats de l'Etat hébreu par des militaires libanais doivent s'engager lundi. Ils risquent de se prolonger pour laisser le temps à Israël de terminer les fouilles et arrestations qui se poursuivent à un rythme accéléré à Beyrouth-Ouest. Quelques poches de résistance existeraient encore, selon un correspondant israélien sur place. Des soldats ont raconté, vendredi soir à la télévision, que la résistance des milices libanaises a été assez vive : *« Nous avons cru faire une promenade, on nous a combattus avec acharnement »*, a dit l'un d'entre eux.

Pour sa part, le journaliste israélien rapporte que des passants lui ont jeté : « Vous n'avez rien à faire chez nous : vous cherchez à nous dicter notre président et notre régime, allez-vous en ! » Le journaliste lui a répondu : *« Mais nous sommes venus pour nettoyer le Liban des fedayin »*, à quoi plusieurs habitants ont rétorqué : *« Allez nettoyer votre pays ! »*

Une *déclaration du chef d'état-major adjoint de l'armée israélienne*, le général Moshe Lévy, semble impliquer que l'entrée à Beyrouth-Ouest était prévue avant même la mort de Bechir Gemayel. *« Il était tout à fait clair que nous devions vérifier si tous les terroristes avaient bien quitté Beyrouth-Ouest »*, a-t-il dit.

Un correspondant militaire de *Maariv* révèle, dans une longue enquête, qu'une semaine avant l'attentat perpétré contre l'ambassadeur israélien en Grande-Bretagne, le 3 juin, le chef d'état-major a réuni les généraux pour débattre de nouveau des détails de l'opération prévue au Liban. Selon le journal, le début des opérations avait été reporté cinq fois au cours de l'année précédente.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BISHOP A PARIS

La France va accroître son aide économique à l'île de Grenade

La France a décidé d'accroître son aide — essentiellement technologique et économique — à Grenade, premier Etat socialiste des petites Antilles, en le faisant bénéficier du Fonds d'aide et de coopération (FAC) réservé en priorité aux pays d'Afrique francophone.

Tel est le résultat majeur des entretiens officiels à Paris de M. Maurice Bishop, dirigeant du gouvernement « révolutionnaire populaire » de Grenade, avec MM. Mitterrand, Cheysson et Cot.

La visite illustre la volonté française de *« coopérer avec tous les Etats des Caraïbes quel que soit leur système politique, qu'ils sont parfaitement libres de choisir, et d'encourager leur coopération mutuelle »*, a déclaré M. Cheysson à l'issue d'un entretien avec M. Bishop. Interrogé sur les répercussions éventuelles de la position française sur les relations avec Washington (qui a exclu Grenade de son plan d'aide aux Caraïbes), M. Cheysson a estimé qu'il serait *« déraisonnable qu'un pays, quel qu'il soit voit un inconvénient à notre politique de coopération »*.

La visite de M. Bishop intervient après celles de plusieurs responsables de pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, notamment le vice-président cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez, et le chef de la junte nicaraguayenne, le commandant Daniel Ortega.

De son côté, M. Bishop a exprimé son *« admiration »* pour la politique française à l'égard de l'Amérique centrale et des Caraïbes *« malgré les pressions de Washington »*. Il a estimé que Paris a un *« rôle stratégique »* à jouer *« face à la volonté américaine de déstabiliser et de diviser les pays de la région pour les recoloniser »*.

Les projets de coopération franco-grenadiens portent principalement sur l'assistance technologique dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la santé (équipement, agrandissement d'hôpitaux). Ils concernent également l'aviation civile. Grenade, voulant favoriser le tourisme, souhaite l'établissement de liaisons aériennes avec la Martinique et la Guadeloupe, et la télévision (l'île de Grenade, extrêmement montagneuse, ne dispose que d'un petit émetteur de télévision à portée réduite).

● *Une réunion d'information* sur la situation à Grenade se tiendra, le jeudi 23 septembre à 20 heures, à l'AGECA (11, rue de Charonne, Paris-11e, métro Alexandre-Dumas), avec la participation de M. Unison Whiteman, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Grenade.

● *M. Andreani, directeur des affaires politiques au ministère des relations extérieures*, a eu, jeudi 16 et vendredi 17 septembre, des entretiens à Moscou avec trois vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, MM. Kovalev (Europe occidentale), Illitchev, chef de la délégation soviétique à la conférence de Madrid, et Kornienko (Proche-Orient). De bonne source, on indique que les discussions ont permis aux deux parties d'exposer leurs positions respectives plutôt que de les rapprocher. La visite de M. Andreani n'avait nullement pour objet, assure-t-on, de préparer le terrain à la venue de M. Cheysson à Moscou. — *(A.F.P.)*

[Il semble pourtant qu'une visite de M. Cheysson, qui rencontrera son collègue soviétique M. Gromyko à New-York dans les prochaines semaines, soit envisagée à moyen terme.]

● *Les liaisons téléphoniques avec l'U.R.S.S.* — Les explications soviétiques sur la coupure des liaisons téléphoniques directes automatiques entre l'U.R.S.S. et l'Occident avancées par Moscou et faisant état de raisons techniques n'ont pas satisfait la Communauté européenne qui a une nouvelle fois protesté, vendredi 17 septembre, contre cette mesure. La protestation souligne *« la contradiction manifeste de la suspension des liaisons téléphoniques directes avec les accords d'Helsinki »*. Le ministère soviétique des postes prévoit le rétablissement de l'au-... *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA JUSTICE ARGENTINE réclamera l'extradition du chef de la loge maçonnique P2, M. Gelli, actuellement détenu en Suisse, pour délit de falsification de passeport argentin, a-t-on appris vendredi 17 septembre. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● DAVID BUDINSKY, immigrant juif polonais devenu l'un des principaux artisans de la transformation du mouvement syndical américain en une énorme puissance sociale et politique, est mort, vendredi 17 septembre, à l'âge de 90 ans. David Budinsky a dirigé d'une main de fer pendant trente-quatre ans, jusqu'à la retraite, il y a seize ans, le Syndicat international de la confection pour dames (IlgKu), qui comptait à son apogée quatre cent cinquante mille adhérents aux Etats-Unis te au Canada. — *(Reuter.)*

Guatemala

● QUATRE MEMBRES DE L'ARMEE DE LA GUERILLA DES PAUVRES (E.G.P.), l'une des quatre organisations de guérilla du pays, ont été fusillés par un peloton d'exécution, le vendredi 17 septembre à l'aube, dans la capitale. C'est la première fois qu'une telle exécution a lieu. C'est un tribunal spécial, créé depuis la proclamation de l'état de siège en juillet, qui a condamné à mort les quatre guérilleros. — *(A.F.P., A.P.)*

Guinée-Equatoriale

● M. TEODORO OBIANG NGUEMA, président équato-guinéen, effectuera une visite de travail en France mercredi et jeudi 22 et 23 septembre.

Iran

● LE CONFLIT IRAN-IRAK. — Un porte-parole militaire irakien a démenti vendredi 17 septembre qu'un Mig-25 de l'armée de l'air irakienne ait été abattu la veille sur le front sud, dans le pays, comme l'avait annoncé un communiqué militaire de Téhéran. (*le Monde* du 18 septembre) — *(A.F.P.)*

Maroc

● M. LOUIS MEXANDEAU, ministre des P.T.T., s'est rendu du 15 au 17 septembre 1982, en visite officielle à Rabat sur l'invitation du gouvernement marocain. Au cours de ce voyage, il a présidé avec M. Laenser Mohand, ministre des postes et télécommunications du Maroc, la séance d'ouverture de la quatrième réunion du comité mixte franco-marocain des postes et télécommunications prévu par le protocole d'accord du 25 mars 1976.

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA était attendu en France ce samedi 18 septembre, pour une visite privée durant laquelle il doit subir des soins dentaires.

Vietnam

● M. NGUYEN CO THACH A PARIS. — Le ministre vietnamien des affaires étrangères est arrivé à Paris, vendredi 17 septembre, pour une escale de trois jours avant de se rendre à New-York où il assistera à l'Assemblée générale des Nations unies. Il a été reçu peu après son arrivée par M. Cheysson.

ASIE

Chine

La visite du président nord-coréen mettrait un terme à une crise entre les deux pays

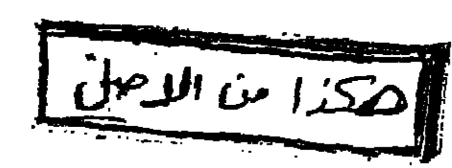
De notre correspondant

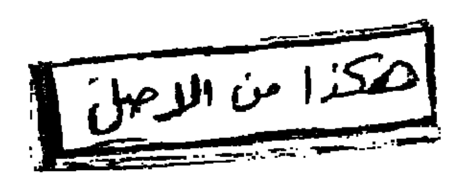
Pékin. — Les spéculations vont bon train à Pékin à la suite des révélations faites le 16 septembre, devant le président Nord-Coréen, au sujet d'un voyage secret effectué au printemps dernier à Pyongyang par MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang.

De source diplomatique occidentale, on relève que les relations entre les deux pays ont traversé, au cours des douze derniers mois, une passe difficile. Le président Kim Il Sung aurait observé, avec une certaine réserve, les luttes persistantes de personnes au sein de la direction chinoise, qui ont abouti, en juin 1981, à l'éviction de M. Hua Guofeng de la présidence du P.C. C'est en effet en Corée du Nord que M. Hua Guofeng avait effectué, en mai 1978, son premier voyage à l'étranger.

D'autres éléments de contentieux auraient pu toutefois justifier une mission chinoise de haut niveau à Pyongyang. Certains milieux diplomatiques occidentaux de Pékin font notamment état d'une grave crise qui aurait éclaté au début de l'année au sein de l'armée nord-coréenne. Inquiets pour leur sort, une dizaine de généraux auraient fait défection et se seraient réfugiés en Chine. Cette action aurait mis Pékin dans l'embarras et créé entre les deux pays un malaise qu'il était indispensable de dissiper au plus tôt. C'est dans ces conditions que MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang se seraient rendus secrètement à Pyongyang en avril afin de crever l'abcès. La visite effectuée ensuite en juin en Corée par M. Geng Biao, ministre de la défense, aurait eu, notamment, pour objectif de consolider la confiance entre les cadres militaires des deux pays.

Le fait que l'accord ait pu se faire sur l'organisation d'un nouveau voyage en Chine de M. Kim Il Sung est, dans ces conditions, considéré ici comme le signe d'une diminution des frictions entre les deux capitales. — M. L.





Le Monde

politique

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. MAUROY : M. Giscard d'Estaing cherche à effrayer les Français par tous les moyens

M. Valéry Giscard d'Estaing en sera sans doute satisfait : l'ampleur et la vigueur des réactions de la majorité, après son intervention télévisée du jeudi 16 septembre, montrent qu'il a effectué un « retour » réussi. Certes, le premier ministre, ainsi que le parti communiste, ne commettent pas l'erreur de le valoriser à l'excès en le désignant comme l'adversaire unique ou principal. M. Pierre Mauroy parle du « bal des revenants » où tournoient MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing, lequel cherche « à effrayer les Français par tous les moyens ». L'Humanité s'inquiète de « l'escalade des failles », selon l'expression utilisée par René Andrieu dans son éditorial du samedi 18 septembre. Ces « failles », note celui-ci, s'expriment sur des registres différents mais ont en commun trois caractéristiques : « Ils sont tous frappés d'amnésie quand on leur parle de la gestion du passé. Ils condamnent la politique actuelle mais ne font aucune proposition. » Aucune proposition, « aucun projet politique concret » : c'est aussi l'avis de M. Laurent Fabius, ministre chargé du budget.

M. Mauroy s'intéresse plutôt aux conséquences que les prévisions « apocalyptiques » de l'ancien président de la République et de ses deux anciens premiers ministres peuvent avoir sur la politique du pays. Ces « mensonges » troublent et inquiètent une partie de l'opinion, reconnaît-il, « nourrissent le pessimisme » de certains milieux économiques et favorisent les manœuvres spéculatives. M. Giscard d'Estaing, affirme M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, « participe à la mise en danger de la monnaie », bien qu'il se défende de toute initiative ou tout propos susceptibles de porter atteinte aux intérêts nationaux.

Ces réactions massives manifestent que la gauche a pris conscience que M. Giscard d'Estaing, tenu jusqu'alors comme une sorte de challenger de M. Chirac au sein de l'opposition, représente pour elle une menace aussi réelle que le maire de Paris. — J.-Y. L.

Clôturant les journées parlementaires du P.S., vendredi après-midi 17 septembre, en présence de la presse, alors que jusque-là les débats avaient eu lieu à huis clos, M. Pierre Mauroy a notamment déclaré : *« Nous sommes la majorité de la parole tenue. Depuis quinze mois avons-nous changé ? Non. J'entends beaucoup parler de rigueur ces derniers temps. Oui, il faut savoir faire preuve de rigueur. Et d'abord par rapport à nous-mêmes, à ce que nous sommes et ce que nous devons réaliser.*

» Depuis un siècle, dans l'opposition le plus souvent, nous avons contribué à façonner la société, à la rendre plus humaine et plus démocratique. Cette avancée nous devons l'accélérer à présent que nous sommes au pouvoir. Dire cela est-ce ignorer les difficultés, rêver, faire montre d'un optimisme déplacé ? Pas du tout. Je suis optimiste, car je sais pouvoir compter sur notre volonté commune. Là où je suis, je reste d'abord un homme de progrès. Nous demeurons les bâtisseurs d'un monde qui est celui de notre engagement collectif.

» Oh, je ne dis pas et je n'ai jamais dit que la France était socialiste. Elle ne l'est pas encore ! Mais jamais nous n'accepterons de nous identifier à un système capitaliste dont le dérèglement explique bien des difficultés actuelles. C'est d'ailleurs une raison de plus de ne pas aborder la crise économique actuelle avec pessimisme et découragement.

» L'économie a, certes, ses règles et ses lois. Et nous en tenons compte. Mais c'est la volonté qui sous-tend une politique qui est déterminante. C'est cette volonté qui nous pousse à aller au maximum de la croissance possible et à ne pas nous abandonner aux poisons de la croissance zéro dont nous pouvons aujourd'hui mesurer les conséquences dramatiques. C'est cette volonté qu'exprimera, par exemple, le IXe plan. Si elle venait à manquer, il ne nous resterait plus que la gestion de la société telle qu'elle est. La gauche a toujours eu une perspective d'avenir. Elle ne peut se laisser enfermer dans le présent. Ou alors pourquoi planifier ?

» Ceux qui nous accusent de changer de politique sont en réalité ceux qui souhaitent nous voir tourner le dos à nos engagements. Eh bien ils seront déçus. Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent les programmes comme des « gobe-mouche ». (1) Que de mépris d'ailleurs dans cette expression ! Que de suffisance aussi de la part d'hommes qui se décernaient mutuellement hier des brevets de « meilleurs économistes de France ».

Le premier ministre a ajouté :

« M. Valéry Giscard d'Estaing s'est publiquement plaint de la qualité du débat politique français. Il reste, selon lui, « déficitaire ». C'est une notion que l'ancien président connaît bien, en effet. Eh bien, je ne crois pas que ce soit élever notre débat public que de chercher à effrayer les Français par tous les moyens.

» Je ne crois pas que ce soit élever notre débat public que de refuser de proposer un programme au pays.

» La gauche dans l'opposition n'avait pas craint d'exposer ses idées et ses analyses. La droite n'a ni ce courage ni cette honnêteté. Comme si les Français n'avaient pas le droit de connaître ses intentions.

» Pourtant ce programme de la droite, il existe. Les Français le découvrent depuis quelques semaines au fil de cet étrange bal des revenants auquel nous assistons. A chacune de leurs interventions, MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Barre laissent en effet percer le bout de l'oreille et en révèlent un aspect.

Après avoir rappelé les dispositions arrêtées par le gouvernement pour répondre aux « trois inquiétudes majeures » des Français — l'emploi, les prix, et la sécurité — M. Mauroy a notamment souligné :

« La crise économique en durant, loin de nous faire renoncer, nous renforce dans notre volonté de lutter contre les inégalités. Je voudrais aussi balayer l'argument complaisamment répété selon lequel nous aurions décidé d'amputer le pouvoir d'achat des Français. M. Giscard d'Estaing l'a encore utilisé à la télévision. Or les agriculteurs, par exemple, peuvent témoigner de la dégradation de leur pouvoir d'achat durant le précédent septennat. Non seulement M. Giscard d'Estaing devrait être plus prudent, mais surtout il devrait vérifier ses affirmations.

» Grâce aux fortes augmentations des prestations sociales, le revenu disponible des Français a progressé en 1981 de 3,2 %. En 1982 il progressera de 1,7 %. Et dans le budget de 1983 nous prévoyons une augmentation de 0,9 %. (...) La politique que nous menons commence à porter ses fruits (...)

» C'est trop facile de dire que « le socialisme ça ne marche pas » alors que chacun sait bien que lorsque la gauche parvient au pouvoir c'est parce que la droite a fait faillite, c'est parce que le système est en crise. Eh bien, nous relevons le défi. (...) Nous ne sommes pas venus au pouvoir pour réparer les erreurs de la droite. Certes, il nous faut le faire aussi. Mais nous sommes venus pour mettre en œuvre une autre politique. »

(1) Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le 12 septembre, M. Raymond Barre avait déclaré : « Les programmes sont bons pour les élections et les gobe-mouches ».

La contre-attaque

(Suite de la première page.)

Il s'agissait aussi d'affirmer, en cette circonstance, sa convergence personnelle et celle du gouvernement avec, d'une part, la ligne majoritaire du parti socialiste, d'autre part, la position défendue par le parti communiste, dont le secrétaire général, M. Georges Marchais, avait vivement récusé, à la fête de *l'Humanité*, les perspectives de croissance ralentie évoquées par M. Rocard.

En mettant ainsi les choses au point, M. Mauroy a joué son rôle de chef naturel de la majorité parlementaire. Il l'a fait avec d'autant plus d'assurance que la publication des derniers indicateurs relatifs à l'évolution de l'inflation et du chômage venaient de lui apporter un double sujet d'encouragement. De même, M. Mauroy a répondu aux réserves des communistes et de ceux des socialistes qui, tels MM. Christian Goux, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, et Andé Laignel, député de l'Indre, regrettent que le projet de loi de finances pour 1983 n'engage pas une profonde réforme de la fiscalité. Exprimant son étonnement devant ces appréciations, le chef du gouvernement a rappelé les différentes mesures prévues dans un souci de justice fiscale : exonération de l'impôt sur le revenu pour les célibataires payés au SMIC, exonération de la taxe d'habitation pour les personnes âgées les plus démunies, augmentation de l'abattement sur les droits de succession, création d'une tranche d'imposition à 65 % pour les contribuables les plus aisés, etc.

En revanche, M. Mauroy n'a fait aucun commentaire sur l'exonération de l'outil de travail de l'impôt sur la fortune, décidée mercredi dernier par le conseil des ministres. Sans doute ne tenait-il pas outre mesure à afficher publiquement la responsabilité d'une décision dont la paternité ne lui revient pas directement.

Mais l'objectif de M. Mauroy était surtout de répliquer à l'opposition. Dans ce registre, le premier ministre s'en est donné à cœur joie, à la satisfaction des parlementaires socialistes. Par leur attitude essentiellement négative, M. Raymond Barre, le 12 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1, puis, quatre jours plus tard, M. Valéry Giscard d'Estaing avaient fourni à M. Mauroy plusieurs cibles faciles à atteindre. Le premier ministre ne s'est pas privé de contre-attaquer, tantôt avec humour, tantôt avec véhémence. Il a eu beau jeu de relever que MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac se bornent, pour l'instant, à dénigrer la majorité sans proposer au pays le moindre projet de rechange.

C'est de bonne guerre. Pourtant ce programme commence à s'esquisser, M. Mauroy a eu raison de le noter, puisqu'on sait déjà, par exemple, que M. Chirac abrogerait volontiers les lois Auroux, instituant de nouveaux droits pour les travailleurs, ainsi que les lois de nationalisations, que M. Barre « suspendrait » pendant deux ans la cinquième semaine de congés payés, que M. Giscard d'Estaing procéderait lui aussi à une dénationalisation et reconsidérerait « *fondamentalement* » toutes les mesures économiques arrêtées par la gauche. Plus catégorique que jamais, M. Barre concluait d'ailleurs, vendredi soir, au cours du meeting organisé à Marseille par l'U.D.F., que l'après-socialisme devrait exclure « *toute idée de compromis historique* », et que rien de ce qui a été et sera fait par la gauche « *ne devra être tenu pour irréversible* ».

M. Mauroy a mis facilement en évidence la faiblesse d'une argumentation qui se résume, pour l'essentiel, à postuler simplement que « *le socialisme, ça ne marche pas* », slogan lancé jeudi soir par M. Giscard d'Estaing et repris dès vendredi matin, dans plusieurs villes, au moyen de deux cent mille affichettes, par le Mouvement des jeunes giscardiens. Ce défi, M. Mauroy le relève. Le premier ministre, en effet, conteste l'analyse selon laquelle « *les déçus du socialisme* » sont déjà légion et iront à coup sûr grossir les rangs de l'opposition lors des prochaines échéances électorales. Il en veut pour preuve les sondages indiquant que, dans leur majorité, les citoyens considèrent que la lutte contre la crise économique implique d'abord la réduction des inégalités et le développement de la solidarité, c'est-à-dire sont convaincus, comme les socialistes et les communistes, que le progrès social conditionne désormais le progrès économique.

Pour peu que la sortie du blocage des prix et des revenus se fasse en douceur et que les partis de la majorité se mobilisent fermement, M. Mauroy est persuadé que le gouvernement prouvera que « *le socialisme, ça marche !* » et fera apparaître la gauche plus crédible que les « *revenants* » de la droite.

M. Mauroy n'a pas eu de chance. Son discours — l'un des plus denses qu'il ait prononcés depuis son installation à l'hôtel Matignon — a été quelque peu occulté, dans l'actualité, par le nouvel attentat perpétré à Paris. Son impact sur l'opinion en aura peut-être été réduit. Néanmoins, le premier ministre a donné le ton de la campagne d'opinion de la majorité. Cette contribution n'a pas été mince puisqu'elle a permis de rappeler quel est l'enjeu des débats actuels...

Au fur et à mesure qu'approchent les élections municipales, les « voix » de la droite tendent à se radicaliser, mais, faute de disposer d'un projet constructif à opposer à la gauche, celle-ci conserve un gros avantage politique, celui de pouvoir affirmer que, pour les électeurs, l'alternative, finalement, sera simple : donner à la gauche le temps de continuer à faire ses preuves ou revenir tout bonnement au passé. La question est de savoir si, ainsi présentée, cette alternative n'apparaîtra pas aux intéressés... trop simpliste.

ALAIN ROLLAT.

M. BARRE : verbiage et gaspillage sont les deux mamelles de la générosité socialiste

Il n'y a pas eu la moindre fausse note dans le concert d'éloges qu'ont décernés à M. Giscard d'Estaing — à la suite de sa prestation télévisée de jeudi, — l'ensemble des députés et sénateurs de l'U.D.F. réunis, vendredi 17 et samedi 18 septembre, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) pour préparer la rentrée parlementaire. Du giscardien le plus modéré au centriste le plus farouche, chacun avait à la bouche les qualificatifs les plus forts pour exprimer son enthousiasme en évoquant à la fois la forme et le fond du discours de l'ancien président de la République et pour se réjouir que celui-ci ait su se placer « au-dessus de la mêlée ». A la faveur de cet événement, ces journées parlementaires se sont déroulées mieux que jamais, dans la plus parfaite des sérénités. Et, comme le soulignait le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, elles ont pu administrer la preuve que l'U.D.F. était « plus vivante et unie que jamais ». Les parlementaires ont manifesté leur volonté d'action et de réflexion sur l'avenir. Cette volonté a été particulièrement manifeste au cours des travaux de vendredi et elle a été affirmée avec chaleur, le soir, lors du meeting qu'avait organisé M. Gaudin à Marseille. Ce meeting a réuni quelque sept mille participants. Il a été, avec les interventions de Mme Simone Veil et de MM. Raymond Barre et Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., le point fort de ces deux journées. Il a confirmé la combativité croissante des élus de l'U.D.F. à l'approche des municipales.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Marseille. — Vendredi, la matinée est consacrée aux débats sur la politique économique et sociale de la France. M. Edmond Alphandéry, député (U.D.F.) de Maine-et-Loire, énumère « *les séquelles durables sur l'économie qu'a laissées la politique conduite depuis mai 1981* ». Il insiste particulièrement sur le déficit « *considérable* » du commerce extérieur qui « *ne cesse de mettre en danger le franc* ». Il propose notamment, pour « *la restauration de la confiance* », un remaniement gouvernemental avec « *le départ de tous ceux qui ont gaspillé leur capital de crédibilité* ». M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne, estime que « *dans un an, la France sera le tiers-monde des pays développés* ». Selon lui, « *il n'y a plus aucune chance que le gouvernement s'en sorte, parce qu'il été élu sur un malentendu (...). Il est pris dans une nasse. Si les communistes restent au gouvernement, la France ne pourra retrouver sa crédibilité auprès de ses amis internationaux* ». M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur des Hauts-de-Seine, 1983 a été « *fait dans la hâte* ». juge que le projet de budget pour Il explique : « *Ce budget n'a pas tenu compte de la politique de blocage des prix et des revenus. Il est déséquilibré aussi bien dans ses dépenses que dans ses recettes* ». Par ailleurs, l'ancien ministre de l'économie et des finances relève « *le clivage au sein du gouvernement entre les doctrinaires, qui veulent continuer la politique de 1981, et ceux qui veulent passer pour des hommes de rigueur, d'expérience* ». M. François d'Aubert, député (P.R.) de la Mayenne, n'est pas moins sévère. Il qualifie le budget 1983 de « *budget truqué, fondé sur des hypothèses économiques irréalistes : un pari aventuré sur la croissance et une augmentation de 5,3 % des exportations* » « *On hésite pour ce budget 1983 à faire la part du rêve et celle de l'imposture ; mais on ne saurait voir dans ce trompe-l'œil un gage de sérieux* », affirme-t-il.

L'après-midi est réservé aux débats sur la politique sociale. Selon M. Jacques Barrot, député de Haute-Loire, « *l'échec social prouve qu'il n'y a pas à terme de politique sociale sans une renaissance économique qui permettra de réduire la politique d'assistance et de financer les besoins sociaux authentiques* ». Il déclare que « *l'U.D.F. est prête à apporter sa contribution à ce grand débat si tant est que le socialisme abandonne ses présupposés idéologues qui conduisent supposés idéologiques qui conduisent la France à de graves impasses* ». M. Daniel Hoeffel, sénateur du Bas-Rhin, estime que chacun « *sent qu'il y a trop d'abus et de gaspillage dans le domaine de la protection sociale* ». Il ajoute : « *Une fraction des socialistes semblent l'avoir compris (MM. Rocard, Delors et Bérégovoy) alors que les partis actuellement au pouvoir avaient critiqué ou combattu le plan de redressement de la Sécurité sociale mis en œuvre en 1979-1980.* » M. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, juge que « *la crise de notre système de protection sociale — crise financière, d'efficacité, de société, de morale — est aussi une manifestation de la crise plus générale des solutions empruntées au mythe de l'Etat-providence* ». Il propose la constitution, au sein de l'U.D.F., d'un groupe de travail qui imaginerait « *une nouvelle politique sociale au-delà des solutions de l'Etat-providence* ».

De notre envoyée spéciale

M. Michel Miroudot, sénateur de Haute-Saône, dénonce la suppression « *pure et simple* » du secteur privé des hôpitaux publics. Selon lui, cette suppression entraînera à terme « *ce que d'aucuns ont appelé la prolétarisation des grands patrons qui n'auront pour choix que l'étranger ou la création de nouvelles cliniques privées* ». M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle, note que « *insidieusement et subrepticement, les attaques contre le secteur libéral du système de soins vont marquer des points vers la collectivisation de la médecine* », « *Tout se passe*, ajoute-t-il, *comme si la santé pouvait résulter d'une organisation sociale dans laquelle la prévention et la manifestation de la médecine tiendraient le premier rôle, reléguant au second plan la médecine d'intervention et de soin.* » Il propose, en liaison avec le R.P.R. l'élaboration d'une charte de santé de l'opposition.

Au terme de cette première journée, l'ensemble des parlementaires U.D.F. se retrouvent à Marseille pour participer au meeting organisé par M. Gaudin. La nombreuse assistance assure le succès de cette réunion. Succès pour l'U.D.F., mai saussi pour son organisateur, candidat aux élections municipales contre M. Gaston Defferre, maire de la ville.

« Il faut d'abord écarter toute idée de compromis historique, autrement dit, ces arrangements d'ordre politique auxquels l'on recourt en temps de grandes difficultés et qui permettent, grâce à des concours empressés qu'inspire, bien entendu, l'intérêt national, de rafistoler le vaisseau en détresse. Or l'actuel pouvoir n'a pas caché sa volonté de modifier en profondeur la société française dans un sens qui ne peut, à mon avis, permettre à la France de faire face au défi de l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'une alternance politique. Il s'agit d'une transformation de la société dont nous ne mesurons pas suffisamment l'importance. Voilà pourquoi, le moment venu, rien de ce qui a été fait ne devra être tenu pour irréversible. Rien ne devra être directement ou indirectement légitimé sans une consultation claire du peuple français, une telle consultation devant engager le chef de l'Etat. »

M. Barre ajoute : « *Il faut en second lieu que l'opposition ne se comporte pas en marchande d'illusions. Demain, après les bouleversements de l'expérience socialiste, il faudra de nouveau entreprendre une longue et dure marche pour remettre la France debout.* » Il réaffirme qu'il n'est pas favorable à ce qu'on appelle « *les programmes* » mais qu'il croit plutôt à « *une stratégie à long terme* », une stratégie qu'il définit comme devant être celle de « *l'indépendance et du progrès fondée sur les puissants ressorts de la liberté et de la solidarité* ». Il poursuit : « *Certes l'actuel pouvoir et tous ceux qui le servent ne cessent de refuser à d'autres qu'eux-mêmes la générosité qui leur vaudrait le soutien du peuple de gauche. Mais nous avons maintenant, Dieu merci ! les résultats de la générosité de gauche. Verbiage et gaspillage sont les deux mamelles de la générosité socialiste* », conclut l'ancien premier ministre.

M. Jean Lecanuet évoque l'émission télévisée de jeudi soir : « *Hier, nous avons eu la joie après seize mois de silence d'entendre Valéry Giscard d'Estaing.* » Il tient à dire à tous ceux qui en douteraient : « *L'U.D.F. est bien vivante et si elle avait un problème, ce n'est pas de manquer d'hommes de valeur mais d'en avoir beaucoup.* » Il insiste sur la volonté de l'U.D.F. de défendre l'union et une entente étroite avec tous ses partenaires de l'opposition. Il se livre à une sévère critique du gouvernement qui « *après la relance, la pause, le freinage, le blocage propose le recul* ». Il dénonce cet « *alibi éculé* » qu'est l'héritage. Il apporte le soutien de l'U.D.F. à M. Jacques Chirac qui après l'attentat de vendredi à Paris a demandé audience à M. Mitterrand : « *Il faut que Jacques Chirac sache que l'U.D.F. l'accompagne dans cette démarche.* » Il ajoute : « *Il faut que le président de la République passe des paroles largement distribuées, à l'action.* » Et il rappelle « *que les socialistes voulaient s'identifier à ce qu'ils n'arrivent pas à donner aux Français : la sécurité* ». Et puisqu'il est à Marseille, M. Lecanuet dénonce la mise en place par le pouvoir actuel du « *mécanisme tortueux d'une loi électorale qui n'est faite que pour permettre à la majorité une victoire qui se dérobe* ». Il demande aux militants de se mobiliser et de se tenir « *prêts à la riposte, prêts à redresser le pays s'il glissait dans de pires difficultés* ». « *Il faut redonner à la France les chances d'un avnir de liberté et de progrès* », conclut M. Jean Lecanuet.

Mme VEIL : un formidable pari

Ouvrant le meeting de Marseille, M. Jean-Claude Gaudin affirme : « *L'opinion publique a soudainement pris conscience de l'ampleur de l'échec. Elle a compris quels sont les mots-clés de la politique socialiste : impréparation, incohérence, incompétence, irresponsabilité, intolérance.* » Il ajoute : « *On aurait pu croire que, en vingt ans d'opposition, les socialistes avaient eu le temps de beaucoup réfléchir et de mettre au point des projets cohérents. Eh bien, non ! Il est clair aujourd'hui que vingt ans ne leur ont pas suffi pour se préparer à gouverner la France. Il faut qu'ils retournent dans l'opposition et le plus vite possible !* »

Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, propose à l'opposition « *d'ouvrir les yeux sur la place et le rôle de la France dans le monde. Réalisons enfin que notre destin est lié à l'Europe* », demande-t-elle. Elle poursuit : « *Il faut le dire et le répéter, nous ne pourrons amortir les effets de la crise mondiale actuelle que si l'Europe est unie, solidaire et renforce sa capacité d'action en vue d'objectifs nouveaux et ambitieux. L'opinion n'est pas suffisamment consciente de ce que la Communauté nous a apporté depuis vingt-cinq ans. (...) Il nous revient de convaincre qu'il n'y a pas de fatalité du médiocre et de l'ennui, pas de fatalité de la misère et du déclin. Il nous revient de convaincre que le défi auquel nous sommes confrontés, non seulement nous Français, mais le monde tout entier, peut être gagné, doit être gagné.* » Elle précise : « *Ce défi ne peut être relevé que si l'Europe unit toutes ses forces pour proposer au monde de nouvelles règles, en apportant elle-même une part de ses richesses à cette remise en ordre. Il s'agit là d'un formidable pari, pari non pas du désespoir et de la dernière chance, mais, au contraire, un pari sur la capacité des hommes à sortir de l'engrenage qui pourrait nous conduire à la catastrophe. C'est le pari européen, sur lequel nous devrons d'ores et déjà nous engager pour l'avenir.* »

M. Raymond Barre, comme il l'avait pu le faire devant les jeunes centristes (*le Monde* daté 5-6 septembre) et au « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 14 septembre), dresse le bilan d'une année de changement. « *Les fruits ont très vite dépassé la promesse des fleurs, ce sont des fruits amers !* », dit-il avant de s'étonner que le pouvoir puisse parler d'un « *consensus* » ou d'une « *adhésion populaire* ». Il déplore que la France paie de prix de l'« *irresponsabilité, fille de l'idéologie socialiste* ». Il précise quel est, selon lui, le double devoir de l'opposition : « *Eclairer les Français en leur rappelant objectivement et sans relâche les faits qui jugent l'expérience socialiste et préparer l'avenir en pratiquant avant tout l'union. Une union respectueuse des diverses sensibilités. Une union qui s'exprime par une loyale coopération, qui fait passer le service de la France avant la conquête du pouvoir.* » Il ajoute : « *Préparer l'avenir, c'est aussi indiquer clairement aux Français les principes qui devront fonder l'action à mener pour assurer le redressement et le renouveau de la France.* »

M. Raymond Barre définit ses principes. Il déclare notamment :

● *L'état de santé de MM. Pierre Messmer et Julien Schvartz*, blessés, jeudi soir 16 septembre, dans un accident de la route, est considéré comme satisfaisant. Le médecin-chef de l'hôpital de Metz où l'ancien premier ministre et le président du conseil général de la Moselle ont été placés en service de réanimation, indiquait vendredi : « *L'évolution clinique et biologique a été satisfaisante et l'état des victimes est actuellement bon.* » Il ajoutait que « *comme toujours, une grande prudence s'impose en matière de polytraumatisme en ce qui concerne l'évolution* ».

TERRORISME

LE NOUVEL ATTENTAT

Quarante-trois blessés légers et cinq blessés graves : tel est le bilan de l'attentat qui visait vendredi 17 septembre, à 13 h 25, une voiture du corps diplomatique israélien, rue Cardinet, à Paris (17e). Outre les occupants du véhicule — M. Amos Manel, acheteur à la mission d'achat israélienne à Paris et deux de ses parents, M. Zoltan Mandel et Mme Veronica Mandel — un élève du lycée Carnot — qui longe la rue Cardinet —, Thierry L., quinze ans, est grièvement blessé, et un autre, Christophe H., douze ans, moins gravement.

Seule Mme Mandel est dans un état critique. Hospitalisée à Bichat, elle a dû subir une très longue intervention chirurgicale. Deux adolescents ont été admis à l'hôpital Bretonneau. L'un d'entre eux devrait sortir ce samedi. L'état de son compagnon n'inspire pas d'inquiétude.

A Beaujon, deux blessés graves ont été admis, dont le pronostic vital ne semble pas non plus en danger. A Lariboisière et à Trousseau, plus de dix blessés légers ont été reçus. La plupart ont pu regagner leur domicile.

Les enquêteurs restaient fort discrets, ce samedi matin. Il semble que deux charges d'explosif aient été posées sur chacun des sièges avant de la voiture. La mission d'achat israélienne, située boulevard Malesherbes, en face du lycée Carnot et à quelques dizaines de mètres du lieu de l'explosion, avait déjà été mitraillée en mars dernier.

Une information contre X... a été ouverte, vendredi soir, par le parquet de Paris, pour destruction volontaire par substance explosive ayant entraîné des infirmités permanentes, tentative d'assassinat et attentat à la paix

« Qu'ils se fassent sauter entre eux... »

Il avait eu une intuition. Comme chaque jour, pour se rendre à son travail, l'inspecteur principal Sammy Ghozlan passait boulevard Malesherbes devant une annexe de l'ambassade d'Israël, l'hôtel particulier de la mission d'achat du ministère israélien de la défense à Paris. Mais ce vendredi matin il avait eu un soupçon d'inquiétude à la vue d'un policier, sans gilet pare-balles, seul devant la mission israélienne, isolé et fragile. Et cette confirmation sinistre, vendredi après-midi : cet attentat, à quelques heures du nouvel an juif, de la veillée inaugurant Roch-Hachana.

Une répétition insoutenable, qu'il ressent très vivement, lui, juif et policier, qui avait été détaché rue des Rosiers pour rassurer la population durant l'enquête sur la tuerie du 9 août. *« Je vous avais dit que ce n'était pas fini »*, rappelle-t-il, exprimant son sentiment pessimiste, d'impuissance et de colères mêlées, commun à tous les policiers parisiens en cet été 1982. Plusieurs semaines étouffées par cette routine meurtrière : le restaurant Goldenberg, six morts ; rue de la Baume, un blessé grave ; l'ambassade d'Irak, des blessés légers ; l'avenue de la Bourdonnais, deux morts et, aujourd'hui, rue Cardinet (17e).

Comme un camouflet à l'égard de M. Mauroy qui, au même moment, devant les parlementaires socialistes, faisait du sentiment d'insécurité *« le troisième motif d'inquiétude des Français »* ; comme l'écho terroriste de la dérive libanaise : Bechir Gemayel assassiné, les chars israéliens dans Beyrouth-Ouest, cette ombre portée du théâtre proche-oriental en plein Paris ; comme la négation, enfin, de Roch-Hachana... A cette fois-ci, cependant, un peu plus de précipitation et d'affolement, la ronde des secours et des services en tout genre, la bousculade des personnalités et la quête de leurs « petites phrases », toujours sincères mais le plus souvent anodines.

Un homme en sang, sans connaissance, chemise en lambeaux, jambes déchirées, est péniblement arraché de la carcasse crème d'une 504 Peugeot. 15 heures, 17 septembre, ce vendredi, trente-cinq minutes après l'explosion. Une couche de verre brisé recouvre les trottoirs. Sur trois étages, les vitres de la façade grisâtre du lycée Carnot qui longe la rue Cardinet ont éclaté, ainsi que celles des immeubles proches, jusqu'au boulevard Malesherbes. Face au véhicule démembré, la porte cochère massive du n° 70 est pulvérisée. Alentour, une dizaine d'automobiles sont peu ou prou atteintes.

« Un nuage énorme tout blanc »

« C'était tout blanc, ce nuage énorme », dit une passante encore choquée, insistant sur l'effet de souffle qui a ébranlé le lycée. Au re-de-chaussée du n° 70, sous le porche, une jeune femme déblaie les gravats : *« Quand ça a éclaté, j'ai été violemment poussée au fond de la pièce »*. Noirci, le toit de la voiture piégée est plié en deux. Le coffre arrière béant, le radiateur projeté en avant. Seul repère... une plaque d'immatriculation verte, *59 CD 233*, celle du corps diplomatique israélien en l'occurrence. A quelques mètres, un Vélosolex calciné, *« réduit à un jouet »*, dit un magistrat. Et signe dérisoire, ce parapluie noir ouvert, déchiqueté, baleines apparentes, traînant dans le caniveau.

Tout autour, se garent, se rangent et s'emmêlent voitures et personnels de secours, SAMU, pompiers, ambulances. Les quelques passants blessés légèrement sont rapidement soignés sur place tandis que les premiers témoins sont entendus dans un car de police-secours. Au milieu de cette bousculade, le commissaire divisionnaire Jacques Genthial, patron de la brigade criminelle, placide et méticuleux, se penche sur les restes du moteur de la voiture. *« Ce qui est bizarre, c'est l'explosif »* commente-t-il d'emblée. A-t-il été jeté de l'extérieur, avait-il été placé sur le vélosolex ou encore accroché sous le moteur ? Quelques minutes plus tard, des policiers déduiront qu'il avait été placé sous l'aile avant droite. L'explosion se serait produite alors que la voiture, garée, manœuvrait pour se dégager, avec, à son bord, trois personnes, un fonctionnaire israélien, deux membres de sa famille, des cousins vénézuéliens, pense-t-on.

Il y a d'autres blessés, au 145 du boulevard Malesherbes, dans la cour du lycée Carnot, baptisé pour l'heure par une banderole des sapeurs-pompiers, « centre de tri médical ». Près de quarante-cinq élèves, ainsi qu'une assistante sociale, sont regroupés dans une classe devenue infirmerie de fortune. A l'entrée, les parents se heurtent à un mur de policiers, de rumeurs et d'imprécision. L'un d'eux, le responsable d'une de leurs associations, assure vainement : *« Il n'y a aucun blessé grave, je vous le garantis. On ne peut pas vous laisser entrer, sinon les petits soins ne seraient plus possibles. »* On ne sait trop : l'enfant est-il rentré au domicile de lui-même, est-il à l'intérieur, blessé ?.. Liste d'enfants blessés, de classes touchées — 3e 8, terminale D 3, terminale C 3 — se succèdent, tandis que croît l'inquiétude de certains lorsqu'un officiel dira qu'il s'agit *« essentiellement de blessés légers »*. Essentiellement... Et, pour eux, commence alors la quête de l'enfant, rapidement emporté en ambulance, des motards frayant la route, vers ils ne savent quel hôpital parisien.

De groupe en groupe, les élèves indemnes et les autres, pansés à la va-vite, discutent et argumentent. Alex, Thierry et Jacques sont en première S : *« C'est dégueulasse, surtout devant un lycée. Qu'ils se fassent sauter entre eux, c'est leur problème. Ils auraient pu faire ça ailleurs. »* Et de suggérer, comme si cela allait de soi, que, directement devant la mission israélienne, c'eût été *« moins pire »*... Curieux palabres pendant que le quartier est bouclé par des renforts de C.R.S. L'empressement fait voisiner efficacité et désordre. Police contre police. Stricts sur la consigne, ne voyant guère au-delà, un cordon de C.R.S. bloque à l'entrée de la rue Cardinet deux inspecteurs de la brigade criminelle, brassard « police » au bras ! Dialogue hors du temps. *« Comprenez, si vous recevez un ordre, vous l'exécutez »*, lance, moqueur, un gradé, puis, insolent, à l'adresse de ces « civils » : *« Faut manger de la soupe et grandir un peu. » « Je prends le masque de Chirac et je rentre comme je veux »*, rétorque l'agressé.

M. Chirac, précisément, flanqué de M. Bernard Pons, a franchi, un quart d'heure plus tôt, avec aisance ce barrage, salué de *« M. le maire, bien sûr ! »* Un maire de Paris, grave et silencieux, suivi par un gradé des sapeurs-pompiers à qui il fait remarquer : *« Quelque chose de très curieux, ce vélomoteur calciné à côté de la voiture piégée. »* Le pompier : *« Il y a deux blessés très graves »*. Le maire : *« Ça rappelle l'attentat* (inaudible), *cette voiture et ces trois personnes dedans. »*

Dialogues, supputations, mémoire. Ils sont nombreux, élus, ministres, hommes politiques, personnalités religieuses à être venus témoigner de leur *« solidarité »* et dire leur *« émotion »*. M. Pierre Arpaillange, procureur général de Paris, est manifestement ému : *« On est désespéré quand on voit des choses comme ça. »* Mgr Lustiger, archevêque de Paris, cite avec émotion le texte d'un enfant chrétien et pratiquant. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, veut lutter contre le terrorisme *« à la base »*. M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, ne se confie guère, *« à la recherche d'informations »*, dit-il seulement. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. *« ne sait rien personnellement... Des mesures ? Oui, j'imagine. Le terrorisme, nous en viendrons à bout. Notre détermination est affirmée. »* C'est l'affaire de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique. Les mesures, assure-t-il, *« Oui, oui, je les prends. Je suis très malheureux, très triste, c'est inadmissible. Davantage garder les lycées, je me pose la question. »* Et disant aux parents des enfants *« toute son amitié »*, il ajoute : *« Je suis moi-même père et grand-père »*.

Pendant que le monde politique tente de se rassurer et de rassurer, la mission d'achat israélienne, plantée au 120, boulevard Malesherbes, est ignorée, à l'écart de la foule. Seul l'interphone répond au journaliste curieux : *« On ne sait encore absolument rien du tout. »*

LAURENT GREILSAMER et EDWY PLENEL.

Les rescapés de la quatrième 7

« Domini patriae terras arant », *la quatrième 7 planche sur sa version latine.* « Alors, Serge, tu te souviens, ça été horrible, pas tellement l'explosion mais la classe qui s'est mise à trembler et des éclats de verre partout. » *Alexandra avait une coupure au cou, Julien à l'œil, Jean-Louis sa chemise rouge de sang.* « On a tous couru vers la porte, j'ai failli marcher sur Philippe qui était par terre, blessé. » *Les élèves du lycée Carnot se téléphonent au soir de l'attentat. Ils ont encore la voix tremblante et frêle des enfants qui entrent dans l'adolescence. Ils s'inquiètent pour leurs copains, ils se comptent comme après une catastrophe et se racontent leur heure d'émotion.*

« Tu as pleuré ? — Oui, après j'ai pleuré. J'étais traumatisé, tu comprends. » *Un mot trop grand et à la mode dont ils saisissent désormais tout le sens.* « Tu as vu la classe ? Plus de fenêtres et toutes les tables renversées. — La mienne, même le mur est tombé. — Le mur ? — Oui, le mur. » *Ils s'écoutent gravement, leur cœur bat encore.* « Et Caroline, qu'est-ce qu'elle est devenue ? — A l'hôpital. — A l'hôpital ? Et Patrice qui cherchait son frère partout ? — Il m'a téléphoné, rassure-toi. » *De beaux petits d'hommes sensibles que la mort vient d'épargner. Elle a failli les toucher et du coup ils sont devenus les rescapés de la quatrième 7, une sorte de bataillon cité à l'ordre du terrorisme. Ils ont eu peur pour leurs parents qui, dehors, ne savaient pas, qui pleuraient aussi, qui pressaient les barrages de police — une autre bombe pouvait exploser — et qui ne comprenaient pas ce que les forces de l'ordre voulaient leur éviter. Un père affolé prend à partie un C.R.S. Très vite on a évacué les enfants par une autre porte du lycée, les indemnes ont pu rentrer chez eux quand leurs mères attendaient encore sur le trottoir, angoissées.*

C'est qu'une liste circule avec les noms des hospitalisés, une quarantaine pour des blessures légères, mais elles ne veulent rien croire. « Maman m'a vu partir en ambulance, elle disait qu'elle était docteur mais on n'a pas voulu la laisser monter, elle a fait du stop pour me rejoindre. T'en fais pas, tout va bien à présent. On m'a mis un point de suture.

— Un point de suture ?

— Ah ! tu sais, j'ai embrassé Aurélie parce qu'elle n'arrêtait pas de trembler.

— Ça ne fait rien, mais, dis-moi, est-ce que tu es récupéré mon cartable et mes stylos ? » *De vrais hommes, de vraies consciences professionnelles.*

Au soir de l'attentat, pendant que leurs mères se sont mises à coudre, avec des larmes de joie, les vêtements déchirés, ils pensent à leur avenir. « Est-ce qu'on ira en classe, demain ?

— Je ne crois pas, tout est détruit.

— Dommage, le thème latin était facile. » *La télévision parle déjà de l'attentat, de ceux qui étaient visés, mais le monde de l'enfance s'en fiche.* « Ils n'avaient, *dit Julien*, qu'à faire sauter leur machin dans l'ambassade. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les Fractions armées révolutionnaires libanaises

Les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) ont-elles commis l'attentat de la rue Cardinet, à Paris, vendredi 17 septembre ? Les enquêteurs en sont persuadés. Pour eux, c'est bien ce groupuscule terroriste — apparu sur la scène parisienne il y a un an — qui est responsable de l'explosion. Environ quarante minutes après la déflagration, un correspondant anonyme a appelé le siège parisien de l'agence de presse Reuter. Au cours de son message, relativement peu audible, ce correspondant a revendiqué l'attentat au nom des *« révolutionnaires libanais »*.

Les policiers considèrent cette « revendication », en dépit de son caractère sommaire, comme la bonne. Le 21 août, ces « fractions » armées avaient revendiqué l'attentat contre la voiture de M. Roderick Grant, chargé commercial à l'ambassade des Etats-Unis, qui tua deux artificiers du laboratoire central de la préfecture de police de Paris. Il s'agissait, là aussi, d'un engin explosif placé sous le véhicule d'un membre d'une ambassade. Et l'attentat fut aussi revendiqué auprès de l'agence Reuter, à Paris.

Auparavant, les FARL ont revendiqué la tentative d'assassinat contre M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain, et les assassinats de Charles R. Ray, attaché militaire américain, et Yacoov Barsimantov, diplomate israélien. La méthode d'action des FARL était alors d'agir par le biais d'un terroriste agissant seul, à découvert, devant le domicile de la victime, pistolet de calibre 7,65 à la main. L'attentat était ensuite revendiqué, notamment, auprès de l'agence Reuter, à Beyrouth.

Les FARL sont-elles libanaises, comme le laisse supposer leur nom ? Rien n'est moins sûr. Au fil des attentats, la brigade criminelle a noté, par exemple, que la jeune femme brune qui a fait feu sur Yacoov Barsimantov et fut poursuivi longuement par le fils du diplomate israélien, avant d'être mis en joue, a toute chance d'être française. D'autre part, des tracts des FARL revendiquent ce dernier attentat en français, turc et arabe, avaient été distribués à Paris et, pour certains, découverts par la police dans un « squatt » occupé par des membres de l'ultra-gauche, dans la mouvance d'Action directe. Enfin, ce groupe Action directe, dissous au mois d'août, était responsable du mitraillage, en mars, de la mission d'achat israélienne à Paris.

Ces éléments, s'ils sont épars et sans lien évident, ont en tout cas forgé le sentiment chez les enquêteurs que les FARL, d'origine libanaise, ont une dimension française. Elles disposent à tout le moins d'un *« appui logistique »* à Paris, d'un *« pied-à-terre »*. — L. G.

L'AMBASSADEUR D'ISRAËL ACCUSE L'O.L.P.

M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël à Paris, a déclaré :

« L'O.L.P. opère sous différents titres pour commettre des actes de terrorisme. La culpabilité est celle de tous ceux qui tolèrent le terrorisme en croyant qu'il ne s'attaque qu'à des juifs ou des Israéliens. Il est temps que toutes les nations s'unissent pour mettre fin à ce fléau. »

M. Rosenne a été reçu par le premier ministre deux heures après l'attentat, sur l'initiative de M. Mauroy et en accord avec le chef de l'État. A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Rosenne a indiqué que le premier ministre a exprimé *« son indignation devant cet attentat et sa participation à la douleur de la communauté juive »*.

Interrogé à R.T.L., M. Rosenne a rappelé que *« M. Kaddoumi* [l'un des dirigeants de l'O.L.P.] *avait fait il y a quelques semaines une déclaration affirmant que l'O.L.P. rendrait la vie intenable à tout Israélien partout où il se trouve »*.

● *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, a adressé, dès l'annonce de l'attentat, un télégramme de sympathie à l'ambassadeur d'Israël. M. Cheysson y exprime son indignation et assure M. Rosenne de sa vive sympathie pour les victimes.

● *L'O.L.P. condamne l'attentat.* — M. Salah Khalaf (Abou Iyad), membre du comité central du Fatah, a déclaré que l'O.L.P. est opposée à tout attentat de ce genre et, en particulier, à des attentats en France. *« Nous devons conserver nos bonnes relations avec le gouvernement français »*, a-t-il affirmé, en précisant que *« l'O.L.P. est opposée à tout attentat dans tous les pays européens »*.

Politique et répression

(Suite de la première page.)

Il est clair que des conflits auxquels la France est totalement étrangère ou bien n'y joue qu'un rôle temporisateur sont pour partie transportés dans l'Hexagone autant pour faire pression sur le gouvernement de ce pays que pour donner à ces conflits un retentissement que seule une presse libre et abondante peut leur donner. Sur ce point, le succès n'est pas contestable.

La main de l'étranger, pour hélas apparemment xénophobe que serait l'expression, doit être aussi tenue pour probable dans l'ordre des responsabilités directes. Nul ne sait précisément qui sont ces groupements sans visage et aux appellations ostensiblement étrangères qui revendiquent avec tant d'impavidité des attentats meurtriers. L'incertitude est moindre pour ce qui concerne les concours dont ils bénéficient en France de la part de groupes dont il y a lieu de penser que la police devrait les connaître quelque peu.

Action directe, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est trop souvent mentionné, à l'occasion de semblables affaires, pour qu'il ne devienne pas impératif d'éclaircir sans conteste ce qu'est ce groupe, dont on sait qu'il ne dépasse pas les deux cents personnes, mais à qui il faudrait reconnaître le pouvoir d'être quasiment en mesure d'ébranler la République.

Police et D.S.T.

Ainsi se trouve inéluctablement mise en cause la faculté du gouvernement et, plus spécialement, de ceux qui, de près ou de loin, ont en charge la fonction de police, de mettre un terme à l'action violente, au moins celle qui serait le fait de résidents. Quant aux étrangers, débarqués un jour, envolés le surlendemain, l'exigence de résultat est nécessairement moindre. Plaisante ou pas, l'évidence s'impose sur ce point.

Quoi qu'on ait pu penser des résultats obtenus par la D.S.T. dans l'affaire Tanase, force est de constater que l'opération, conduite par elle dans un style à mi-chemin entre *la Fiancée vendue* et les *Mousquetaires au couvent*, n'a pas contribué à en donner une image sereine et sérieuse.

Il y a plus grave, et cela vise la situation de la police, tous corps confondus. Il est clair, là aussi, qu'elle est l'objet de trop de controverses pour qu'on puisse accorder à son action tout le crédit nécessaire. Les bavures grandes et petites n'ont pas cessé depuis le 10 mai, et les difficultés de la police à démanteler définitivement Action directe pourraient faire douter de son enthousiasme à servir la majorité d'aujourd'hui.

Sur ce dernier point, le coup fourré de la triple arrestation irlandaise est encore trop proche pour qu'on soit assuré de l'importance du « coup de filet » opéré durant ces dernières heures dans les milieux d'Action directe. Il faudrait aussi que le symbole n'en soit pas absent. M. Jean-Marc Rouillan, par exemple, serait d'un bon effet... Un réel succès est plus que nécessaire. Car, dans le cas contraire, il s'en faudrait de peu que le digne, le convaincant discours de M. Mitterrand, le 17 août, ne fût oublié.

Le Proche-Orient et l'Algérie

Il y a plus. Il serait illusoire de penser que les diligences policières, aussi efficaces qu'elles deviendraient, suffiraient à *tout* résoudre. Il n'est pas raisonnable d'envisager, comme M. Joseph Franceschi sur les lieux de l'attentat, vendredi, la multiplication à l'infini des postes de garde. C'est à proprement parler se soumettre à un syndrome des Danaïdes, où les policiers joueraient le rôle de l'eau et les terroristes celui du tonneau sans fond.

Dans son propos télévisé du 17 août, M. Mitterrand avait délivré un message qui faisait parts égales à la répression et à la politique. La vision demeure bonne pour ce qui concerne les résidents et les actions violentes sont ils sont les auteurs.

La répression est nécessaire. Elle ne doit pas être exclusive de l'approche politique. La fin de la guerre d'Algérie avait montré ces soldats perdus qui, eux aussi, jetaient fer et feu dans l'Hexagone et dont certains l'ont payé de leur vie. Les violents d'aujourd'hui ne peuvent assurément faire état des mêmes passions pour légitimer leurs entreprises. Mais ils sont dans le même état d'esprit, faciles à embraser, c'est-à-dire à manipuler, le Proche-Orient justifiant tout, comme autrefois l'Algérie. Leur nombre, qui n'est encore que de quelques centaines, pourrait croître. D'autant qu'ils sont de ceux qui estiment n'avoir rien à perdre, ne se sentant rattachés à rien.

C'est aussi la voie à suivre : les convaincre du contraire. Un tel projet politique comporte sa part d'utopie. La confiance faite à la seule répression aussi.

PHILIPPE BOUCHER.

Droit d'asile, réfugié, terrorisme
UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE A PARIS

Nous avons reçu de M. Miguel Solano, ambassadeur d'Espagne à Paris, la lettre suivante :

J'ai lu avec grand intérêt l'article « Droit d'asile, réfugié, terrorisme », publié par *le Monde* du 15 septembre. Il représente incontestablement sur le plan juridico-politique un apport important à un sujet si délicat, et je suis heureux de trouver dans vos appréciations une évaluation très juste des institutions démocratiques espagnoles.

Pourtant, j'aimerais faire une mise au point sur ce qui se rapporte *« à la suspicion qui pèse sur l'Espagne en raison de l'usage qui y est fait de la torture »*, car ni la législation espagnole ni la pratique policière dans mon pays ne peuvent donner lieu à de telles soupçons. Les « bavures » policières sont à déplorer là où elles se produisent, et il arrive qu'elles se produisent aussi dans des pays démocratiques. La seule chose importante est de les rechercher, de les juger et de les punir. C'est ce qui a été fait pour le cas Arregui. Les policiers impliqués ont été renvoyés et sont actuellement jugés. Dans le cas de Almeria, les sentences prononcées contre le lieutenant-colonel de la garde civile et les coauteurs des faits ont été aussi sévères qu'il se doit dans de pareils cas.

Il n'existe dans notre système pas la moindre possibilité de se soustraire à l'enquête et donc à la condamnation de tout mauvais traitement reconnu et dénoncé.

LA COMMISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉ VA ÉTUDIER LE PROJET DE FICHIER ANTITERRORISTE

Le ministère de l'intérieur a saisi, vendredi 17 septembre, la Commission nationale « Informatique et libertés » (C.N.I.L.) pour avis sur la création du fichier antiterroriste, qu'avait annoncée M. Mitterrand au cours de son entretien télévisé du 18 août.

Ce *« fichier central informatisé du terrorisme avec l'ensemble de données de caractère international »* est, en fait, un élargissement du fichier de la direction centrale des renseignements généraux.

La C.N.I.L., qui se prononcera dans un délai indéterminé, a désigné M. Philippe Marchand, député (P.S.) de la Charente-Maritime, comme rapporteur sur la création de ce fichier.

● *Dans l'éducation nationale.* — Le syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.-FEN) *« condamne avec indignation l'attentat, renouvelle sa condamnation du terrorisme et exprime sa sympathie à toutes les victimes et à leurs familles »*. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) *« exige des pouvoirs publics une protection toute particulière des écoles, collèges et lycéens situés à proximité de bâtiments exposés à des attentats »*. L'association des parents d'élèves du lycée Carnot (F.C.P.E.) exprime sa *« profonde émotion »* et *« exige que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour que les responsabilités soient clairement et rapidement établies et pour que les crédits nécessaires soient dégagés en vue de l'indemnisation des victimes et de la réparation urgente des locaux »*.

● *Dans les organisations syndicales*, la C.F.D.T. souhaite que *« toutes les forces syndicales et politiques attachées aux mêmes idéaux démocratiques, aux libertés et à la paix organisent une riposte de masse »*. La C.F.T.C. dénonce les attentats *« aussi lâches que criminels »* et rappelle que *« c'est dans toute la vie sociale que les méthodes de violence doivent être dénoncées et réprouvées »*. La C.G.C. estime : *« Notre pays, malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, restera le champ clos privilégié de règlements de compte qui lui sont extérieurs. »*

ANTI-ISRAÉLIEN A PARIS

intérieure. Le dossier a été confié à Mlle Martine Anzani, premier juge d'instruction.

Après l'attentat, l'Elysée a fait savoir que M. Mitterrand répondrait à la lettre qui lui a été adressée, dès vendredi 17 septembre, par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Celui-ci, dans cette lettre et un communiqué qui traduisent le souci de ne pas engager une polémique sur la sécurité, avait souhaité rencontrer le chef de l'Etat pour « examiner avec lui les mesures susceptibles d'assurer la sécurité des Parisiens ».

M. Chirac, s'il est approuvé dans sa démarche par M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., ne l'est pas dans le ton. M. Lecanuet a réclamé que le chef de l'Etat « passe des paroles aux actes ». Quant à M. Raymond Barre, il a attaqué le gouvernement, l'accusant d'avoir « privé les forces de sécurité des moyens indispensables en période de violence et de terrorisme ». Il a notamment cité l'abolition de la peine de mort et la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

Dans la majorité, c'est M. Georges Sarre (P.S.) qui a exprimé le plus nettement un souci de consensus national dans la lutte contre le terrorisme et réclamé « l'union contre les assassins » rejoignant ainsi la C.F.D.T. qui souhaite une « riposte de masse » de « toutes les forces syndicales et politiques attachées aux mêmes idéaux démocratiques ».

Sur le terrain, la lutte contre le terrorisme a enregistré, vendredi, un succès important avec l'arrestation de treize membres présumés d'Action directe et la découverte d'au moins deux caches d'armes et d'explosifs.

Les réactions

Avant d'avoir eu connaissance de l'attentat

M. Mauroy avait rendu hommage à la communauté juive

« *Nous ne restons pas les bras croisés face au terrorisme* », avait affirmé M. Mauroy, vendredi 17 septembre dans l'après-midi, s'adressant, avant d'avoir eu connaissance de l'attentat, aux parlementaires socialistes lors de leurs journées d'études.

« *Le terrorisme*, a ajouté le premier ministre, *n'est pas un produit de la société française elle-même, contrairement aux Brigades rouges italiennes ou à la bande à Baader hier en Allemagne. Il s'agit d'un terrorisme en quelque sorte importé et lié aux conflits du Proche-Orient.* » A ces menées de « *ceux qui sont hostiles à toute influence française au Liban* » s'ajoutent cependant « *ceux qui versent dans l'antisémitisme et qui frappent volontiers en France puisque c'est dans notre pays que se trouve la communauté juive la plus importante d'Europe occidentale. Une communauté que le gouvernement s'attache à protéger avec un maximum d'efficacité sans malheureusement pouvoir garantir, chacun le comprend bien, que tout risque d'attentat est désormais exclu* ».

Rendant « *hommage au courage et à l'esprit de responsabilité de la communauté juive de France* » et l'assurant « *de la solidarité de la nation française tout entière* », M. Mauroy a évoqué les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme, « *en particulier en vue de mieux coordonner l'action des divers services concernés : il y a déjà coordination permanente, coopération étroite. Cette coordination ne se fait pas sans grincements de dents, mais elle se fait* ».

Le premier ministre a enfin abordé la question du droit d'asile, affirmant nettement que la lutte contre le terrorisme « *ne remet pas en cause bien sûr la vocation de la France d'être une terre ouverte, une terre d'asile. En matière d'extradition, par exemple, nous serons toujours prudents et vigilants. Mais il doit être clair qu'un simple mobile politique ne peut tenir lieu de protection aux auteurs d'actes d'une gravité injustifiable dans une démocratie* ».

Dans la majorité

● *M. Bertrand Delanoë*, porte-parole du parti socialiste et député de Paris, « *exprime son émotion et la condamnation la plus ferme de l'attentat. Cet acte survenu aux abords d'un lycée démontre la bêtise et la cruauté du terrorisme. Cet événement illustre à quel point la fermeté exprimée par le président de la République et les moyens mis en œuvre sous son autorité sont nécessaires. Aux victimes, Bertrand Delanoë exprime sa sym- avec toute la fermeté indispensent visé par cet acte sa très amicale solidarité.* »

● *M. Pierre Joxe*, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale : « *Les parlementaires socialistes s'élèvent avec vigueur contre les agissements de certains mouvements extrémistes qui s'affrontent sur le territoire national. Ils renouvellent leur confiance au gouvernement pour mettre rapidement un terme à ces actes odieux.* »

● *M. Georges Sarre*, député (P.S.) de Paris : « *Les Parisiens doivent faire front devant ce défi terroriste (...). Autour de l'action antiterroriste engagée, chacun doit serrer les coudes. C'est dans l'union contre ces assassins que nous mettrons fin à leur impunité et à leurs crimes.* »

● *Le parti communiste français* : « *Nous réaffirmons notre condamnation absolue de toute forme de terrorisme. Il est urgent de le combattre en France en utilisant avec détermination tous les moyens donnés par la Constitution et par les lois. Il est urgent de résoudre les problèmes du Liban et du Proche-Orient sur une base pacifique et juste qui respecte l'indépendance, la souveraineté, les droits de chaque peuple, en particulier du peuple palestinien.* »

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., demande que les pouvoirs publics « *mettent tout en œuvre dans le strict respect des libertés mais avec toute la fermeté indispensable pour gagner la bataille de la prévention et de la répression du terrorisme* ». « *Face au terrorisme devenu l'ennemi public numéro un, la lutte antiterroriste doit devenir très concrètement l'une des grandes priorités.* »

Dans l'opposition

M. CHIRAC : LA LACHETÉ S'AJOUTE A L'HORREUR

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a déclaré :

« *Une fois de plus, Paris vient d'être le théâtre du terrorisme international. L'attentat du boulevard Malesherbes a non seulement blessé très gravement plusieurs personnes mais, bien plus, n'a pas hésité à prendre le risque, par sa localisation, de frapper un grand nombre d'enfants. Ainsi la lâcheté s'ajoute à l'horreur.* »

Le maire de Paris a précisé que c'est « *devant la montée du terrorisme de plus en plus actif dans la capitale et la croissance d'une inquiétude légitime de la population* » qu'il demandait une audience au chef de l'Etat « *pour lui faire part du souhait d'examiner avec lui les mesures susceptibles d'assurer la sécurité des Parisiens* ».

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a déclaré à Marseille, au cours d'un meeting, « *que M. Jacques Chirac sache que l'U.D.F. l'accompagne dans sa démarche auprès du président de la République pour obtenir que ce dernier passe des paroles à l'action pour que les Français ne soient plus exposés à la terreur et à la violence* ».

● *M. Raymond Barre*, lors du même meeting, a fait part de son « *émotion* » et, évoquant les problèmes de sécurité dans un discours préparé avant l'attentat, il a reproché aux pouvoirs publics de s'être « *flattés d'assurer la sécurité des Français en amnistiant et libérant de dangereux détenus, en démoralisant la police, en abolissant la peine de mort, en supprimant la Cour de sûreté de l'Etat, en privant les forces de sécurité des moyens indispensables en période de violence et de terrorisme* ».

● *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S. : « *Comme tous les Français, nous exprimons fortement notre inquiétude auprès des responsables de la sécurité de nos compatriotes et des étrangers résidant sur notre sol, devant la multitude des actes terroristes commis en France et quelques jours après que le président de la République lui-même a promis que ces procédés honteux seraient combattus par tous les moyens.* »

● *M. Jean-Thomas Nordmann*, vice-président du parti radical : « *L'attentat antisémite de la rue Cardinet apparaît comme un nouveau et tragique avertissement, car il rend flagrantes les insuffisances de la lutte contre le terrorisme que prétend engager un pouvoir sur lequel pèse l'hypothèque du fanatisme anti-israélien du parti communiste.* »

● *M. Michel Collinot*, porte-parole du Front national : « *Les terroristes à la solde de Moscou viennent de frapper à Paris. Le processus de libanisation de la France s'accroît à une allure vertigineuse. (...) Les limites de notre patience sont atteintes.* »

● *Dans l'épiscopat.* — Dans un télégramme adressé à l'ambassadeur d'Israël, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, et Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, écrivent : « *Au nom des catholiques de France, nous vous adressons notre sympathie profondément attristée. Un mois après l'attentat de la rue des Rosiers, en ce jour de nouvel an juif, notre prière pour la paix n'en est que plus fervente.* »

● *Le MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), après avoir condamné l'attentat, estime : « *Une fois de plus se pose la nécessité urgente de mettre fin aux injustices qui ensanglantent le Proche-Orient, favorisent les provocations, rendent impossible le dialogue et exacerbent les haines.* » Le MRAP « *appelle l'opinion à s'opposer au clivage des communauté en France même et à agir pour l'amitié entre les peuples* ».

Dans les organisations juives

De nombreuses organisations juives ont fait part de leur émotion. Plusieurs d'entre elles soulignent que cet attentat intervient quarante-huit heures après l'audience accordée à M. Arafat par Jean-Paul II.

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)* « *constate avec amertume et colère que le terrorisme nargue à nouveau l'opinion publique et le gouvernement français. Ce nouvel attentat, survenu à peine après la réception par le pape de Yasser Arafat, accompli de sang-froid à proximité d'un lycée, montre à l'évidence la naïveté de tous ceux qui croient pouvoir transformer des terroristes en diplomates* ». « *La colère de la communauté juive sera bien difficile à maîtriser* », conclut le CRIF.

● *Le Renouveau juif* : « *constate et déplore que, quarante-huit heures après la réception accordée par le pape à Yasser Arafat, le terrorisme international ne désarme pas et, bien au contraire, s'estime cautionné* ». Le mouvement « *réclame la multiplication des mesures de sécurité aux frontières et des contrôles des pseudo-diplomates à Paris, et met en garde le gouvernement de la France à l'égard d'un éventuel accueil du symbole du terrorisme international, Yasser Arafat* ».

● *La section française du Congrès juif mondial* « *lance un appel pressant aux autorités gouvernementales pour mettre fin au fléau national qu'est le terrorisme et devant l'amertume et la colère légitimes des juifs de France les engage à ne pas répondre à la violence par la violence* ».

Parmi les autres associations qui ont réagi, signalons : la Fédération des juifs de France (« *En plein Paris, des enfants tombent, tandis que le chef terroriste Yasser Arafat se propose de poursuivre avec un mépris impudique le tour des capitales occidentales* ») ; l'Association des juifs de gauche (« *Les responsables de ces attentats visent à déstabiliser les institutions de notre pays* ») ; l'Union des étudiants juifs de France (« *Après les déclarations de François Mitterrand (...), nous attendions des actes et des résultats. (...) Notre sentiment est la révolte* »).

Pour sa part, l'Alliance France-Israël commente : « *Peu de jours après que le terroriste palestinien Arafat eut été salué par des ambassadeurs de France, à Beyrouth puis à Athènes, et tandis que le chef du terrorisme syrien réside en France, leurs tueurs accomplissent de nouveaux forfaits en plein Paris. Combien de crimes, combien d'attentats, faudra-t-il sur le sol français pour que le gouvernement comprenne qu'il ne peut avoir un ministre pour lutter contre le terrorisme et un autre pour le soutenir et pactiser avec lui ?* »

A LA SYNAGOGUE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

A la synagogue de la rue de la Victoire à Paris (9e), l'office religieux du vendredi soir s'est déroulé dans le plus grand calme. L'entrée du temple est protégée par des grilles métalliques et chaque fidèle est fouillé avant de pénétrer dans le lieu du culte. C'est Roch Hachanah, le nouvel an religieux. L'office est célébré en présence notamment du grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat. Lors de son sermon, le rabbin de la rue de la Victoire a rappelé que le chef de la communauté religieuse juive avait, quelques heures auparavant, évoqué la nécessité du dialogue. Faisant référence à l'attentat de la rue Cardinet, il a déclaré : « Pour certains, le dialogue consiste une fois de plus à frapper par de lâches assassinats... Le dialogue dont je parle ne concerne pas des hommes qui ont décidé de rayer Israël de la carte et de frapper les juifs partout où ils se trouvent... »

Pour le rabbin de la rue de la Victoire, « l'événement le plus grave cette semaine est que l'inacceptable ait eu lieu, que le chef de l'Eglise ait rencontré celui qui est publiquement désigné comme l'assassin, celui qui mène le combat pour la guerre sainte, pour liquider Israël. Nous disons halte-là ».

Après un appel à la solidarité au début de cette année 5743 du calendrier juif, la foule s'est dispersée lentement. Rares étaient ceux qui parlaient du nouvel attentat. Un jeune se demandait « quand tout cela allait finir : « On ne peut vivre perpétuellement dans l'inquiétude. »

Les commentaires de la presse parisienne

Sous le titre « Incapacité » l'éditorialiste du *Figaro*, Jacques Jacquet-Francillon, rappelle que « *ce nouvel attentat antisémite au cœur de Paris* » vient « *trente-deux jours après que le président de la République, dans une dramatique intervention télévisée, eut dit aux Français qu'il prenait personnellement en main la lutte contre le terrorisme international* ». « *Est-ce là le résultat des mesures rassurantes dont le chef de l'Etat a choisi d'assumer personnellement la responsabilité ? Peut-on trouver plus grand aveu d'impuissance et d'incapacité ?* »

« *Ce n'est pas rue Copernic ni rue Marbeuf ou avenue de La Bourdonnais, mais rue Cardinet dans le dix-septième arrondissement de Paris. Qu'importe, le tableau ressemble à un mauvais duplicata. Imperturbable remake,* écrit Pierre Mangetout dans *Libération*. *C'est la même voiture déchiquetée, le même sang qui coule (...), la même démence préméditée livrée toute chaude en plein cœur de la capitale.* »

« *Quelles leçons tirer de ces deux faits rapprochés ?* » [l'arrestation des militants d'Action directe et la mise en liberté de M. Scalzone] se demande Dominique Jamet dans le *Quotidien de Paris*.

« *Celles-ci. Que le terrorisme n'est pas seulement article d'importation. Que la lutte contre les terrorismes sera longue, difficile, coûteuse, et que les points marqués y seront longtemps encore compensés par des points perdants. Qu'enfin, il n'y aura pas de victoire possible tant que la coopération entre les démocraties pour lutter contre le fléau comportera des failles et tant que la violence trouvera où que ce soit des bases arrière.*

» *On voit la politique rôder autour des morts avec de drôles de mines et d'arrière-pensées. Tout parti, jouant le jeu démocratique, qui chercherait à tirer avantage ou argument de la situation au lieu de chercher à aider les pouvoirs publics dans leur lutte se déshonorerait et serait jugé sur ses intentions. Cela dit, lorsque Clemenceau disait :* « Je fais la guerre », *il la faisait.* »

« *Avec le conflit du Proche-Orient, en général, et celui du Liban, en particulier, est née une génération de terroristes, laquelle commence seulement à semer ses germes de mort,* estime l'éditorial du *Matin de Paris*. *Et, dans cette naissance, les responsabilités sont partagées. Si les dirigeants palestiniens ont les leurs, Menahem Begin a aussi les siennes.* » « *L'objectif est à la fois de ranimer « la bête » et d'amener le pouvoir à recourir à des mesures d'exception au nom de la sécurité des Français et de la lutte antiterroriste,* conclut-il. *Pour l'instant, le gouvernement a su éviter les procédés liberticides ; il a compris que le combat contre le terrorisme se mène au nom de la liberté et avec les moyens de justice et de police conforme aux principes démocratiques.*

» *Les Français peuvent, hélas, s'attendre à d'autres attentats, d'autres tragédies. Ils doivent garder la tête froide, ne pas céder au chantage de la peur. Parce que ce terrorisme, nourri par la guerre du Proche-Orient, ne cessera qu'avec cette guerre. Et celle-ci sera longue.* »

Dans *France-Soir*, qui titre sur toute la largeur de sa « une », « *Le sang de nos enfants* », Thierry Desjardins rappelle que « *les assassins qui ont déposé la bombe savaient parfaitement où ils la laissaient : le long d'un lycée, à une heure où des centaines d'enfants se trouvaient dans les classes ou d'autres pouvaient entrer ou sortir.* » « *Le gouvernement, nous dit-on, fait tout pour lutter contre le terrorisme,* conclut-il. *C'est peut-être vrai. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'il ne fait pas assez. La preuve.* »

La découverte d'importantes caches d'armes d'Action directe

(Suite de la première page.)

L'opération est-elle, directement, plus « riche » que le fut celle de Vincennes, avec l'arrestation de trois Irlandais ? Sans doute. La police l'assure. Parmi les personnes arrêtées dont on connaît l'identité — MM. Michel Camilleri et Charles Grosmanjin, — la première n'est pas inconnue.

M. Camilleri, trente ans, considéré par la police comme l'une des « *têtes de la fraction dure d'Action directe* », est un ancien compagnon de Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe à la fin des années 70. Militant anarchiste à l'origine, Michel Camilleri avait milité, en 1974, au sein des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) sous le pseudonyme de « Rata-Pinada ». Agé alors de vingt-trois ans, serrurier de son état, il avait finalement été arrêté en Haute-Garonne, après que les GARI eurent revendiqué une longue série d'attentats antifranquistes.

Il soutint, au moment de son arrestation, qu'il était chargé de repérer des lieux de montagne, proches de la frontière espagnole, « *susceptibles d'être utilisés pour des dépôts d'armes et pour des passages clandestins* ». Il reconnut, en outre, avoir participé à un hold-up, le 6 septembre 1974, à la banque BREC de Toulouse. Emprisonné, puis libéré, Michel Camilleri ne s'était pas présenté à son procès devant la cour d'assises de Paris, en mars 1981. Michel Camilleri fut alors considéré, selon l'expression judiciaire, comme en fuite...

Cette « fuite » n'a pas dupé la police qui, depuis une quinzaine de jours, suivait à la trace plusieurs membres d'Action directe. C'est ainsi que les Renseignements généraux et la brigade de recherche et d'intervention (BRI) « filochaient » Camilleri et Charles Grosmanjin, trente et un ans, depuis trois jours, parcourant derrière eux quelque 1 700 kilomètres, se rendant notamment jusqu'à Toulouse. De fait, les membres repérés d'Action directe donnaient depuis quelque temps aux R.G. l'impression d'une grande effervescence : voyages en voiture, allées et venues de toutes sortes et transports de colis.

L'action de la police, vendredi, après l'arrestation, avenue du Maine, de Camilleri et Grosmanjin, a notamment débouché sur la découverte de deux « repaires » du groupuscule. Le premier, avenue du Général-Leclerc (14e), dans un box, contenait plus de 15 kilos de dynamite et le même poids de chlorate, quantité de détonateurs et onze rouleaux de mèche lente. La deuxième cache est encore plus intéressante. Les R.G., la BRI et la brigade criminelle y ont découvert deux mitraillettes Sten, une kalachnikov, deux fusils à canons sciés, trois pistolets 11,43, un pistolet 7,65, un Manurhin, etc. Les enquêteurs — à côté de ses armes dont les analyses balistiques révéleront peut-être qu'elles ont déjà servi lors d'attentats — ont trouvé des grenades, des centaines de munitions, des gilets pare-balles, des menottes, des cagoules et deux récepteurs radio sophistiqués, branchés sur les ondes de la police. De nombreux documents du groupe ont également été saisis.

Cette opération contre Action action directe intervient un mois après que ce groupuscule d'ultra-gauche ait été dissous par le gouvernement, le 18 août. Le communiqué officiel avait alors évoqué ce « *mouvement clandestin composé de partisans d'actions violentes en contact avec des mouvements extrémistes étrangers, et constitué pour des actions de commandos,* [qui] *prônait la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes* ». Ces termes, justes pour la plupart considérés isolément, rendent toutefois mal compte d'un groupuscule sans aucun doute moins organisé qu'on a voulu le faire croire.

Action directe — héritier de mouvements comme les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) et les autonomes — a en effet traversé plusieurs périodes depuis sa fondation en 1979. Ainsi, jusqu'à un quasi-démantèlement en avril 1980, Action directe était-il plus proche d'une pratique de la « propagande armée » que de la « lutte armée ».

Les militants du groupe visaient alors des symboles du monde du travail, de la politique étrangère, de la promotion immobilière et de l'informatique. Il s'agissait d'un terrorisme diffus, par opposition au terrorisme volontairement meurtrier, et d'actions tournées pour la plupart vers la France. Se voulant à gauche de l'extrême gauche, sans beaucoup plus de précision, les membres d'Action directe se disaient pour certains « *communistes révolutionnaires* » et étaient en révolte contre l'Etat.

Après l'amnistie

Après un an d'emprisonnement, et l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai-juin 1981, les militants d'Action directe recouvraient la liberté par le jeu de la loi d'amnistie de l'été ou par le biais de mesures individuelles. Action directe se reformait, alors, sur de nouvelles bases. Voulant se réorganiser, se cloisonner et recruter, le groupuscule se tourna délibérément vers des milieux d'immigrés turcs et arabes et de jeunes immigrés maghrébins de la seconde génération. De français, ses activités et ses pôles d'intérêts devinrent plus internationaux.

De « symboliques », ses attentats devinrent plus dangereux jusqu'à blesser grièvement une passante, rue de La Baume, à Paris, au mois d'août. Action directe, qui s'est donné une sorte de plate-forme théorique en publiant deux brochures — « *Pour un projet communiste* » et « *Sur l'impérialisme américain* » — entend devenir un groupe structuré, opérationnel... influent. Il multiplie les attentats contre les intérêts américains en France, puis israéliens et, enfin, juifs.

C'est au cours de cette dernière vague d'actions violentes, alors que Paris connaît, par ailleurs, une série d'attentats meurtriers, que le gouvernement dissout Action directe. Un groupe devenu trop remuant, disposant de trop d'armes, de trop de caches et recourant trop facilement aux escroqueries en tous genres et aux hold-up pour s'autofinancer.

LAURENT GREILSAMER.

DÉFENSE

SELON UN PROJET DU GOUVERNEMENT

Des gendarmes du contingent garderont des bâtiments publics

Le ministère de la défense prépare une double opération : accroître sensiblement le nombre des recrues du contingent volontaires pour servir dans la gendarmerie et confier à ces appelés, gendarmes dits « auxiliaires », des missions de protection statique à Paris et en région parisienne dans un premier temps.

Cette double opération nécessite, pour entrer dans les faits, l'aval du Parlement mais, selon une source autorisée au ministère de la défense, l'intention du gouvernement est de ne pas trop tarder dans l'application des mesures envisagées, une fois approuvées par voie législative.

La première des dispositions prévues devrait voir le jour dès le projet de budget de la défense pour 1983, avec la création de trois mille trois cents postes de gendarmes « auxiliaires » qui viendraient s'ajouter aux cinq mille cinq cents actuellement en service.

De 6,5 % aujourd'hui, la proportion d'appelés dans la gendarmerie passerait ainsi à 10 % des effectifs de cette arme en 1983 comme, du reste, une loi de 1971, dite « code du service national », le permet. Cette augmentation du nombre des gendarmes « auxiliaires », porté à huit mille huit cents l'an prochain, ne semble pas poser de problèmes particuliers tant les candidatures excèdent les besoins.

Au ministère de la défense, on explique que le gendarme « auxiliaire » revient au cinquième du coût d'un gendarme d'active (compte non tenu du logement) et qu'il exprime souvent le sentiment d'accomplir un service militaire « motivant ». De surcroît, le gendarme « auxiliaire » rengage, à l'issue de son année passée sous l'uniforme, dans des proportions non négligeables dans les forces de sécurité (gendarmerie ou police) et, si même il ne le fait pas, il appartient ensuite aux forces de réserve de la gendarmerie.

Une restriction du législateur

En portant le nombre des gendarmes « auxiliaires » à 10 % de l'ensemble des effectifs de l'arme, le ministère de la défense escompte récupérer des gendarmes de métier, actuellement occupés à des tâches pour lesquelles ils ne sont pas formés, et leur confier des missions plus opérationnelles.

L'autre mesure envisagée consiste, précisément, à ne pas confiner les gendarmes « auxiliaires » dans des travaux sans responsabilités mais, au contraire, à leur proposer de prendre des fonctions de protection statique ou de garde des bâtiments publics jusqu'ici réservées à des professionnels de l'arme.

Il s'agit, par exemple, de la protection des représentations diplomatiques à Paris, comme l'avait suggéré récemment le chef de l'Etat, ou de celle des ministères — à commencer par celui de la défense — et des aéroports parisiens qui, à l'heure actuelle, mobilisent trois escadrons de gendarmerie.

Par cette disposition à l'étude, la gendarmerie libérerait des gardes statiques les personnels de carrière, pour les affecter à d'autres tâches.

Un tel projet suppose, pour aboutir, que soit aménagé le code du service national de 1971, qui interdit de confier à des gendarmes « auxiliaires » des missions de répression et de maintien de l'ordre. Cette restriction, voulue par le législateur, est toujours en vigueur même si ses adversaires affirment qu'elle va à l'encontre d'une conception souple de l'emploi de la gendarmerie.

Pour justifier, sinon la suppression, du moins une révision de ces textes, le ministère de la défense fait aujourd'hui valoir que les recrues du contingent, dans les trois armées de terre, de l'air et de mer, sont déjà utilisées à des tâches de protection et de garde des installations militaires dites « sensibles », comme des bases aériennes, des dépôts de matériels ou d'essence, des casernes et des camps.

Autant de bâtiments ou de lieux publics qui ne sont pas très différents de ceux dont la sécurité pourrait être confiée à des gendarmes « auxiliaires ».

La modification envisagée s'appuierait sur l'adoption de procédures administratives nouvelles — qui restent à définir — de détachement ou de mise à disposition des personnels auprès des administrations ou institutions intéressées.

A l'origine, le ministère de la défense estimait pouvoir inclure cette disposition dans le projet de mise à jour du code du service national qu'il entendait présenter en octobre au Parlement. Mais l'ordre du jour de cette session extraordinaire est si chargé et la session d'automne étant consacrée à l'examen du budget 1983, il n'est pas exclu que ce projet de nouveau code du service national soit plutôt discuté l'an prochain à la session de printemps.

JACQUES ISNARD.

Après le retour du contingent français de Beyrouth

« La force tranquille » des « soldats de la paix »

De notre envoyé spécial

A bord du porte-avions *Foch.* — Venu le 19 août dernier à Bastia saluer le départ en avion du premier échelon du contingent français de la force d'interposition à Beyrouth, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, est retourné en Corse, vendredi après-midi 17 septembre, pour adresser *« les chaleureuses félicitations du chef de l'Etat »* au « bérets verts » du 2e régiment étranger de parachutistes, aux « bérets rouges » du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine et aux sapeurs du 17e régiment du génie aéroporté de retour du Liban à bord du porte-avion *Foch* au large de Calvi.

M. Hernu s'est plu à souligner *« la rigueur du comportement, la discipline, la cohésion et la compétence, en un mot la valeur »* du détachement français, ce que d'autres avant lui ont appelé *« la force tranquille »* de ces huit cent soixante hommes, dont certains, parmi les plus jeunes, n'avaient jamais auparavant entendu une balle leur siffler aux oreilles puisque le plus novice des engagés présents à Beyrouth n'avait pas cinq mois de service.

Entre le 21 août dernier, date de leur débarquement dans le port de commerce de Beyrouth, et le 13 septembre, fin de leur rembarquement, les « bérets verts » et « rouges » du contingent français ont protégé l'évacuation de Palestiniens dans l'une des zones les plus exposées du dispositif multinational d'interposition à la limite de Beyrouth-Ouest et Beyrouth-Est.

Les sapeurs — une quarantaine — du 17e régiment du génie aéroporté ont, dans le même temps, décelé les caches d'armes, jusqu'à 30 tonnes en un seul stock, et désamorcé plus de 500 mines, pièges divers, grenades et obus au phosphore, parmi lesquels des mines de provenance soviétique apparues dans l'armée rouge il y a à peine deux ans.

Pour installer à pied d'œuvre cette force française d'interposition, il a fallu, à en croire le ministre de la défense, déployer pas moins de 3 400 marins et 180 pilotes de l'aéronavale à bord d'un groupe naval dont le porte-avions *Foch* (1), quatre rotations sur Chypre de dix avions Transall chacune, deux rotations de deux DC-8 chacune et un avion-cargo Boeing-747. *« A ces soldats disciplinés et bien encadrés,* a expliqué M. Hernu, *les forces françaises ont apporté un immense concours coordonné. »*

De l'aveu même de certains militaires présents sur le *Foch,* la brutale disparition du président libanais élu, Bechir Gemayel, survenant après l'opération des « soldats de la paix », aura eu pour conséquence inattendue de permettre aux troupes israéliennes de rentrer dans les quartiers de Beyrouth-Ouest « vidés » ou « assainis » par l'action de la force d'interposition.

Somme toute, le désarmement des lignes de défense palestiniennes, denses, diversifiées et parfois enterrées, inspirées en tous les cas des techniques soviétiques du combat en milieu urbain, a indirectement facilité la pénétration israélienne qui, sans cela, eût sans doute été plus longue et plus meurtrière.

Il demeure, dans le sud du Liban, treize cents soldats français — un bataillon logistique et un bataillon de combattants de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) dont le mandat s'achève le 19 octobre prochain et dont l'action ne peut être reconduite, selon un conseiller de M. Hernu, que dans le cadre d'une nouvelle définition des missions des « casques bleus » en accord avec toutes les parties prenantes.

J. I.

(1) Sont restés sur place, en Méditerranée orientale, la corvette *Georges-Leygues,* l'escorteur d'escadre *d'Estrées* et le bâtiment de débarquement de chars *Argens.*

RÉGIONS

La réforme du statut de la capitale

- *M. Defferre précise ses dernières propositions*
- *M. Chirac se prépare à convoquer le Conseil de Paris en session extraordinaire*

M. Jacques Chirac réunira, le dimanche 19 septembre, à 18 heures à l'Hôtel-de-Ville dix-huit de ses adjoints les présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. de la mairie et les parlementaires de la capitale appartenant à ces formations. Le maire de Paris fera le point sur la réforme du statut de la Ville après l'entrevue qui a eu lieu le 17 septembre en fin d'après-midi au ministère de l'intérieur entre les collaborateurs de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et ceux de M. Chirac.

Cette séance de travail faisait suite à celles qui ont eu lieu les 22 et 29 juillet derniers, indique un communiqué du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Des représentants des municipalités de Paris (MM. Robert Pandraud et Jean Colonna) et de Marseille (M. Philippe San Marco) ont participé à cette réunion présidée par M. Eric Guily, conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre. M. Lucien Vochel, commissaire de la République de la région Ile-de-France et du département de Paris et M. Patrick Marnor, conseiller technique au cabinet du premier ministre étaient présents.

Le cas de la Ville fera l'objet le 21 septembre d'une réunion avec des élus et les principaux responsables administratifs de la commune, indique-t-on encore au ministère de l'intérieur.

Les représentants de M. Defferre ont rappelé à ceux de M. Chirac les principales dispositions du projet de réforme des trois grandes villes dont nous avons donné les grandes lignes dans *le Monde* du 7 septembre.

— Il n'y aura pas d'atteinte à l'unité des trois communes ;

— Dans chacune des trois villes seront créés des conseils d'arrondissement élus au suffrage universel direct en même temps que le conseil municipal de la commune principale ;

— Les conseils d'arrondissement ne disposeront ni de la personnalité morale ni du pouvoir de lever l'impôt. Ils constitueront au côté du maire et du conseil municipal un organe d'administration de la commune principale et dans le cadre des moyens financiers fixés par le conseil municipal ;

— Ces dispositions sont sans influence sur la situation juridique des personnels intéressés : ceux-ci restent régis par les statuts applicables jusqu'alors aux personnels de la commune. L'ensemble des droits de ces agents sont garantis ;

— Paris est, on le sait, à la fois une commune et un département ; cette coexistence de deux collectivités territoriales sur le même territoire est maintenue.

— Les conseils d'arrondissements créés dans les trois grandes villes, précise encore le ministère de l'intérieur,

« permettront d'établir entre les habitants et les élus un contact direct et permanent qui donnera la possibilité de connaître rapidement les besoins et de leur apporter, dans les meilleurs délais, une réponse adaptée. Loin d'affaiblir les communes concernées, cette réforme, en donnant à leurs structures une dimension plus humaine, permettra un renforcement de la démocratie et permettra aux habitants des trois grandes villes de participer pleinement au mouvement de décentralisation générale. »

Aucun calendrier n'a encore été officiellement fixé ni pour la consultation des intéressés, ni pour la discussion du projet de M. Defferre par le gouvernement, ni pour sa présentation devant le Parlement (1). Il est certain, en effet, qu'après le faux pas politique du mois de juillet dernier, les nouvelles propositions du ministre de l'intérieur, difficiles à mettre juridiquement en forme, continuent de susciter des réactions politiques très vives de la part du maire de Paris et de ses amis.

Dans l'entourage de M. Jacques Chirac, on déclarait, dans la soirée du 17 septembre, que les dernières propositions de M. Defferre étaient *« aberrantes au point de vue administratif »* et on rappelait que *« le président de la République avait quand il était député de l'opposition, déposé une proposition de loi qui soumettait à l'accord préalable du Conseil de Paris le projet de statut de la capitale ».* C'est peut-être là cette formule que M. Chirac a fait allusion indiquant son intention de réunir le Conseil de Paris en session extrordinaire *dès que le statut de la capitale pour les élections municipales sera élaboré avec un minimum de certitude qui ne changeront pas le lendemain ».*

Le ton est évidemment tout différent parmi les membres de la majorité (de l'opposition à l'Hôtel de Ville). M. Daniel Benassaya, conseiller (P.S.) de Paris, nous a ainsi déclaré à propos des dernières propositions du ministère de l'intérieur *« qu'elles sont tout à fait conformes aux propositions des élus socialistes et qu'elles se contentent d'appliquer la décentralisation à la capitale ».* Même approbation chez M. Henri Malberg, responsable des questions de la vie urbaine à la direction du parti communiste, qui, dans *l'Humanité,* estime que les conseils d'arrondissement devraient être dotés de vrais prérogatives pour ce qui concerne la gestion des équipements locaux.

JEAN PERRIN.

(1) M. Gaston Defferre, qui participait au Mans à un colloque sur la coopération intercommunale, a parlé d'une discussion du projet devant le Parlement pour le 20 octobre.

ÉDUCATION

Le ministère fait connaître le montant des subventions accordées aux organisations étudiantes

Le ministère de l'éducation nationale vient de faire connaître aux organisations nationales d'étudiants le montant des subventions qui leur seront accordées *« dans la limite des crédits alloués par la loi de finances 1982 ».*

Au mois de décembre 1981, le ministère avait affirmé qu'il *« accorderait aux organisations étudiantes des subventions fondées strictement sur leur représentativité »* (*le Monde* daté 13-14 décembre 1981). Pour respecter cet engagement, le ministre a demandé à ses services d'étudier avec les mouvements étudiants les critères de répartition. *« L'accord s'est fait sur les éléments à retenir et l'ordre de grandeur du poids de chacune des organisations »,* annonce un communiqué du ministère.

Ce texte précise que la décision arrêtée retient : les résultats des élections universitaires 1981-1982 (nombre des voix dans les conseils d'unité d'enseignement et de recherche, nombre de sièges dans les conseils d'université), les résultats des élections 1980-1981 aux conseils des œuvres universitaires, les nombres de sièges obtenus au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) au scrutin de 1979.

A la suite de nombreux calculs, le ministère a réparti ainsi les 600 000 F inscrits au budget 1982 :

L'UNEF ex-Renouveau (proche du parti communiste) reçoit 256 080 F ;

— L'UNEF indépendante et démocratique (animée par des socialistes et des trotskistes) obtient 206 352 F ;

— La Confédération nationale des étudiants de France (CNEF, qui regroupe des associations corporatives) : 74 946 F ;

— Le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, proche des Jeunes Giscardiens) : 35 040 F ;

— L'Union nationale interuniversitaire (UNI, qui regroupe *« toutes les personnes qui se réclament des valeurs de notre civilisation »*) : 27 534 F.

Lorsque Mme Alice Saunier-Séïté était ministre des universités, la répartition des subventions était différente. Ainsi, en 1980, les deux UNEF n'avaient reçu aucune aide alors que les étudiants du CELF obtenaient 117 000 F et ceux de l'UNI 320 000 F.

● *Un technicien nucléaire norvégien est mort,* mercredi 15 septembre à Oslo, des suites d'une irradiation trop importante. La victime, qui travaillait dans une salle de stérilisation d'instruments médicaux du Centre nucléaire de recherche de Kjeller, construit près d'Oslo, avait été accidentellement exposé, le 2 septembre, à de fortes doses de rayonnement émis par une source gamma. Erreur humaine ou défaillance technique du matériel ? Une enquête est en cours. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

A Caen

Incidents lors d'une visite de M. Jack Ralite

De notre correspondant

Caen. — Pour la troisième fois depuis le début de l'année, un membre du gouvernement a connu des moments difficiles dans le Calvados. Vendredi 17 septembre, M. Jack Ralite, ministre de la santé, a été accueilli au centre anti-cancéreux (C.A.C) François-Baclesse de Caen par des huées et sous une pluie de projectiles envoyés par une centaine de manifestants représentants des professions de santé de Basse-Normandie.

Après Mme Edith Cresson malmenée à Airan par des agriculteurs, après M. Louis Mexandeau séquestré à Caen par des militants du CID-UNATI, M. Jack Ralite s'est vu infliger un traitement particulièrement sévère lors de son arrivée au C.A.C. caennais où l'attendaient vendredi des médecins libéraux et hospitaliers, des pharmaciens, des dentistes, des kinésithérapeutes et des internes. Ceux-ci, après s'être groupés de chaque côté de l'entrée principale de l'établissement hospitalier, ont d'abord déployé des banderoles, puis procédé à une distribution de projectiles que le service d'ordre encore peu important aperçut trop tard.

En effet, au moment même où étaient saisies quelques douzaines d'œufs, le ministre sortait de sa voiture sous les huées et les sifflets des manifestants qui criaient : *« démission ! ».* Aussitôt, M. Ralite et les personnes qui l'accompagnaient étaient pris sous un tir croisé d'œufs, de tomates et de yaourts qui épargna peu de costumes et d'uniformes. En dépit du bouclier improvisé d'un attaché-case, le ministre recevait des œufs sur le visage et le veston.

La situation allait être un instant si confuse qu'on vit même le commissaire de la République, M. Alex Gobin, prêter main-forte au service d'ordre. M. Ralite devait alors échapper aux manifestants en rentrant dans le hall du C.A.C. où l'attendait, stupéfait, le comité d'accueil officiel. Mal commencée, la visite ministérielle n'allait pas mieux se terminer. Les voitures bloquées par des ambulances mais finalement dégagées, M. Ralite s'en allait par une issue discrète tandis que les forces de l'ordre dispersaient une trentaine de manifestants encore rassemblés.

Au cours de cette présentation du nouveau scanographe *« corps entier »,* dont est maintenant équipé le C.A.C de Caen — tel était le but de la visite — M. Ralite a annoncé l'installation en Basse-Normandie du premier comité régional de la concertation nationale sur le cancer lancé en juillet dernier.

JACQUES AUGER.

LA REVALORISATION DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE

(De notre correspondant.)

Le Havre. — Le ministre de la santé, M. Jack Ralite, vient d'inaugurer au Havre la nouvelle école d'infirmières qui accueillera dès cette rentrée deux cent cinquante élèves. Cette inauguration a été l'occasion pour le ministre d'affirmer sa volonté de revaloriser la fonction d'infirmière. Exprimant son souci de développer la formation permanente, M. Ralite s'est prononcé en faveur d'un encouragement au travail à temps partiel et d'une possibilité pour les auxiliaires d'être titularisés par concours interne.

M. Ralite a d'autre part rappelé les chiffres des créations d'emplois dans la santé publique. En treize mois, dix-huit mille cinq cents postes ont été créés sur le plan national, dont mille cinq cents médecins, a-t-il déclaré. — *(Intérim.)*

Faits et projets

Les autoroutes et les retours de vacances

Le nombre des victimes sur les autoroutes a diminué de 15 % cette année en août et au début de septembre par rapport à la même période de 1981, mais, en revanche, le nombre des accidents a augmenté de 21,04 %, indique l'Association pour la sécurité sur les autoroutes (ASSECAR).

Les automobilistes, semble-t-il, ont conduit avec plus de prudence et roulé moins vite, ce qui peut expliquer la diminution de la gravité des accidents, mais, selon l'Association, les conducteurs ne respectent pas suffisamment les distances entre véhicules et les règles de dépassement.

Du lundi 23 août 1982 au lundi 6 septembre, les 138 accidents corporels enregistrées sur le réseau des autoroutes concédées ont fait 272 victimes : 14 tués, 66 blessés graves et 192 blessés légers ; du 24 août au 7 septembre 1981, 109 accidents sur les autoroutes avaient fait 320 victimes : 26 tués, 116 blessés graves et 178 blessés légers.

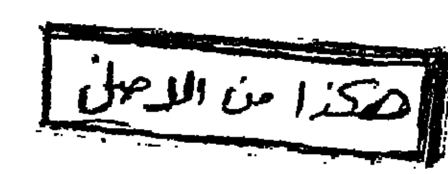
Le laborieux déménagement du ministère des finances

« Eloigner le personnel d'exécution de Paris est une erreur politique » au moment où l'on parle de *« reconquête »* de la capitale, estime le syndicat C.G.T. des fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances. Approuvant la décision annoncée par le président de la République, le 24 septembre 1981, de *« rendre le Louvre à sa vocation culturelle »,* le syndicat C.G.T. est hostile, en revanche, aux projets de déménagement partiel en banlieue. Il regrette aussi que l'on donne suite au projet envisagé pendant le précédent septennat de transférer le service des pensions (650 personnes) à Nantes, service dans lequel il n'y aurait, selon le syndicat, *« aucun volontaire pour ce départ ».*

« L'administration centrale ne doit pas quitter Paris, estime le syndicat C.G.T. *Ce n'est pas conforme aux intérêts des travailleurs, de l'emploi parisien et du changement. »* Sur 10 000 fonctionnaires touchés par un déménagement qui concerne le Louvre (2 500 personnes), mais aussi le quai Branly (1 300 employés), 5 000 seraient relogés dans les nouveaux immeubles de la gare de Lyon et du boulevard de Bercy, 3 000 dans les annexes parisiennes et 2 000 agents de services d'exécution seraient transférés en banlieue. Le secteur de la comptabilité publique est *« sous la menace du transfert à Marne-la-Vallée »,* indique le syndicat, qui demande que tous, y compris les personnels de catégorie modeste, puissent rester dans la capitale.

● *La Bretagne des cinq départements.* — M. Jean Le Lagadec, président de l'union des sociétés bretonnes de l'Ile-de-France, estime que les conseillers régionaux de la Bretagne doivent être élus par tous les Bretons, y compris ceux de la Loire-Atlantique.

La Bretagne fut découpée en cinq départements par le décret du 22 septembre 1789 et la Loire-Inférieure (l'ancien nom de la Loire-Atlantique) fut séparée des quatre autres départements bretons par un décret du maréchal Pétain, en date du 30 juin 1941, explique M. Le Lagadec, qui estime qu'il faut, à l'occasion des élections régionales, réparer cette *« mutilation ».*



Le Monde

culture

CINÉMA

Le Festival d'Hyères

(Suite de la première page.)

Piotr Szulkin dit que, pour avoir de l'audience, il faut bousculer le public. Il cite une phrase de son film, prononcée à la télévision : *« Vous voulez être violé. »* Pour lui, *« il y a une horreur dans l'espace des consciences »* et il veut la traduire. Marion Hansel aussi veut aller au-delà d'une réalité quotidienne et tant qu'elle aura le sentiment d'avoir quelque chose à révéler qui aille dans ce sens, elle continuera à faire des films *« pour bousculer un peu les gens »*.

Piotr Szulkin et Marion Hansel ont, à juste titre, beaucoup aimé *Menuet*, qui, comme *le Lit*, était en compétition. La réalisatrice, Lili Rademakers dit qu'elle *« choisit des moments futiles qu'on ne voit ordinairement pas, pour les élargir et les mettre en avant »*. *« C'est ma passion de porter cela à l'écran »*, explique-t-elle, et, en effet, le meilleur de ses films consiste en une dilatation de menus événements.

Dans *Menuet*, ils sont trois : Paul, qui contrôle les températures dans une chambre froide, Mariette, sa femme, qui trouve que son mari a fini par être gelé de l'intérieur, et puis Eva, une gamine, qui, après l'école, vient faire le ménage. Mariette apporte un soin extrême à sa personne, à l'ordre de son univers, qui sera détruit par un amant minable. Paul collectionne les faits divers des journaux et les images de fleurs qu'on trouve dans les plaquettes de chocolat. Crimes et anémones deviennent des *images du film mises en scène* comme autant de fantasmes. Enfin, Eva joue avec le désir inavoué que Paul a d'elle et avec le désarroi de Mariette.

« Ce qui m'intéresse, précise tranquillement Lili Rademakers, *c'est de chercher le point limite, de marcher sur le fil du rasoir. »* Avec cette même tranquillité, elle montre ou évoque dans son film des données physiologiques dont habituellement les cinéastes n'osent pas embarrasser leurs personnages.

Ces trois-là ne se connaissaient pas, ils se sont rencontrés à Hyères. Piotr Szulkin a expliqué qu'il est cinéaste pour gagner sa vie, que c'est son métier, il s'agit de le faire bien, on verra après s'il est un artiste. Pour lui, Polonais, il y a tout un trajet professionnel compliqué avant de réaliser un long métrage. Il ne veut pas entendre parler de la chance qu'il a de pouvoir exercer son métier. Il précise qu'on exige plus d'un metteur en scène à l'Est qu'à l'Ouest : *« Chez vous, il suffit parfois de trouver un producteur, et dans les films qui ne sont pas distribués on voit l'argent, on ne voit pas le métier. »*

Belge, Marion Hansel est arrivée au cinéma *« par hasard et par revanche »*. Elle a trente-trois ans. Elle a été comédienne pendant quinze ans et, en tant que comédienne, elle n'a pas pu réaliser ses ambitions, ni se faire connaître. Elle a été funambule dans un cirque, et ce n'est pas être ironique que de penser que son équilibre vient de là. Elle en convient : *« C'est très féministe cette idée de faire du cinéma par revanche. » « Ce sont les femmes qui procèdent par revanche »*, a rétorqué Piotr Szulkin. Il pense que les femmes ont détruit leur vie privée lorsqu'elles ont réussi à faire carrière. Il constate aussi que si le cinéma masculin n'existe pas, le cinéma féminin existe et il vu dans le film de Lili Rademakers une destruction de l'homme.

Lili Rademakers n'était pas d'accord. Elle n'est pas féministe. Hollandaise, elle a suivi les cours de l'IDHEC vers 1954, puis elle s'est mariée, a eu des enfants. Assistante de Fellini, elle a aussi beaucoup travaillé avec son mari. Et comme il est difficile de monter des films, elle a d'abord monter les films de son mari. Elle n'est pas amère, elle le dit avec une simplicité redoutable, celle de son film.

Arrivée tard à Hyères, Lili Rademakers a vu peu de choses. Marion Hansel et Piotr Szulkin sont tombés d'accord sur *Kopfschuss*, de Beate Kloeckner. Eux qui n'ont pas l'air si vieux, *ils ont éprouvé la même jalousie* devant ce qu'ils ont appelé *« le courage de la jeunesse »*. La réalisatrice allemande a filmé en un désordre insolite une jeune femme, caissière de cinéma, qui erre dans la nuit, dans la jungle de la ville, dans ses rêves et dans ses envies, avec une liberté que l'on voit d'habitude du côté des hommes dans les films noirs.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« Killer of Sheep », de Charles Burnett

L'Amérique noire

Nous eûmes la révélation, en première mondiale au Festival des trois continents de Nantes fin 1979, de l'existence, aussi fragile fût-elle, d'un cinéma noir, et en particulier de *Killer of Sheep*, de Charles Burnett. On a l'impression de revoir exactement la même copie, usée par le temps, ponctuée de quelques sous-titres. Le film produit avec l'aide de la Fondation Louis B. Mayer, du nom de l'ancien patron de la M.G.M., n'a rien à voir avec les bluettes d'Hollywood.

Killer of Sheep se présente comme une chronique de la vie quotidienne dans le ghetto noir de Watts, à Los Angeles, où ont eu lieu de graves émeutes il y a une dizaine d'années. Ingénieur électronicien, Charles Burnett y a grandi. Aucune haine, aucune sentimentalité, n'altère le message, le compte rendu de ce qu'était la vie dans ce décor ensoleillé, sur ces rues en pente.

Le père enseignait aux enfants à toujours rester solidaires, les gosses sautaient à travers le vide, d'une maison à l'autre, d'un toit à un autre toit. On roulait parfois en voiture, on négociait un moteur de rechange, qui s'écrasait sur la route. On vivait la caricature de l'« american way of life ». On vivait pourtant, on aimait. Il y avait ces moments d'infinie tendresse, un couple enlacé sensuellement sur un air de blues. Le blues, il est partout, il rythme ces images folkloriques, un folklore sans cadeau, où l'homme lutte pour sa simple survie.

Le personnage central travaille aux abattoirs, et on revoit régulièrement des carcasses de mouton, ou bien les animaux un peu effarés se précipitant vers un destin incontrôlable, dont le sens leur échappe totalement. Charles Burnett a tourné un film très dur, qui en dit beaucoup sur la face sombre, même noyée de soleil, d'une Amérique familière à tous ceux qui se sont un jour donné la peine de dépasser les quartiers blancs des grandes villes.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir films nouveaux.

■ **Les huitièmes Rencontres Charles-Dullin accueilleront, du 22 septembre au 15 octobre, quatorze jeunes compagnies théâtrales. Celles-ci présenteront notamment douze créations au théâtre municipal Romain-Rolland à Villejuif (18, rue Eugène-Varlin, tél : 726-15-02).**

■ **Le ministre tunisien des affaires culturelles a interdit un festival Jane Fonda programmé dans les salles de Tunis, à cause des opinions « ouvertement sionistes » d'une actrice « ennemie de la cause palestinienne ». Les projections en cours ont dû être immédiatement interrompues et les affiches retirées.**

THÉATRE

Le petit cartable de Farid Chopel

Farid Chopel est un burlesque à la Buster Keaton. Mais, sur scène, Farid Chopel est à la fois mime, danseur, chansonnier par instants. Il tient du clown sérieux. Plutôt, il fait du Farid Chopel comme Charlie Chaplin faisait du Charlot.

Ces dernières saisons, il jouait à l'aviateur, en duo avec Ged Marlon. Là, il retrouve sa chèvre, sa muse, découpée dans du contre-plaqué et peinte, couleur pelage de bique blanche, précisément : avec de bons yeux mélancoliques, assez patiente avec son maître pour ne jamais le rendre chèvre. En réalité, cette chèvre est probablement une biche.

Là, il redevient le Chopel des débuts, ce type tout seul, découvert un été, il y a cinq ans, à Avignon, dans un lieu sommaire du festival off. *Il porte le même veston trop petit pour lui, la même cravate rayée de fonctionnaire, les mêmes godasses noir et blanc. Il débarque sur le plateau en trimballant toujours, et toujours de la même inénarrable manière, son mini-cartable d'enfant.*

Devant une toile de fond digne de son rêve, il a construit un bureau fantastique. Le pupitre d'école hissé à 4 mètres est désormais sonorisé. Une idée géniale, on ne vous dira pas pourquoi. Sa parodie muette de la vie de tous les jours d'un col blanc new-yorkais emprisonné dans la routine était saisissante : elle devient surréelle.

Autrefois, il jouait son va-tout, ici, il offre un grand coup de spectacle. Son personnage ? Un cousin germain du Monsieur Plume d'Henri Michaux, un paumé plus lucide qu'on ne le croit, un rêveur de haute volée. Pas pathétique, poétique. Il nous emmène loin, depuis ce jardin public imaginaire, où, à l'heure du « break » réservé au déjeuner, il réinvente les Lumières de la ville. *Il pèle, il mange une orange, deux oranges, trois oranges...*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Palais des glaces, 21 heures.

« Coup de soleil » de Marcel Mithois

En l'absence de son vieux compagnon, une femme *« qui frise, oui qui a frisé,* comme elle nous dit, *la* cinquantaine, vit soudain un « coup de soleil » avec un jeune homme qui vient lui livrer des fleurs.

***Coup de soleil*, de Marcel Mithois, est une pièce de boulevard, c'est-à-dire du théâtre pour rire. L'auteur n'est ici ni méchant ni bas, et au premier acte, quand il pose seulement ses couleurs, ses lignes, il montre une fantaisie assez gentille. Puis viennent les « scènes à faire », et la qualité de l'écriture dégringole.**

Mais le soutien de cette soirée est ailleurs, dans les personnes de deux comédiens. Jacqueline Maillan, dans la première heure surtout, quand le texte garde un petit charme, se confirme comme une comédienne rare, d'une extrême retenue, simple, juste, libre, extrêmement sympathique. Et, plus que septuagénaire, Jean-Pierre Aumont joue avec une fraîcheur, une élégance d'esprit merveilleuses.

Roger Mirmont — le jeune fleuriste — n'est pas mal non plus, dans un style acrobate pataud, avec des nuances de comique américain du muet, un peu Harry Langdon. — M. C.

★ Théâtre Antoine, 20 h. 30.

■ **La Comédie-Française annonce un changement de programme, ce samedi 18, salle Richelieu. Mme Dominique Constanza étant souffrante, le spectacle Marivaux (*l'Education d'un prince et la Double Inconstance*) est remplacé par *Dom Juan*. Les détenteurs de billets peuvent soit assister au spectacle de remplacement soit se faire rembourser.**

Venise à Versailles

Depuis les « Plaisirs de l'Isle enchantée », les fêtes nautiques sur le Grand Canal étaient une des distractions favorites du Roi-Soleil à Versailles. Une flottille de caravelles, modèles réduits, évoluait en permanence entre le Grand Trianon et la Ménagerie, gloriette de la duchesse de Bourgogne, et les metteurs en scène des fastes royaux, Bérain et Vigarani, se révélaient armateurs en construisant des gondoles dans le plus pur style vénitien. Jusqu'à ce que le doge de la République Sérénissime vienne en personne offrir à Louis XIV quelques « barques » de son propre Grand Canal.

C'est cette atmosphère nautique du Grand Siècle qu'ont voulu reconstituer, vendredi 17 septembre, les organisateurs du Festival de Versailles, profitant de la visite d'authentiques gondoliers de Venise, au cours d'une fête de nuit miraculeusement favorisée par une température estivale. Ils y ont pleinement réussi, car le spectacle de la féerie, suivi par quelque vingt mille personnes, se déroula dans la plus heureuse ambiance.

Les satins et les plumets des costumes louis-quatorziens, pris dans les pinceaux des projecteurs, chatoyaient sur des podiums, les scènes de théâtre s'improvisaient au ras de l'eau, les personnages les plus célèbres — Condé, Duquesne, Tourville, Colbert — lançaient des répliques pompeuses — et pompiers — au Grand Roi, lui-même majestueusement empanaché de blanc et d'argent. Des cavaliers galopaient leurs montures, les antérieurs haut levés à la manière des chevaux de Marly, des trompes de chasse alternaient avec les barcarolles de Lulli ou de Rameau.

Le clou, enfin, fut une bataille navale simulée entre frégates de haut bord crachant leurs boulets, au milieu de nuages fumigènes. Après quoi, le défilé des gondoles et le feu d'artifice provoquèrent les applaudissements du parterre, terme adéquat s'il en fut. L'exploit numéro un des organisateurs : l'accès fluide des spectateurs et de leurs voitures jusqu'aux berges du Grand Trianon. — O. M.

MORT DE LA VEUVE D'IGOR STRAVINSKI

Actrice et peintre, la veuve du compositeur Igor Stravinski est morte le vendredi 17 septembre à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-treize ans.

[Née à Saint-Pétersbourg, le 25 décembre 1888, Vera Arturovna avait étudié la danse et le théâtre à Moscou, avant d'entamer une carrière cinématographique en jouant notamment dans le film de Protozanov « Guerre et paix ». C'est à Paris, où elle s'était établie en 1920, en compagnie du peintre Serge Sudeikin, qu'elle rencontra Igor Stravinski. Elle deviendrait son épouse en 1940 et s'installerait avec lui aux Etats-Unis en 1945. Rappelons que Stravinski est mort en 1971.]

VARIÉTÉS

JOHNNY HALLYDAY AU PALAIS DES SPORTS

La dernière idole à Disneyworld

Depuis près d'un quart de siècle, Johnny Hallyday est le monstre sacré de la chanson française, la dernière idole qui poursuit ses rêves, les célèbre et les produit sur scène. Sur fond d'apocalypse et dans le costume de Mad Max, il est aujourd'hui le « survivant » qui revient du « domaine des ombres » et vit ses songes, le chevalier inflexible qui chasse les barbares aux mâchoires bardées de fer, les hordes sauvages et les hommes-chiens sortis de la terre, le héros crucifié sur une grille électrique mais qui réussit à se détacher et chante *Poème sur la septième* avant de disparaître en lévitation sur un nuage.

Jamais Johnny Hallyday n'avait couvert une telle enchère dans la supermachinerie. Plus d'une dizaine de millions de francs ont concrétisé son dernier rêve et ont fait surgir un décor colossal digne de Disneyworld tandis qu'une séquence cinématographique tournée en cinémascope et en son stéréophonique nous montre la destruction des habitants de la Terre.

Toute la première partie du spectacle a pour cadre le décor disneyworldien et développe en chansons les fantasmes de l'idole le jour de l'apocalypse. Et Johnny Hallyday aime si sincèrement ce qu'il fait, il y croit — comme ses fans — avec une telle désarmante bonne volonté, il s'offre si complètement, que les spectateurs se trouvent pris, consciemment ou non, dans une règle du jeu et que tous la jouent loyalement.

La deuxième partie du show est consacrée à un tour de chant où « l'idole » reprend quelques-uns de ses classiques (*les Coups, le Pénitencier, Ma Gueule, Gabrielle*) et la plupart des rites de son habituel cérémonial, donnant le coup de poing au public, se saoulant de mots, interpellant les spectateurs, déployant une fois de plus en chansons les deux thèmes qui lui sont chers : la solitude désenchantée et l'amour.

Johnny Hallyday est toujours une belle bête de music-hall. Et la salle se transforme encore en un immense chœur quand il empoigne le micro. Il conserve la même démarche de félin, la même finesse animale. Il reste efficace et, quand le contexte émotionnel a disparu (par exemple, quand, à genoux, il se lance dans les incantations : *« Je suis seul, désespéré... y a-t-il une fille dans la salle qui veuille m'aimer... »*), il sait très bien le remplacer par le jeu. En professionnel.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h 30.

■ **Le jury de la décentralisation lyrique a procédé à l'attribution des primes de qualité décernées aux villes membres de la Réunion des théâtres lyriques municipaux : Rouen (qualité musicale, recherche et promotions de chanteurs français), l'Opéra du Nord (*le Couronnement de Poppée*, et la version intégrale de *Boris Godounov*), Metz (*Liebestod*, d'Aperghis), Nantes (*Wozzeck*), Nice (*Madame Butterfly*), Nancy (une opérette, *le Sang viennois*). Des primes chorégraphiques ont été décernées à Metz et à Nantes.**

■ **En remplacement de l'American Ballet, immobilisé par une grève (*le Monde* du 10 septembre), le Festival international de la danse annonce le Harlem Dance Theater — fondé par Georges Mitchell, ancien élève de Balanchine, — du 5 au 10 octobre, suivi, du 20 au 25 octobre, par le Tokyo Ballet.**

■ **Le douzième congrès de la Fédération internationale des acteurs aura lieu à partir du 27 septembre, porte de Vanves à Paris. Une centaine de personnes venues de trente-sept pays participeront à ce congrès, dont le thème sera : *« L'artiste interprète et la création : réalités économiques, sociales et culturelles. »***

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

A View from a bridge. — Galerie 55 (326-65-51), (sam., dim., 20 h 30), (en anglais).

La Vallée de l'ombre. — Artistic Athevain (272-51-00), (sam., dim., 20 h 30).

Au Bois lacté. — La Bruyère (874-76-99), (sam., dim., 21 h).

Les Enfants du silence. — Studio des Champs-Élysées (723-35-10), (sam., dim., 20 h 45).

Guide illustré des autres mondes. — Alliance française (544-41-42), (sam., dim., 20 h 30).

L'Histoire du soldat. — Carré Silvia Monfort (531-28-34), (dim., 16 h).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), L'Éducation d'un prince : la Double Inconstance (sam., 20 h 30 ; Dom Juan (dim., 14 h 30) ; Marie Tudor (dim., 20 h 30).

Beaubourg (277-12-33), Cinéma-Vidéo : films nouveaux : (sam., dim., 13 h, 16 h et 19 h). Théâtre, le Naufrage du « Titanic » (sam., dim., 20 h 30).

Carré Sylvia-Monfort (531-28-34), l'Histoire du soldat (dim., 16 h).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Coup de soleil (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).

Astelle-Théâtre (238-35-53) : le Malentendu (sam., 20 h 30).

Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h, dim., 15 h).

Bouffes Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h, dim., 15 h).

Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h, dim., 15 h 30).

Comédie des Champs-Élysées (723-37-21) : Ça ira comme ça (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).

Comédie italienne (321-22-22) : Mamma Marcia (sam., 20 h 30).

Comédie de Paris (281-29-36) : L'Eveil du printemps (sam., 18 h 15) ; Figaro Solo (sam., 22 h).

Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h, dim., 15 h 30).

Escalier d'or (523-15-10) : Diableries amoureuses (sam., 21 h).

Espace Gaîté (327-95-94) : le Carrousel des étoiles (sam., 18 h 30) ; la Planque (sam., 20 h 30) ; Vie et mort d'Arlequin (les Scalzacani), (sam., 22 h).

Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam., 20 h 30) ; Une chèvre sur un nuage ; Les quatre cubes ; Une tortue nommée Dostoievski (sam., 22 h 30, dim., 18 h).

Fontaine (874-74-40) : Et nos amours (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : l'Ile de Tulipatan (sam., 20 h 15) ; Patrick Font (sam., 22 h).

Grand Hall Montorgueil (296-04-06) : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie (sam., 20 h 30, dim., 17 h 30, dern.).

Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; Okame (sam., 22 h 30).

Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : la Papesse américaine (sam., 20 h 30) ; Vacances écossaises (sam., 22 h 15). — Théâtre Rouge : Tchoufa (sam., 20 h 30) ; — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam., 22 h 15).

Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 21 h, dim., 15 h et 21 h).

Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam., 21 h).

Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 18 h 15 et 21 h 15 ; dim., 15 h 30).

Michodière (742-95-22) : Joyeuses Pâques (sam., 21 h 30, dim., 15 h).

Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam., 17 h 30 et 21 h, dim. 16 h) ; Petit Montparnasse : Lettre au père (sam., 21 h, dim., 16 h).

Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Palais des Glaces (297-59-81) : Chopelia (sam., 21 h).

Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h).

Porte Saint-Martin (607-37-53) : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 21 h).

La Potinière (607-37-53) : Sol « je m'égalomane à moi-même..! » (sam., 20 45, dim., 15 h et 18 h 30).

Théâtre Présent (203-02-55) : 1929 ou le Rêve américain (sam., 20 h 30, dim., 17 h).

Taï Théâtre d'Essai (278-10-79) : Huis clos (sam., 20 h 30) ; L'Écume des jours (dim., 19 h) ; la Maison de poupées (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; A. Allais (sam., dim., 17 h).

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h et 23 h 30).

Théâtre Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45, dim., 15 h).

Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : Fin de partie (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Tristan Bernard (522-08-40) : le Troisième Témoin (sam., 21 h, dim., 15 h).

Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30, dern.).

Music-hall

Bouffes du Nord (239-34-50) : J. Guidoni (sam., 21 h, dim., 17 h et 21 h).

Comédie de Paris (281-29-36) : Je persiste et signe... Brel (sam. 20 h 30).

Olympia (742-25-49) : Hervé Vilard (sam. 21 h ; dim., 14 h 30 et 21 h) ; Musique d'Amérique centrale (Cuba, Nicaragua, Salvador), (sam., 17 h).

Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Guillermo Galve (sam., dim., 21 h).

Les concerts

Eglise Saint-Merri : Karel Van Hove, flûte à bec, Jan Verhoeven, clavecin (musique ancienne) (sam., 21 h) ; orgues de barbarie (Musée de la musique mécanique) (dim., 16 h 30).

Eglise Saint-Nicolas : J. Boyer, orgue (Marchand, Bach) (sam., 21 h).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : A.-M Disnar, soprano, M. Guyard, orgue (Fauré, Stradella, Mozart, Bach) (dim., 16 h 30).

Notre-Dame de Paris : M.-A. Grall-Menet, orgue (Langlais, Vierne, Dupré) (dim., 17 h 45).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Charlie Slide Sextet ; Claire Frazier et G. Collier Quartet (dim., 21 h 30).

Chapelle des Lombards (357-24-24) : Agbavia (sam., 22 h) ; les Diplomates (dim., 22 h 30).

Cloître des Lombards (233-54-09) : The Boby Few Trio Explosion (sam., 20 h) ; Xalam (dim., 20 h) ; Los Salseros (sam., dim., 23 h).

Connétable (277-41-40) : Paris Summer Jazz Quintet (sam., 22 h).

Feeling (271-33-41) : Pierre-Louis Garcia, « Portraits » (sam., 22 h 30).

Hippodrome de Paris (205-25-68) : James Brown (sam., 20 h).

Palais des Sports (828-40-90) : J. Hallyday (sam., 20 h 30).

Petit Journal (326-28-59) : Michel Klotchkoff MK3 (sam., 21 h 30).

Petit Opportun (236-01-36) : A. Villager, R. Portier, H. Sellin, P.Y. Sorin (sam., dim., 23 h, dern.).

Slow Club (233-84-30) : René Franc (sam., 21 h 30).

En région parisienne

Breteuil, Château (052-05-11) : B. Molia, piano (Schumann, Liszt, Debussy, Ravel) (dim. 17 h).

La Défense, Fontaine Acram (979-00-15) : Ballet d'eau « l'Oiseau de feu » (Stravinsky) (sam., 21 h 30).

Fontainebleau, château, Vᵉ Automne musical (422-25-68) : Récital d'orgue, Cl. Terrasse (Couperin, Marchand, Clérambault) (dim., 17 h 30).

Neauphle-le-Château, Eglise (489-00-74) : Marie-Claire Alain, orgue (Clérambault, Bach, Mendelssohn) (sam., 21 h).

Mormant, Salle J.-Coutrot (425-60-20) : Pedro et Isabel Soler, Juan Varea (Fiesta flamenca) (Festival Couperin) (sam., 20 h 45).

Royaumont, Abbaye (035-30-16) : C. Ivaldi, H. Delavault, Y. Chiffoleau, R. Oleg, G. Reinhart (Schumann).

Sceaux, Orangerie, XIVᵉ Festival (660-07-79) : Trio de France (Mozart, Ravel, Brahms) (sam., 17 h 30) ; Orchestre de l'Ile-de-France (dim.) : A. Myrat, sol. Noël Lee, piano (Bach, Beethoven, Debussy, Mozart).

Les festivals

XVIIᵉ FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Bateaux-Mouches : Quintette de cuivres de Budapest (Holborne, Farnaby, Albinoni) (sam., 16 h 30).

Pleyel : Orchestre de Radio-Sarrebruck, dir. H. Zender, sol. H. Szeryng (Beethoven) (sam., 20 h 30).

Chapelle du château de Versailles : Orchestre de Radio-Sarrebruck, dir. H. Zender, sol. H. Szeryng (Beethoven) (dim., 17 h 45).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS (260-31-84)

Eglise des Billettes : J.-J. Kantorow, Ph. Muller, J. Rouvier (Beethoven) (dim., 17 h).

FÊTE D'AUTOMNE DU VIᵉ ARRONDISSEMENT

Kiosque du jardin du Luxembourg : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant (Mozart, Lefebvre, Berlioz) (sam., 17 h).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

Centre d'arts celtiques : Logres et la Gaillarde (sam., 20 h 30, dim., 21 h).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

15 h : la Loi du Nord, de J. Feyder ; 17 h : Deauville 1982. Mervyn Le Roy : Chercheuses d'or 1933 ; 19 h : Deauville 1982 : le Chant du bourreau, de L. Schiller ; 21 h 30 : Hommage à Robert Altman : Brewster McCloud.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

15 h : les Gens du voyage, de J. Feyder ; 17 h : Maître Puntilla et son valet Matti, de A. Cavalcanti ; 19 h : Deauville 1982 : Fast Walking, de J.-B. Harris ; 21 h : Hommage à Robert Altman : John McCabe.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : l'Affaire Nina B. de R. Siodmak ; 17 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma. Hyères 1982 : Kool Killer, de P. Reuth ; Die Strassen Sind Voll von Grossartigen Technikern, Doch es Fehlen die Praktischen Traumer, de J. Salk ; Eastmans Reisen, de K. Telscher ; Grain, de T. Tyszkiewicz ; Luggage, de Z. Sosnowski ; The Shadow Glass, de R. Cowan ; 19 h : Pourvoir, de P. Enard ; 21 h : Au lieu, de L. Meichler et G. Rapp-Meichler ; Movie, de V. Ostorvsky. Attractions, de J. de Missolz ; Lun-Hui le jardin des âges, de A. Mazars.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

15 h : Johan, de M. Stiller ; 17 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma. Hyères 1982 : Un autre été, de V. Goel ; 19 h : Urban Space, de P. Winkler ; Elevator/dance, Theater/piece, Fountain/car, Rock/string, Racing/bridge film-chess, de S. Sherman ; Too sensitive to touch, de S. Lotringer et M. Oblowitz ; 21 h : Salters Cottage, de G. Schneider ; Adynata, de L. Thorton, Taboo, the Single + LP', de C. McDowell.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

Samedi 18 - Dimanche 19 septembre

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9ᵉ (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).

BONGO MAN (Ang., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9ᵉ (770-33-88).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).

COUNTRYMAN (A., v.o.), Forum, 1ᵉʳ (297-53-74).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Panthéon, 5ᵉ (354-15-04) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Épée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5ᵉ (354-47-62). H. sp.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Maxéville, 2ᵉ (770-72-86) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5ᵉ (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Quintette, 5ᵉ (633-97-77) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45). — v.f. : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Boîte à films, 17ᵉ (380-30-11).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8ᵉ (359-53-99) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96), mat.

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14ᵉ (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (Lyb., a.) (v. angl.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9ᵉ (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), H. sp. ; Palace Croix-Nivert, 15ᵉ (374-95-04).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Quintette, 5ᵉ (633-97-77) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75). — v.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45). — v.f. : Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6ᵉ (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2ᵉ (742-82-54) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9ᵉ (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7ᵉ (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83).

LES FILMS NOUVEAUX

BLADE RUNNER (*), film américain de Ridley Scott : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; UGC Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96.

ELIA KAZAN OUTSIDER, film français d'Annie Tresgot : v.am. : St-Séverin, 5ᵉ (354-50-91).

ET TOUT LE MONDE RIAIT, film américain de Peter Bogdanovitch ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).

LA FIÈVRE DE L'OR, film américain de Charlton Heston ; v.o. : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

JAGUAR, film philippin de Lino Brocka ; v.o. : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42).

KILLER OF SHEEP, film américain de Charles Burnett ; v.o. : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN, film américain de John Flynn ; v.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03).

ROBIN, FLÈCHE ET KARATÉ, film italien de Tonino Ricci ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (878-81-77).

LES YEUX DE LA FORÊT, film américain de John Hough : v.o. : Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; v.f. : UGC Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23).

LES 40ᵐᵉ RUGISSANTS (Fr.) : Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

QUERELLE (Fr., All., v.o.) (**) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6ᵉ (222-87-23) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9ᵉ (770-10-41) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Victor Hugo, 16ᵉ (727-49-75).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8ᵉ (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9ᵉ (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de bois, 5ᵉ (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8ᵉ (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ, (633-79-38) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).

LA BATAILLE D'ALGER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5ᵉ (326-84-65) ; Louxor, 10ᵉ (878-38-58).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (544-46-85) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9ᵉ (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Action-Christine, 6ᵉ (325-47-46) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6ᵉ (325-47-46) ; Action-République, 11ᵉ (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17ᵉ (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5ᵉ (325-72-07).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3ᵉ (272-63-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6ᵉ (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14ᵉ (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6ᵉ (325-47-46).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5ᵉ (354-47-62).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (354-34-83) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Acacias, 17ᵉ (764-97-83) ; V.f. : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; Français, 9ᵉ (770-33-88).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82) : V.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas, 5ᵉ (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5ᵉ (633-25-97).

LA FÉLINE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6ᵉ (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2ᵉ (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9ᵉ (770-47-55) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André des Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (542-67-42).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; La Royale Disney, 8ᵉ (265-82-66) ; Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Écoles, 5ᵉ (325-72-07). H. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2ᵉ (233-39-36).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

POSSESSION (Fr., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

SWEET MOVIE (Fr., Can., All.) (**) : Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5ᵉ (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Arcades, 2ᵉ (233-39-36) ; Nation, 14ᵉ (343-04-67) : Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

PRESSE

LE TRIBUNAL DE DIJON ORDONNERA-T-IL L'ÉVACUATION DE L'IMPRIMERIE DES « DÉPÊCHES » ?

M. Michel Cousin, le liquidateur des Presses nouvelles de l'Est — éditrice des *Dépêches*, dont il était directeur, — a demandé, vendredi 17 septembre, devant le tribunal des référés de Dijon, l'expulsion des ouvriers qui occupent, depuis près d'un mois, l'imprimerie désaffectée, du journal. Le tribunal a mis son jugement en délibéré, jusqu'au lundi 29 septembre.

M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du groupe « *Le Progrès* » et des *Dépêches*, avait chargé M. Cousin de vendre les locaux et le matériel d'impression du journal.

D'autre locaux destinés à la rédaction, aux clavistes et au personnel administratif, ont d'ores et déjà été loués dans le centre de Dijon, affirme la direction. Cependant, soixante-cinq ouvriers du Livre qui ont refusé leur mutation, à Lyon ou à Saint-Etienne, occupent toujours l'imprimerie des Presses nouvelles, selon un scénario qui n'est pas sans rappeler le conflit du *Parisien libéré* des années 1975.

D'autre part, une centaine d'ouvriers du Livre C.G.T. ont manifesté, vendredi 17 septembre, pendant deux heures, dans les locaux et autour de la mairie de Roanne (Loire), pour obtenir le soutien de M. Jean Auroux, maire de cette ville et ministre du travail, dans le différend qui les oppose à M. Lignel.

Selon la C.G.T., les travailleurs venus des centres d'impression de Dijon, de Saint-Etienne et de Chassieu, où est imprimé *Le Progrès*, ont reçu l'assurance du ministre du travail « *que rien ne se passerait aux* Dépêches, *sans une réunion tripartite, syndicat, P.-D.G. du* Progrès *et représentant du ministre du travail* ».

● *Le Journal du Centre*, édité à Nevers, est paralysé par une grève illimitée de l'ensemble du personnel pour soutenir l'action engagée par la rédaction, « *dans un souci d'une meilleure information du lecteur* ». L'arrêt de travail a été décidé vendredi 17 septembre « *après le constat d'échec des efforts pour engager les négociations sur l'heure avec la direction* », en vue d'obtenir le service d'une seconde agence de presse. La rédaction du *Populaire du Centre* — journal de Limoges qui appartient, comme *le Journal du Centre* et *le Berry républicain*, au groupe Centre France, dont le quotidien *la Montagne* est le porte-fanion — a adressé un message de soutien aux grévistes de Nevers, indiquant qu'ils sont « *confrontés à la même attitude* » de leur direction.

● *Le nouveau quotidien « Toulouse Matin »*, dont le premier numéro est annoncée pour le 14 octobre, sera édité par une société au capital de 1 050 000 francs, dont l'actionnaire principal sera M. Pierre Dumons, toulousain d'origine, qui dirige ou participe à plusieurs sociétés industrielles et commerciales. C'est ce qui a été révélé, vendredi 17 septembre, au cours d'une conférence de presse réunie à Toulouse pour mettre fin aux spéculations sur le financement de ce nouveau quotidien (*le Monde* du 23 juin).

RADIO-TÉLÉVISION

LA NOMINATION DES P.-D.G. DES SOCIÉTÉS DE L'AUDIOVISUEL

La nomination par la Haute Autorité de l'audiovisuel des nouveaux P.-D.G. de TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France et S.F.P. (*le Monde* du 18 septembre) marque la fin d'une période de transition pour les sociétés de l'audiovisuel, commencée en mai 1981. Pour la première fois, une instance indépendante du gouvernement le remplace pour ces désignations.

M. Pierre Desgraupes, maintenu à la présidence d'Antenne 2, estime pour sa part que « *les conditions sont aujourd'hui réunies pour une mise en œuvre effective, sous le contrôle de la Haute Autorité, des principes et orientations définis par la nouvelle loi sur la radio-télévision* ». Il a proposé aux présidents des autres chaines une rencontre en vue d'une meilleure harmonisation des programmes. Toutefois, les nouveaux « patrons » des sociétés de l'audiovisuel rencontreront probablement de grosses difficultés financières dès 1983. Le ministère de la communication a indiqué à ce sujet que les frais de fonctionnement des chaînes – et donc les programmes – devraient être réduits.

Le *Journal officiel* du 18 septembre publie plusieurs décrets d'application de la loi sur la communication audiovisuelle, notamment ceux créant les nouvelles sociétés de programme et de production. Outre TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio France, il est créé, comme prévu, une société nationale de radiodiffusion sonore pour l'étranger, Radio-France internationale (R.F.I.), une Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer, et une Société française de production et de création audiovisuelles.

Un autre décret précise les conditions de nomination des membres des conseils d'administration des sociétés, qui doivent être nommés rapidement. On attend, dès le début de la semaine prochaine, que les nouveaux présidents des chaînes fassent connaître les noms de leurs directeurs généraux, puis des directeurs de l'information et des programmes.

La fin du gâchis ?

Ni stupéfaction, ni grogne, ni délire. Tout juste un léger sourcillement, signe discret d'étonnement, non sur le contenu de la nouvelle, mais sur son anticipation par rapport au calendrier prévu. Et puis surtout, dans un bel ensemble, de Cognac-Jay aux Buttes-Chaumont, en passant par les bureaux de Montparnasse et les couloirs de la « maison ronde », un immense, profond soupir de soulagement : enfin !

Enfin, la S.F.P., T.F.1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France héritent chacune d'un patron ! Enfin se voient-elles offrir une chance d'investir dans le temps, de travailler dans la paix, de choisir dans l'indépendance. C'est en tout cas l'objectif principal – et novateur – de la réforme du système audiovisuel français. C'est aussi ce que les professionnels ont attendu impatiemment depuis un an, surpris de ce que des principes défendus autrefois par la gauche aien mis tant de temps à se formuler, se concrétiser et s'imposer après son accession au pouvoir. C'est enfin, pour le personnel de l'audiovisuel, l'espoir d'une « normalisation » de leurs conditions de travail et de carrière, leurs présidents-directeurs généraux n'ayant plus aucun compte à rendre à un gouvernement qui ne les nomme plus, et auquel la loi a ôté tout moyen de pression ou de chantage sur la source de leur nomination.

Cinq présidents-directeurs généraux nommés pour trois ans (renouvelables) et désormais protégés, par une « haute » instance réputée parfaitement indépendante. Le système est déjà en vigueur chez la plupart de nos voisins, mais qu'importe : au coup d'envoi de cette nouvelle relation entre l'Etat et l'audiovisuel, le changement est suffisamment important et porteur d'espoir pour en saluer au moins le principe.

Mais cela n'empêche pas les questions. L'univers du petit monde de l'audiovisuel est-il en France si restreint qu'une demi-douzaine de noms se soient imposés depuis plusieurs semaines ? Et avant même la nomination de la Haute Autorité. Certains parlent de consensus implicite (c'est probable), d'autres y voient la griffe de l'Elysée (c'est certain)... En tout cas, la personnalité de ces cinq hommes (pas une femme !) n'a rien, à l'évidence, qui puisse heurter les sensibilités gouvernementales. Rien non plus d'ailleurs qui puissent réellement choquer leurs adversaires politiques.

« *On brasse large* », aurait indiqué, jeudi, un des neuf « sages », en évoquant leurs délibérations. Large, vraiment ? Tout semble démontrer en tout cas que les « neuf » ont rapidement trouvé une méthode et un rythme de travail satisfaisants, et que les réunions ont eu lieu en parfaite intelligence. On brûle pourtant d'en savoir plus sur ces délibérations secrètes (accord immédiat, compromis, votes, parainages...), permettait d'augurer des relations qui pourraient s'instaurer entre les présidents de chaîne et la Haute Autorité : groupement homogène ou instance divisée ?

Défense du service public

Le choix apparaît cohérent, et s'il fallait le caractériser, sans doute l'idée de respect et de défense du service public triompherait-elle. Sur les cinq mousquetaires embarqués dans l'expérience, trois d'entre eux appartiennent à la haute fonction publique : leurs impératifs et priorités seront sans doute autres que ceux qui prévalent dans le privé, avec un souci au moins théorique de l'intérêt général.

Ni politiques, ni « managers », ni saltimbanques. Mais au moins un élément en commun, la connaissance par un biais ou un autre, du monde de l'audiovisuel. Une façon pour la Haute Autorité de tirer les leçons du passé, fut-il récent, et d'éviter de renouveler l'expérience malheureuse de M. Jaques Boutet, fonctionnaire dévoué s'il en est, plongé soudainement en juillet 1981, dans l'univers déconcertant de la radio-télévision, et auquel aucune crise n'aura été épargnée. Comme si TF 1, à elle seule, avait polarisé tous les problèmes !

Ex-directeur général adjoint de l'O.R.T.F., ancien administrateur de la Sofirad, de Radio-Monte-Carlo et de la Somera, notamment, M. Michel May, énarque lui aussi, ne devrait pas être tout à fait dépaysé. C'est « *un homme de budget* », dit-on dans son entourage, « *un administrateur-né* ». « *Et quand on connait l'état de finances de TF 1* »...

M. Guy Thomas, lui, ne saurait bénéficier des mêmes circonstances atténuantes que son collègue de la première chaîne. Homme de radio et de télévision, journaliste depuis de nombreuses années, il a surpris en commettant les fautes du néophyte, en ne maîtrisant pas l'enjeu de la décentralisation en province et outre-mer, en négligeant puis en fustigeant le journal de Soir 3. La Haute Autorité lui a préféré M. André Holleaux, cet ancien directeur de cabinet d'André Malraux, conseiller d'Etat, que les qualités de conciliateur, la rigueur et l'intégrité dont il a fait preuve dans ses fonctions de président de la commission consultative sur les radios privées locales, ont illustré récemment. Un personnage étonnant. Humaniste féru de communication, il allie la réserve du fonctionnaire, l'austérité du juriste, l'humour de l'écologiste, la fantaisie du militant. Passionné par les expériences de télévision communautaire qu'il a découvert au Québec, il lui faudra patience et diplomatie pour mener à bien la réforme de décentralisation de FR 3. Imbroglio et tracas en perspective. Quelle meilleure préparation que le dossier des radios libres ?

Aux P.-D. G. de ne pas se tromper

Troisième haut fonctionnaire : M. Bertrand Labrusse, maintenu à la tête de la Société française de production. La Haute Autorité mise ainsi sur la stabilité de cette société décidément pas comme les autres, que seul un homme de la fonction publique peut administrer en dehors des lois ordinaires du marché, et au profit du seul service public.

Quant au maintien de M. Pierre Desgraupes à la tête d'Antenne 2 il était attendu.

Soulagée par l'officialisation des nominations, une partie du personnel d'Antenne 2, notamment chez les journalistes, n'en est pas moins meurtri, malgré l'aura du super-professionnel. La référence obligée à « Cinq Colonnes » agace certains plus qu'elle ne fascine. M. Pierre Desgraupes s'était heurté l'an dernier à la même époque à sa rédaction, décidé à la reprendre personnellement en main, après l'éviction de son directeur de l'actualité, en autonomisant les différents journaux de la journée ; un geste qui, selon certains journalistes, implique la *fin de la conscience collective d'une rédaction* ».

A cette palette un peu pâlote mais attendue manquait tout de même une surprise. La petite touche d'imprévu, indispensable à la réputation de souveraineté de la Haute Autorité ; un nom que, dans sa course folle, la grande rumeur n'aurait pas encore catapulté dans les studios de radio ou les dîners en ville : un personnage plus jeune, peu conforme aux profils des précédents. L'historien Jean-Noël Jeanneney pouvait être l'homme de la situation. Saura-t-il être le bousculeur, le créatif, le frondeur, désormais nécessaire pour redresser la barre de cette société en chute libre ?

On eût aimé plus de surprise, sans doute. Mais l'année passée a été trop coûteuse en énergie gâchée, en espoirs déçus, en amertume douloureuse, pour qu'on néglige la chance d'un démarrage imminent. La personnalité des directeurs généraux, des responsables des programmes et des informations sera déterminante. Aux P.-D.G. de ne pas se tromper. Comptables et saltimbanques peuvent sans doute faire bon ménage. Souhaitons-les imaginatifs et efficaces. Novateurs et résolus. Indépendants... pourquoi pas.

ANNICK COJEAN.

« Si seulement le responsable des informations pouvait visionner nos reportages... »

Les propos rapportés ci-dessous (et recueillis avant les nominations des présidents des chaînes) constituent une synthèse des opinions recueillies à l'intérieur des rédactions de TF 1, Antenne 2 et FR 3. Ils expriment un sentiment quasi général : les journalistes de télévision n'ont pas l'impression d'être des professionnels comme les autres, à partir du moment où les responsables de l'information, qui changent souvent, n'ont ni le temps, ni le souci de se préoccuper de la marche des rédactions.

« Des derviches tourneurs ! Voilà ce que sont les patrons de l'information dans une rédaction de télévision. Trois petits tours et puis s'en vont... Certains tiennent un an, d'autres deux, parfois trois, mais guère plus. Alors, dès leur arrivée, lorsqu'ils prennent possession de leur grand bureau de patron, deux questions les préoccupent en priorité.

» D'abord, comment sortir de l'endroit le plus avantageusement possible ? Comment utiliser de façon optimale le pouvoir qui leur est soudainement conféré et les relations qu'ils ne tarderont pas à entretenir au plus haut niveau pour préparer un « après-règne » confortable, sinon glorieux ? Conséquence : une propension à revendiquer la paternité des opérations et des idées les plus prestigieuses et à négliger le travail quotidien de formation des jeunes journalistes, de discussion et de critique avec la rédaction, de soutien et d'encouragement des reporters et envoyés spéciaux. Si seulement une demi-journée par semaine pouvait nous être consacrée pour visionner les reportages !

» Seconde préoccupation qui s'impose à leur esprit : l'obligation de marquer ce règne – qu'ils savent précaire – par des changements brusques et surtout visibles sur le petit écran. « Je ne sais pas très bien, nous disent-ils, ce que vous avez fait avant ni la façon dont vous avez travaillé, mais ce que je souhaite entreprendre sera de toute façon très différent. » Alors, on commande de nouveaux décors, on réalise des maquettes neuves, on change de présentateur... La forme change effectivement. Le fond... on s'en moque !

» Et nous, journalistes, observons ce rituel avec ironie, mais aussi avec inquiétude. Car nous valsons aussi au grè de ces changements. En disgrâce une année, nous pouvons avoir soudainement la cote l'année suivante. Et tous les trois ans, nous recommençons notre carrière. Nous dépendons d'humeurs, et qu'importent nos réalisation antérieures et notre curiculum vitae.

» Un seul avantage, face à l'autorité du chef de la rédaction : celui de lui répondre ceci : s'il y a ici une permanence, c'est nous qui l'assurons, ce n'est pas vous. Car un directeur n'engage pas définitivement notre carrière, et démissionner en cas de disgrâce serait une ineptie. L'an prochain, ou même avant, ce sera lui qui connaîtra l'amertume d'une mise à l'écart. De quoi nous aider à tenir bon, fût-ce au placard ! Voilà comment, au fil des ans, se forment dans la rédaction des strates successives, auxquelles, telles des promotions d'étudiants, on pourrait donner le nom d'une année ou celui d'un ancien patron.

» Un nouveau directeur ? Il faudrait qu'il puisse compter sur le temps et être assuré de faire un bon bout de chemin avec la rédaction. Il faudrait aussi qu'il ait le goût du travail en équipe et soit là pour conseiller, guider, soutenir ses journalistes. Nous voudrions pouvoir compter sur lui. »

A Antenne 2

LE POSTE DE M. FRANÇOIS-HENRI DE VIRIEU EST SUPPRIMÉ

M. François-Henri de Virieu, directeur de l'actualité à Antenne 2, a reçu, vendredi 17 septembre, une lettre de M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. de la chaîne, lui annonçant la suppression de son poste.

M. de Virieu tombe sous les coups répétés d'une majorité de la rédaction, qui n'a jamais accepté sa nomination et qui avait, à son arrivée rue Cognacq-Jay, émis un vote de défiance contre lui. Cette fois-ci, M. Pierre Desgraupes n'a pas pu, ou pas voulu, l'imposer de nouveau, et c'est sans doute à M. Joseph Pasteur, directeur général adjoint, que sera confié le soin d'animer le secteur de l'information.

Doté d'une forte personnalité, M. François-Henri de Virieu est victime de sa franchise peut-être excessive, de jugements à l'emporte-pièce et d'une autorité changeante. Lui-même n'avait guère pardonné aux journalistes qui avaient voté contre lui, d'où une source incessante de conflits personnels.

L'ironie du sort veut que l'ancien journaliste du *Monde*, du *Nouvel Observateur* et du *Matin* soit « destitué » quelques jours seulement après la décision qu'il avait prise – avec l'approbation de M. Pierre Desgraupes – de muter Bernard Langlois, présentateur du journal de la mi-journée. M. François-Henri de Virieu, qui se retire non sans une certaine amertume, avait prouvé son dynamisme, notamment avec la semaine du journal d'Antenne 2 au Japon ; il a le mérite d'avoir, sur une idée personnelle, créé à Antenne 2 la seule grande émission politique qui existe actuellement à la télévision, « L'heure de vérité ».

M. C.

Samedi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
L'émission « Droit de réponse », qui fit scandale l'hiver dernier, est de retour. Michel Polac recevra ses invités dans un nouveau décor. La première émission de la rentrée s'intitule « La Bourse ou la vie ». Avec J.-B. Doumeng « le Milliardaire rouge » P.D.G. de la société Inter-Agra ; G. Merlin, promoteur, E. Mandel, économiste marxiste ; R. Sédillot, historien de la monnaie, J. Ferry, président du groupement des industries métallurgiques.

21 h 50 Série : Dallas.

22 h 45 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. Avec Coluche ; La télévision des autres : l'Allemagne de l'Est.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
En direct de l'Espace Cardin : Annie Cordy, Christian Morin, Pierre Bachelet, Gérard Depardieu, etc.

21 h 50 Téléfilm : La Neige et la cendre.
De J. Espagne. Avec P. Norbert, B. Le Saché, C. Bouchery.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir. Téléfilm : l'Adelaïde (2e partie).
Réal. P. Villechaize. Avec N. Germon, P. Harchin.

22 h 35 Journal.

23 h 05 Prélude à la nuit.
La Valse, par le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Rousseau juge de Jean-Jacques : l'entreprise avec M. Vitold.
20 h, La vérité est un cri, de M. Henry, avec D. Leverd, J. Ferrière, G. Laurent, M. Mailfort, M. Epin, C. Vichniakoff, P.-E. Deiber.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : œuvres de Schubert, Mahler, Brahms ; Negro Spirituals, par J. Norman, soprano ; G. Parsons, piano ; V. Von Wrocem, alto. (Donné au Stifkirché, Ossiach, le 26 juin 1982.)
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Haydn, Liszt, Mozart : 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or, œuvres de Jobson, Debussy, O'Sea.

Dimanche 19 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or). Prédicateur : Père R. Jorens.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Pour l'amour du risque.
14 h 10 Variétés. Monte-Carlo Show : Neil Sedaka.
15 h Sports dimanche.
Tiercé ; Tennis, tournoi national au Pré-Catelan ; Moto : arrivée du Bol d'or au Castelet ; Cyclisme : Tour de l'Avenir. Réal. J.-C. Bergeret.
17 h La pirogue.
Le long voyage en pirogue des villageois de l'île de Casamance vers le Sénégal.
17 h 50 Avant-premières.
18 h 10 En hommage à François Chatel : Le dessous des cartes d'une partie de whist.
D'après *les Diaboliques* de B. d'Aurevilly. Réal. F. Chatel, avec M. Ribowska, L. de Funès, G. Claisse...
Dans le salon de la baronne de Masczanny au siècle dernier, le plus talentueux causeur raconte un drame étrange entre le mystère et la légende autour d'une partie de whist.
19 h 30 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Soupçons.
Film américain d'A. Hitchcock. (1941), avec C. Grant, J. Fontaine, N. Bruce, Dame M. Whitty, I. Jeans (N. Rediffusion).
Une jeune fille appartenant à la bonne société provinciale anglaise épouse un homme très séduisant. Elle découvre peu à peu qu'il est un aventurier et est rongée par le soupçon : son mari cherche-t-il à l'assassiner ?
Tiré d'un roman de Francis Iles. Atmosphère très britannique comme dans les films tournés en Angleterre par Hitchcock, suspense supérieurement agencé, sur le doute ravageant une femme amoureuse, interprétation subtile de Joan Fontaine et de Cary Grant.
22 h 15 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbiau.
Théâtre Edouard-VII, Opéra de Paris, Festival Berlioz à Lyon, Palais des congrès, Théâtre des Bouffes du Nord.
22 h 35 Sports dimanche soir.
Tennis : le National au Pré-Catelan ; Moto : le Bol d'or.
22 h 55 Journal.
23 h 30 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Sport : Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Le journal.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
De J.-F. Kahn.
Les chansons de 1914 à 1918.
Avec Marcel Amont, Marc Ogeret, Mario Haguard et de nombreux documents-archives sur Maillol, Polin et Dona.
21 h 35 Document : L'Esprit de la musique.
L'organiste Eugène Merlet a créé en 1969 aux Etats-Unis la Fondation « Pro musicis » destinée à promouvoir de jeunes musiciens en organisant des concerts. De larges extraits de concerts avec les pianistes Jeffrey Kahane et Elisabeth Woff.
22 h 30 Série documentaire : Modern dance.
De A. Plagne, réal. F.-M. Ribadeau.
N° 1 : Alwin Nikolaïs.
Elève de Martha Graham et de Doris Humphrey, Alwin Nikolaïs, à la fois chorégraphe, compositeur et décorateur, révolutionna dans les années 50 le monde de la danse moderne.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

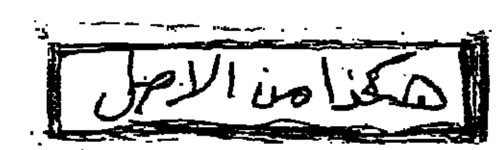
13 h Les jeux du dimanche (à Béthune).
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
De J.-M. Damian, J. Garcin, J. Merlet. Voix publique ; à 16 h, Musique ; à 17 h, Littérature.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
Evocation photographique dans la presse : les meilleures photos de la semaine commentées par un photographe.
18 h 45 L'Echo des bananes.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et W. Pavis.
Des stars de la pop-music à John Cage et Steve Reich en passant par le chœur Julien Jouga du Sénégal.
21 h 35 Court métrage français.
La Ballade du dimanche, de C. Thiébaut. *Ni lune, ni soleil*, de P. Brach.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Le Grand Attentat.
Film américain d'A. Mann (1951), avec D. Powell, P. Raymond, A. Menjou, M. Thompson, R. Robert, R. Dee (v. o. sous-titrée. N.)
En 1861, à la veille de la guerre de Sécession, un policier cherche à déjouer un complot contre la vie du président Lincoln. Celui-ci risque d'être tué par un groupe sudiste d'extrême droite, dans le train de son voyage inaugural.
Inspiré de certains faits historiques, ce film, réalisé au temps de la « chasse aux sorcières », est passionnant par son intrigue en lieu clos, (où le policier ne peut distinguer les amis des ennemis) et sa courageuse position politique. Il est resté longtemps inédit en France.
0 h 5 Prélude à la nuit.
Récital A. Kontarsky : *Allegro Barbaro*, de Bartok.

FRANCE-CULTURE

8 h, Orthodoxie : élévation de la croix.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Le Taoïsme.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe, à la cathédrale de Meaux.
11 h, Regards sur la musique : « le Tombeau de Couperin ».
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Quatre pièces de Jules Renard.
16 h 5, Cinéma des sons.
17 h 30, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Opéras français : « Guercœur », d'A. Magnard, dir. : Ruhlmann, avec M. Bunlet, J. Delusceux, J. Roland, M. Ferrer, J. Peyron, B. Demigny ; « Aucassin et Nicolette », de P. Le Flem, avec D. Monteil, N. Sautereau, M. Hamel, L. Lovano.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Cantate : intégrale des cantates de J.-S. Bach.
9 h 10, Magazine international.
12 h 5, Concert : œuvres de Bartok, Henze, Brahms, par l'Orchestre de Paris.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de J.-S. Bach, Muffat, Debussy, Fauré, Binchois, Stravinski, Tchaïkovski.
17 h, Comment l'entendez-vous ? : « Johannes Brahms », par B. Ringeissen, œuvres de Brahms.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Festival de Vienne 1982 : « la Clémence de Titus », ouverture ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » ; Sérénade en ré majeur, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. J. Levine ; sol. : I. Perlman, violon.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Pierre Fournier, violoncelliste ; œuvres de J.-S. Bach, J. Brahms, Elgar, Chopin, Saint-Saëns.



SPORTS

TENNIS

Noah et Leconte en finale du National

La finale du National 82 se déroule dimanche 19 septembre à La Croix-Catelan selon la logique. Yannick Noah, le « patron » du tennis français, victorieux de l'épreuve ces trois dernières années, dixième joueur mondial, y sera opposé à Henri Leconte, son récent partenaire de double en Coupe Davis, où va s'affirmant le numéro 2 de notre première série après les défaillances de Pascal Portes et de Thierry Tulasne. Ce dernier, finaliste l'an passé à Tours, ne put que remporter le tie-break liminaire de sa demi-finale contre Noah, lequel le battit sans difficulté par 6-7, 6-4, 6-3, 6-3. Si Tulasne ne parvient pas à améliorer son service et sa volée, nous ne voyons pas comment son épuisant jeu de lift pourrait s'imposer aux nouveaux adeptes du « rentre-dedans ».

En matière d'ouragan, Jérome Potier, l'autre demi-finaliste opposé à Henri Leconte, incarne la formule bien connue : *« Ah ! tu veux cogner ? Eh bien ! je cognerai plus fort que toi. »* De fait, Potier, qui ne joue jamais mieux qu'en fin de saison au National, démarra en trombe, assenant des coups formidables tout en restant, ô miracle, dans le court. Résultat : 6-0 pour lui en un quart d'heure. Il aurait pu, il aurait dû, continuer sur sa lancée. Malheureusement, comme trop souvent les gauchers, il commença à « arroser » et Leconte, autre gaucher, qui jusque-là balançait tous ses retours dans les toiles, retrouva son aplomb — pardon, ses « appuis », selon le jargon à la mode. En un clin d'œil, la chance de Potier fondit au soleil : et Leconte bras-de-fer ayant retrouvé son punch s'imposa par le score de 0-6, 6-3, 6-1, 6-1. Aujourd'hui, samedi, finale des dames entre Catherine Tanvier (dix-sept ans) et Isabelle Vernhes (dix-huit ans). Deux juniors à se disputer le titre : on se croirait en Amérique...

O. M.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Didier QUENTIN, partagent avec leur fille *Lise* la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

à Houston, le vendredi 10 septembre 1982.

1904 Kirby-Drive,
Etats-Unis, Houston (Texas) 77019.

DECLARATION D'ABSENCE

Cabinet de Maître Guy BOUDRIOT, avocat à la Cour, demeurant à paris-8e, 55, boul. Malesherbes. Tél. : 522-04-36, Vestiaire E 293 ;

1) Mme Lucie Jeanne THEIZE, veuve en première noces de M. Charles-Désiré GINARD, épouse en secondes noces de M. Maurice-Octave PERIGAUD ;

2) Mme Renée-Marguerite THEIZE, veuve de L. Louis DUNOYER ;

3) M. André-Marcel-Bernard MICHELIN ;

4) Mme Marcelle-Renée-Jeanne MICHELIN, veuve de M. Jean-Onésime BUQUET ;

5) Mme Antoinette-Suzanne-Andrée MICHELIN, divorcée en premières noces de M. André-Louis-Bernard ALLIX-DELORME ;

6) Mme Madeleine-Charlotte MICHELIN, épouse de M. Robert-Maurice TAUVEL ;

Ont déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS une requête afin de faire déclarer l'absence de :

M. Charles-Alfred THEIZE, né le 20 septembre 1881 à REIMS ;

Par ordonnance en date du 30 avril 1981, rendue par Monsieur le Président du Tibunal de Grande Instance de PARIS, la publicité a été ordonnée dans les journaux « France-Soir » et « le Monde » ;

Cette publicité a été effectuée les 28 mai et 3 juin 1981.

M. Charles-Alfred THEIZE a été déclaré ABSENT ;

La publication du jugement a été ordonnée dans les trois mois de cette décision dans les journaux « le Monde » et « France-Soir ».

Cabinet de Maître Guy BOUDRIOT. Avocat à la Cour, demeurant à PARIS-8e, 55, boul. Malesherbes. Tél. : 522-04-36, Vestiaire E 293 ;

1) Mme Lucie Jeanne THEIZE, veuve en premières noces de M. Charles Désiré GINARD, épouse en secondes noces de M. Maurice Octave PERIGAUD ;

2) Mme Renée-Marguerite THEIZE, veuve de M. Louis DUNOYER ;

3) M. André Marcel Bernard MICHELIN ;

4) Mme Marcelle Renée Jeanne MICHELIN, veuve de Jean Onésine BUQUET ;

5) Mme Antoinette Suzanne André MICHELIN, divorcée en premières noces de M. André Louis Bernard ALLIX-DELORME ;

6) Mme Madeleine Charlotte MICHELIN, épouse de M. Robert Maurice TAUVEL ;

Ont déposé, au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS, une requête afin de faire déclarer l'absence de :

M. Célestin Constant MICHELIN, né le 29 juin 1883, à REIMS, disparu en 1921 de son dernier domicile sis à PARIS-15e, 3, rue du Lac ;

Par ordonnance, en date du 30 avril 1981, rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de PARIS, la publicité a été ordonnée dans les journaux *France-Soir* et *le Monde* ;

Cette publicité a été effectuée les 28 mai et 3 juin 1981 ;

Par jugement du 25 juin 1982, M. Célestin, Constant MICHELIN a été déclaré ABSENT ;

La publication du jugement a été ordonnée dans les trois mois de cette décision dans les journaux *le Monde* et *France-Soir*.

Mariages

— **Brigitte de BOTTON,**
Alain LEFEBVRE,
font part de leur mariage, célébré le 10 septembre 1982.
Consulat de France, Rotterdam.

— Mme Romouschkevitch,
Mme de Bertren,
Et M. Robert LAFFITTE,
font part du mariage de leur petite-fille et fille,

Brigitte,
avec
Michaël John SMITH,
qui a eu lieu le vendredi 17 septembre à l'église Saint-Pierre de Chaillot à Paris.

Décès

— Cornelis de Witt-Straat 38,
Wassenaar (Pays-Bas).
La famille de
M. Jacob, Hendrik EDELMAN,
fait part, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, de son décès survenu le 16 septembre 1982 à Grenoble après une courte maladie, à l'âge de soixante et onze ans.
M. et Mme T. Edelman,
M. B. Edelman,
M. et Mme R. Flesseman,
Et Jeroen,
Mlle J. Edelman,
Et M. O. Baars.
L'inhumation aura lieu le 20 septembre 1982, à 10 heures, au cimetière du Grand-Sablon à Grenoble.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André LADEVÈZE,
survenu le 12 septembre 1982 à Trouville (Calvados), dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 20 septembre, à 16 heures précises, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (place Etienne-Pernet, Paris-15e).
De la part de :
M. et Mme Jean-Pierre Ladevèze et leurs enfants,
M. et Mme René Ladevèze et leurs enfants,
M. Guy Ladevèze,
M. Henri Gauthier et ses enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et de toute la famille.
L'inhumation aura lieu au Cimetière parisien de Thiais dans la sépulture de famille.

— M. le président et les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille ont le regret de faire part du décès de leur collègue et très ami,
M. Albert MOUREN,
premier vice-président.

— Mme Hermance Tabet et son époux Marcel Hazan,
M. et Mme Paul Tabet et leurs enfants,
Mme Katy Hazan et son époux Jacques Chenuil,
M. Jean-Paul Hazan,
M. et Mme René Kalfon et leurs enfants,
M. et Mme Léon Tabet (Alicante) et leurs enfants,
Toute la famille, tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edmée TABET,
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et alliée, survenu en son domicile 426, avenue de la Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry, dans sa quatre-vingt-septième année, le mercredi 15 septembre 1982.

Soutenances de thèse

Doctorat d'Etat

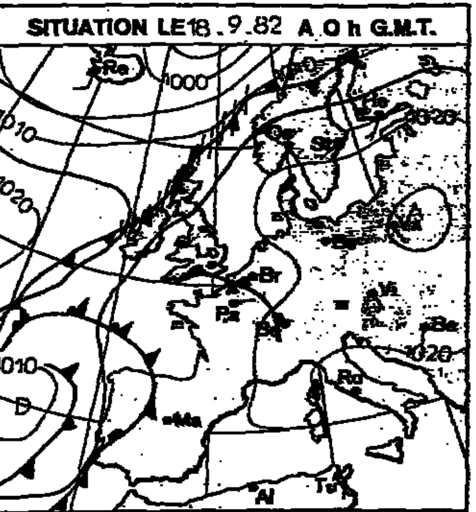
— Université de Lyon-III, mardi 21 septembre, à 10 h 30, salle Caillemer, M. Fettane Mustapha : « La crise du financement public et développement, cas du Maroc ».

— Université de Paris-X-Nanterre, mardi 21 septembre, à 15 heures, salle C 26, M. Claude Gaignebet : « A plus Hault Sens - Lecture de l'œuvre de Rabelais ».

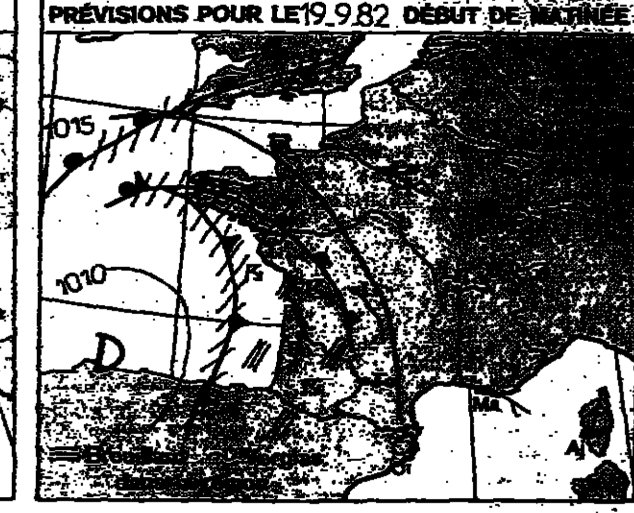
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.9.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.9.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 septembre à 0 heure et le dimanche 19 septembre à 24 heures :

Les perturbations atlantiques circulent à très haute latitude du nord de l'Ecosse à la Norvège, tandis qu'un faible minimum dépressionnaire au large du Portugal dirige de l'air chaud et instable sur toute l'Europe occidentale, de l'Espagne à la France, au Benelux et à l'Allemagne, dans un courant de sud à sud-ouest assez faible.

Dimanche 19, le temps sur tout l'Hexagone sera assez chaud à chaud, lourd, humide avec des orages fréquents et souvent violents, surtout sur le Massif Central, les régions de l'Est et du Nord-Est devant être épargnées.

Le matin, les brumes et bancs de brouillard seront nombreux sur la Bretagne, la Normandie, le Nord et le Centre. Dès le début de matinée, il pleuvra sur le Sud-Ouest, les pluies s'étendant en cours de journée au Nord et au Centre avec des orages et des coups de vent. Les températures subiront une baisse dans l'Ouest, où les maxima ne devraient s'élever qu'entre 20 et 23 degrés ; ils avoisineront les 24 à 25 à Paris, et les 27 à 29 de Strasbourg à Lyon et à Marseille.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 septembre à 8 heures, de 1018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 septembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 30 et 18 ; Bordeaux, 29 et 15 ; Bourges, 29 et 14 ; Brest, 29 et 16 ; Caen, 30 et 13 ; Cherbourg, 27 et 15 ; Clermont-Ferrand, 28 et 12 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 28 et 13 ; Lille, 28 et 14 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 31 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 30 et 13 ; Pau, 29 et 16 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 31 et 13 ; Strasbourg, 27 et 12 ; Tours, 30 et 13 ; Toulouse, 28 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 21 degrés ; Amsterdam, 21 et 12 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 26 et 13 ; Le Caire, 33 et 20 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 9 ; Dakar, 31 et 24 ; Djerba, 28 et 22 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 28 et 17 ; Lisbonne, 23 et 19 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 28 et 15 ; Madrid, 28 et 16 ; Moscou, 14 et 3 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 19 et 11 ; Tozeur, 32 et 23 ; Tunis, 29 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3279

HORIZONTALEMENT

I. La dernière à ne savoir quoi faire de ses dix doigts. — II. S'attache vivement. Voyageuses extra-terrestres. — III. Il est facile de lire dans son jeu. En service. L'âne et le savant le sont chacun à leur manière. — IV. Vieux britannique. Basse... cour. — V. Vedette de l'éternel retour. Territoire aux frontières vagues. — VI. Défaut d'éducation mal prisé dans les salons. Mirage ou mystère ? — VII. Le Buffon suédois. Démonstratif. Chefs d'une troupe aux pavillons sans gloire. — VIII. Devint sa propre belle-sœur. Essences en réserve. Se couvre d'une certaine essence. — IX. Sanctifiée par le canon. Doreur adoré. Effet d'une exécution menée tambour battant. Aurait eu l'âge de Mathusalem à la naissance d'Hérode Ier. — X. Une telle compagnie permet de côtoyer des gens bien élevés. Pâtures pour Rougemaille. — XI. Jouet pour les petits ou marotte pour les grands. Connut le pis après l'euphorie. Il a des mâchoires édentées. — XII. La coutume de celui qui ignore les usages. Port japonais. — XIII. Alternative. Carcan pour canasson. Quand on monte *son* col, le peloton s'est déjà bien amenuisé. — XIV. Cousine de la cataire. Cigarette, bière ou petite pépée. — XV. Personnel. Révèle ses formes à la sortie du bain. Extériorise une humeur vagabonde.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■								
III					■			■						■	
IV				■											■
V										■		■			
VI															■
VII						■			■						
VIII					■								■		
IX				■			■			■		■			
X									■					■	
XI		■	■					■			■				
XII												■			
XIII			■						■						
XIV							■							■	
XV	■			■								■			

VERTICALEMENT

1. Action par laquelle le général cède le pas au particulier. — 2. Ne dissimule pas ses pensées quand il s'agit de distribuer des fleurs. Devrait proverbialement rouler sur l'or. — 3. Il lui arrive souvent d'avoir l'estomac dans les talons. Participe passé. — 4. Fit preuve de discrétion. Moins important chez Marianne que chez Baudouin. Un fou pour les jeunes ; un Fô pour les jaunes. — 5. On peut voir son roi à la salle Garnier. Peut être spirituel sans être drôle pour autant. Accueil parfois durement le retour des rêveurs. — 6. Mettra sur pied ou à bout de bras. Charge de cavalerie légère. — 7. Passage au cours d'une ballade sentimentale. Alliance que les Français ont renversée. — 8. Symbole. Vieille souche ramifiée en de nombreuses branches. Voisine de la Corse ayant humilié un de ses enfants. — 9. Sauveur des âmes ou des corps. Éclaireur de la campagne d'Égypte. Réunis au terme d'un compromis. Victor Hugo l'a sans doute été plus que Juliette Drouet. — 10. Douaisien doué pour le portrait. Lit flamand de style courant. Sur le Don. — 11. Opération « bidon ». Voyageur de l'Éire. — 12. Tête de brochet ou tête à broches. Une chose qui nous est doublement chère. Personnel. Permet au bureaucrate un avancement plus rapide. — 13. Extrait légumier à proscrire des préparations culinaires. Détours de patelin. — 14. Feras avec une bonne mise en boîte un personnage respectable. Port finlandais. — 15. Brillant cardinal. Œuvre spécifique de Jean-Antoine Houdon.

Solution du problème n° 3278

Horizontalement

I. Patte-d'oie. — II. Ope. Rue. — III. Uppercut. — IV. Ruade. Fût. — V. Pile. Ns. — VI. Amende. Mi. — VII. Rastignac. — VIII. Li. Ego. Ih. — IX. Entrecôte. — X. Se. Ru. — XI. Salut. Ver.

Verticalement

1. Pourparlers. — 2. Appui-main. — 3. Tépales. Tel. — 4. Édenter. — 5. Erre. Digest. — 6. Duc. Négoce. — 7. Œufs. — 8. Tu. Maître. — 9. Ex. Tricheur.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 septembre 1982 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux institués par la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions des emprunts des départements, communes et leurs groupements, territoires d'outre-mer, régions, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, ports autonomes, établissements publics gestionnaires d'aéroports et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités ou établissements prévues par le code des communes en ses articles L. 236-10 à L. 236-12 et R. 236-10 à R. 236-47.

CHORALES

LES PETITS CHANTEURS DU MARAIS et le Chœur d'enfants de France de l'église Saint-Eustache à Paris, subventionnés par la Ville de Paris et dirigés par Jean-Paul Poupart, recrutent des garçons de 8 à 13 ans, habitant Paris ou la banlieue parisienne, ainsi que des voix d'hommes. Aucune connaissance musicale n'est exigée au départ, mais des notions de solfège et la pratique d'un instrument sont évidemment appréciées.

★ **Renseignements complémentaires et inscriptions : à l'église Saint-Eustache, rue du Jour — 75001 Paris. Le mardi et le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 ; le samedi de 15 h à 17 h 30. Par téléphone : 387-30-70 — 670-35-03 — 205-70-91, par écrit : J.-P. Poupart, 82, rue de la Condamine — 75017 Paris.**

PARIS EN VISITES

MARDI 21 SEPTEMBRE

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« De l'église Saint-Eustache au passage du Grand-Cerf », 15 h., devant l'église, Mme Allaz.

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« La Salpêtrière », 15 h., entrée boulevard de l'Hôpital, Mme Legrégeois.

« Le parc Montsouris », 15 h., métro Cité universitaire, Mme Pennec.

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., devant l'église, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Enclos de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Approche de l'art).

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 166 bis, boulevard Saint-Germain-des-Prés, Mme Ferrand.

« L'Institut Pasteur », 14 h. 30, 25, rue du Docteur-Roux, M. Mahieu.

« La Seine », 14 h. 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« La rue Mouffetard », 15 h., portail de Saint-Médard.

« Fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h. 30, entrée de la crypte sur le parvis (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« Place des Vosges, hôtels du Marais, Carnavalet, Sully, Lamoignon », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCE

20 h. 45, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « New-York, Los Angeles », (Focale 5), (projections).

RÉTROMANIE

Vieux papiers et érotisme

Dans l'ancienne gare de la Bastille — d'où partaient, jadis, pour les bords de Marne, les « trains de plaisir » — est organisé, jusqu'au 21 septembre, le douzième Salon du vieux papier de collection, prolongé cette année par le premier Festival de l'érotisme.

Les « papivores » ne demandent, sans doute, qu'à mordre à l'hameçon : *« Eros énergumène »*, comme disait Paul Valéry, a toujours fait partie des thèmes favoris des collectionneurs. Et les fétichistes du sexe trouveront peut-être dans le journal du jour de leur naissance — que l'on peut se procurer parmi les vieux papiers — de quoi nourrir les racines de leurs fantasmes.

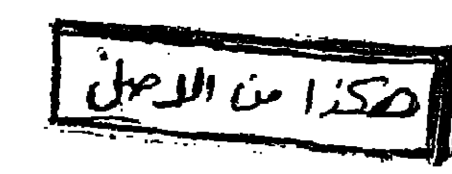
L'entrée est donc commune aux deux Salons et gratuite pour les moins de dix-huit ans, qui, toutefois, se voient interdire par un contrôle musclé l'accès de l'érotisme. Ils devront se contenter de bandes dessinées, d'affiches, d'illustrés, de titres périmés ou de cartes postales polissonnes fin de siècle (à partir de 15 F), où, d'ailleurs, la dentelle suggère tout autant que le fouet, le cuir et les chaînes, en vente de l'autre côté de la cloison, parmi les sculptures érotiques chinoises, les gravures, les photos, les lithos et autres œuvres imprimées, dignes de l'enfer.

GERSAINT.

★ **Entrée 20 F. De 12 h à 20 h tous les jours (nocturne, jeudi 23 septembre, jusqu'à 22 h) ; de 10 h à 20 h, samedi, dimanche.**

● *La XIe Biennale internationale des antiquaires et de la haute joaillerie de France* se tiendra au Grand Palais, à Paris, du 23 septembre au 10 octobre, tous les jours, de 11 h à 23 h. Le dimanche de 10 à 20 h. Entrée 25 F (gratuite pour les enfants de moins de huit ans accompagnés).

● *Le IVe Salon de la bande dessinée*, sera jumelé, cette année, à la Première Convention du fantastique, de la science-fiction et des romans policiers, les 25 et 26 septembre, dans l'ancienne gare de la Bastille, à Paris.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

La préparation du IXe Plan

Un ministère en trop ?

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a estimé, jeudi 16 septembre, que l'on *« faisait un Himalaya de ce qui n'est qu'une feuille de cigarettes »* en évoquant les divergences, soutenues par la presse, entre M. Rocard et certains membres du gouvernement. M. Delors a précisé que *« la préparation du IXe Plan, qui doit éclairer à moyen terme le sens de l'effort de dix-huit mois entrepris, revêt une importance exceptionnelle »*.

Cela n'empêche pas que se pose la question de l'efficacité des rouages du Plan, dès lors que le ministre qui en a la charge se voit politiquement contesté.

Qu'un comité interministériel en vienne à faire modifier un projet de document, quoi de plus normal ? On s'étonnera donc qu'un incident ait pu survenir à propos du document préparatoire au IXe Plan que M. Rocard a été prié de remanier (*le Monde* du 16 septembre). Les ministres réunis autour de M. Mauroy avaient le droit, semble-t-il, de ne pas apprécier un texte qui, dans sa première partie, faisait la part belle à l'autocritique et mettait en cause le Plan intérimaire dont on aurait pu dire, dès son élaboration, qu'il ne faisait pas l'affaire. Ils pouvaient également se défendre contre une vue de l'avenir qu'ils jugeaient par trop pessimiste. Bref, il n'y avait pas là de quoi fouetter un ministre du Plan ni de quoi faire la « une » des journaux.

C'est pourtant ce qui est advenu le jour même où le gouvernement s'affrontait, sur la monnaie, à des difficultés autrement sérieuses. On ne cherchera pas trop à comprendre qui a eu intérêt à provoquer cette tempête dans un verre d'eau. En revanche, il pourrait être utile de réfléchir sur le tort qui pourrait être porté à une institution que les socialistes n'ont pas inventée mais dont ils ont fait, avant mai 1981, une des pièces maîtresses de leurs arguments économiques. Une bonne part de leur stratégie ne se comprenait, en effet, que grâce à la planification revue et corrigée dans le sens d'une plus grande démocratisation.

L'idée de Jean Monnet

Or peut-on affirmer que tous les efforts ont été faits pour assurer le bon déroulement de la préparation du IXe Plan ? Plusieurs membres des commissions mises en place ne cachent pas leur surprise devant la précipitation à laquelle ils sont soumis. Mais, surtout, ils s'interrogent sur le sens des luttes politiques qui agitent les instances gouvenementales en un domaine où les intérêts particuliers avaient coutume de s'effacer devant l'intérêt général. Et la question se pose une nouvelle fois de savoir s'il fallait créer un ministère du Plan, *alors que l'exepérience* de plus de trente-cinq ans militait pour le contraire. Que l'on se souvienne de ce qui disait le père fondateur du Plan Jean-Monnet. Celui-ci écrit dans ses mémoires : *« Aucun poste ministériel ne m'eut offert un champ d'action aussi vaste que celui que m'ouvrit la fonction indéfinissable de commissaire au Plan, délégué auprès du président du Gouvernement. Je ne prenais la place de personne, je n'étais supérieur à personne. J'occupais un territoire jusqu'à présent sans nom et sans maître. Ce territoire,* précisait-il encore, *devait être modeste administrativement parlant. »*

Jean-monnet voulait créer un organisme qui ait à la fois assez d'autorité et d'indépendance pour s'imposer à l'ensemble des ministères sans être tributaire des querelles politiques. C'est sans doute ce qui explique que toutes les créations de ministères du Plan aient été sans lendemain. Dans la situation actuelle, la logique voudrait — puisqu'il en existe déjà — que le ministre du Plan soit une sorte de second premier ministre, en tout cas que ses pouvoirs s'étendent à toute l'économie, autrement dit à tout ce que recouvre la Plan. Au lieu de quoi on voit se multiplier les instances de coordination interministérielles ou autres hauts conseils de toutes sortes qu'un ministère du Plan devrait suffire à englober.

Un problème de structure

La personnalité de M. Rocard est-elle ici seule en cause ? Tout autre responsable ne se trouverait-il pas en but aux mêmes oppositions de tendances et ne connaîtrait-il pas les mêmes difficultés dès lors qu'elles sont inhérentes à la structure ? Le fait que le maire de Conflans-*Sainte-Honorine ne soit pas en odeur* de sainteté dans toutes les sections du P.S. n'arrange évidemment pas les affaires, Nombreux sont ceux parmi les plus « durs », qui déclarent ouvertement qu'ils n'ont pas été élue pour faire la politique de M. Rocard. Mais tiendraient-ils le même langage si celui-ci détenait un autre portefeuille ministériel ?

Là est la contradiction d'un parti politique qui, en raison des trop savants dosages qui ont présidé à l'élaboration du gouvernement, se prive du meilleur moyen qu'il voulait se donner pour assurer le développement économique. Il ne peut s'en sortir qu'en réglant comme bon lui semble le cas Rocard et en rendant au commissariat au Plan un rôle qui devrait plus que jamais être le sien.

FRANÇOIS SIMON.

Le déficit du commerce extérieur a atteint 9 milliards de francs en août

Le déficit du commerce extérieur est resté lourd en août, représentant près de 9 milliards de francs, — exactement 8 975 millions en données brutes et 8 957 millions, après correction des variations saisonnières. Les échanges avaient été déficitaires, en données corrigées, de 8,9 milliards en juillet ; ils avaient été excédentaires de 0,5 milliard en août 1981. Depuis le début de l'année, en huit mois, le solde négatif a atteint 61 270 millions après correction (58 458 millions en chiffres bruts), contre 26 582 millions de janvier à août 1981.

En données brutes, les exportations ont atteint, en août, 39 640 millions (— 26,4 % en un mois ; + 2,1 % en un an) et les importations 48 615 millions (— 19,9 % par rapport à juillet ; + 20,9 % par rapport à août 1981). Après correction, les ventes à l'étranger ont représenté 52 565 millions (+ 1,5 % en un mois ; — 1,5 % en un an), et les achats 61 522 millions (+ 1,3 % par rapport à juillet ; + 16,3 % par rapport à août 1981).

Ainsi, d'une année à l'autre, en données corrigées, les exportations ont baissé, alors que les importations ont fortement augmenté, ce qui traduit la dégradation des échanges extérieurs de la France. Il est clair que le programme gouvernemental n'est susceptible de produire dans ce domaine des effets positifs qu'à terme. Ces éventuels effets vertueux n'interviendraient que vers la fin de 1982.

Cependant, le ministère du commerce extérieur note que les chiffres d'août, *« qui doivent être interprétés avec prudence, compte tenu de l'ampleur du mouvement saisonnier, traduisent le maintien de l'amélioration enregistrée depuis le début de l'été »*. Le déficit corrigé avait atteint 13,3 milliards de francs en juin. Même si le mois d'août n'est pas très significatif (près d'un tiers des opérations ne sont pas comptabilisées), il y a effectivement un mieux par rapport au pire. — M. B.

● **Un colloque national sur « Les consommateurs et l'inflation »** se tiendra à Paris, les 19 et 20 novembre, a annoncé vendredi 17 septembre à Rennes Mme Lalumière, ministre de la consommation. L'objectif de ce colloque, qui sera, en octobre, précédé de réunions régionales, est de « sensibiliser l'opinion des Français sur la nécessité de *gagner la bataille de l'inflation et* des prix pour préserver le marché intérieur et conquérir des marchés à l'extérieur ».

CORRESPONDANCE

L'avoir fiscal est mort ! Vive l'avoir fiscal !

Un de nos lecteurs nous a fait parvenir la lettre suivante :

M. Mitterrand, dans son programme électoral, s'était engagé à supprimer l'avoir fiscal, symbole, nous disait-il, d'une fiscalité injuste faite par les possédants pour les possédants. Le gouvernement, par la voix de son ministre de l'économie et des finances, vient d'annoncer la suppression de l'avoir fiscal. Mais, pour soutenir l'épargne et mieux l'orienter vers les entreprises, il fallait quelque chose. Alors, on a remplacé l'avoir fiscal par... l'avoir fiscal. Chacun peut constater que, à un détail infime près, le nouveau crédit d'impôt se calcule sur une formule mathématique rigoureusement semblable à celle de son détestable jumeau, l'avoir fiscal.

Ce que l'on regrette dans cette affaire c'est que la méthode n'ait pas été utilisée plus tôt et plus systématiquement par le nouveau gouvernement. Il se serait épargné — et il nous aurait épargné — bien des misères.

Par exemple, s'il avait remplacé la politique du maintien du pouvoir d'achat par la politique du maintien du pouvoir d'achat, la politique électro-nucléaire par la politique électro-nucléaire (soyons juste ! c'est ce qu'il a fait), la politique de rigueur budgétaire par la politique de rigueur budgétaire, le pacte pour l'emploi par le pacte pour l'emploi, etc., il n'aurait peut-être pas à baisser aujourd'hui le pouvoir d'achat, ni à réduire les prestations sociales au nom des « avancées sociales », ni à augmenter les impôts et les cotisations sociales après avoir promis de ne pas le faire.

FAITS ET CHIFFRES

BRÉSIL

● **La balance commerciale brésilienne** a enregistré un excédent de 311 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 1982, contre un déficit de 33 millions de janvier à août 1981. Les exportations ont atteint 13 403 millions de dollars et les importations 13 092 millions de dollars, contre respectivement 14 922 millions et 14 955 millions, ayant diminué respectivement de 1,8 % et de 2,5 %. Le Brésil a consacré 6 381 millions de dollars à ses achats de pétrole, contre 6 985 millions l'année précédente, en baisse de 8,7 %. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● **Le nombre des chômeurs espagnols** s'est établi au 31 août à 1 826 478, son niveau le plus élevé de l'année, soit 14,12 % de la population active. Ce nombre a augmenté de 40 855 durant les deux mois d'été (dont 19 572 en août), alors qu'il avait diminué de 31 164 au cours des quatre mois précédents, de mars à juin. Les experts estiment néanmoins que ces résultats ne remettent nullement en cause l'évolution positive amorcée en mars dernier.

LOGEMENT

Trouver un appartement à Paris

La crise du logement locatif continue à s'aggraver à Paris. Intense depuis plusieurs années (*le Monde du 27 au 30 janvier 1981*), elle impose aujourd'hui aux candidats locataires des démarches sans nombre et rarement couronnées de succès, ainsi que le soulignent les premières conclusions de la mission d'étude confiée à M. Pierre Merlin (*le Monde* du 18 septembre). La baisse constante des mises en chantier de logements, la disparition du marché locatif d'appartements par la vente en copropriété s'accompagnent *aujourd'hui* des craintes suscitées par les dispositions encore mal connues des propriétaires comme des locataires de la loi Quilliot, du nom du ministre de l'urbanisme et du logement. Les réalités d'un marché de pénurie se conjuguent ainsi avec des effets psychologiques pour rendre épuisante la recherche d'un logis.

Marathon

Se lever tôt, descendre au kiosque, acheter le journal, cocher les petites annonces intéressantes, téléphoner, parcourir Paris à la recherche de l'appartement dont on rêve... la journée s'annonçait rude. Ce fut, en fait, un véritable cauchemar. A la rubrique « Locations vides », il n'y avait ce matin-là que dix offres correspondant à ce que je recherchais : un deux ou trois-pièces entre 1 800 et 2 600 F par *mois*. *« Métro Guy-Môquet. Trois-pièces, cuisine, w.-c., bains, gde entrée, 1 950 F, ch. comp. »* Je téléphone. La ligne est occupée. J'insiste. Echec : à 9 h 30, mon correspondant, un particulier, m'apprendra qu'il a déjà loué son appartement. Entre-temps, j'avais appelé un autre numéro pour connaître le loyer du « deux-pièces, état neuf, près Champs-Elysées, loué sans commission ». La réponse m'avait littéralement estourbie : 3 584 F, charges comprises, plus 80 000 F de reprise du mobilier.

Nouveaux coups de téléphone, nouvelle attente. Les lignes sont toujours occupées. A 10 heures, *enfin, la chance semble me sourire. « Oui, nous proposons un deux-pièces de 45 m² à 1 800 F, au métro Sentier, mais venez vite nous voir, il y a déjà beaucoup de candidats. »* Je saute dans le métro, cours le long du boulevard de Sébastopol, monte quatre à quatre les marches qui me conduisent au siège de la société L.P.P. Bizarre, je ne vois aucun des candidats annoncés.

Une jeune femme me reçoit. *« Voilà ce que je vous propose,* me dit-elle, *vous me versez 500 F, je vous mets en rapport avec le propriétaire de l'appartement qui vous intéressa. Si le logement vous convient, vous ne payez que le loyer et un ou deux mois de caution. » — « Et s'il ne m'intéresse pas ? » — « Je vous en propose d'autres. » — « Et mes 500 F, je peux les récupérer si je ne trouve rien ? » — « Euh !... non mais, vous savez, ce serait vraiment étonnant que rien ne vous convienne. »* Silence gêné. Je m'étais présentée pour visiter un appartement et me voilà obligée de débourser 500 F avant même de l'avoir vu. Pas d'accord.

J'explique que j'ai besoin de réfléchir, me dirige vers la porte et *m'enfuie en vitesse*. Retour à la case départ. Mais il est déjà 11 heures et demie et je commence à être sérieusement énervée. Arrêt à une cabine téléphonique pour apprendre que trois locations m'ont échappé. Cette fois je suis franchement de mauvaise humeur.

« Vous comprenez, avec la loi Quilliot... »

« 4, square Gabriel Fauré (17e) 2 pièces tt. cft. 2 410 F ch. comp. Sur place de 13 h à 15 h. » A 13 h 10, je suis en bas d'un immeuble ancien, bien situé dans une voie privée, très calme. L'espoir renaît. Il sera de courte durée. Au 5e étage, quinze personnes attendent déjà dans l'une des pièces de l'appartement, tandis que dans l'autre un agent immobilier reçoit un à un les candidats. *Ceux qui viennent d'arriver* se plaignent. *« On pourrait quand même voir l'appartement en entier avant de faire la queue ! »* Regards désapprobateurs de ceux qui patientaient sagement. Enfin le blocus est forcé. L'appartement apparaît dans toute sa splendeur : les pièces sont petites et sombres, la moquette tachée, les murs sales, la cuisine et l'entrée minuscules. Pas question, en outre, de demander une remise en état, la propriétaire s'y oppose. *« Vous comprenez,* explique l'agent immobilier, *avec la loi Quilliot, les propriétaires sont dépossédés de leur logement, alors ils le louent en l'état. »*

L'explication est pour le moins curieuse, mais personne ne la contestera. Nullement découragés, les candidats demandent les conditions de la location : loyer 2 410 F charges comprises, caution 4 120 F, frais d'agence 1 746 F *soit au total 8 276 F*. Est-ce par crainte de se faire mal voir ou simplement par méconnaissance de la loi, toujours est-il que personne ne demandera la fiche de renseignement sur le 2 pièces et la quittance de loyer du précédent locataire. En revanche tout le monde se soumettra de bonne grâce à l'interrogatoire serré de l'agent immobilier. Situation familiale, profession, fiche de paie, numéro de compte bancaire. Le propriétaire, nous dit-on, donnera sa réponse dans deux jours. Mais les jeux semblent déjà faits. Le couple aisé venu loger sa fille *parle déjà du tapis qu'il faudra* mettre là pour cacher les taches, des rideaux qu'il faudra accrocher.

Découragée, je pars visiter deux autres appartements l'un dans le XIIIe, l'autre dans le XVIIIe arrondissement pour découvrir à chaque fois le même scénario déprimant : 5 mètres de queue, un logement sans confort, un loyer exorbitant.

A 8 heures je suis au lit après avoir parcouru cinq kilomètres à pied et quarante stations de métro. Il faut prendre des forces : demain, le marathon recommencera.

F.F.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES PRIX N'ONT PAS AUGMENTÉ EN AOUT POUR LE DEUXIÈME MOIS CONSÉCUTIF

(De notre correspondant.)

Londres. — Le rythme de l'inflation a encore diminué, en août, a annoncé, le 17 septembre, le gouvernement britannique, se situant à 8 % sur un an, contre 8,7 % au mois de juillet (1), soit le taux le plus bas enregistré depuis près de quatre ans (octobre 1978).

Pour le deuxième mois consécutif, les prix de détail n'ont pas augmenté en Grande-Bretagne. La hausse de l'essence, de l'alcool, du tabac a été compensée par la baisse des prix des produits saisonniers.

Le gouvernement s'attend que le rythme de l'inflation tombe autour de 7 % avant la fin de l'année, sensiblement au-dessous des objectifs qu'il s'était fixés dans le budget de mars dernier. La hausse annuelle des prix était encore de 10,5 % à cette époque. Ce bon résultat est dû à la baisse des cours des matières premières (— 13 % en un an) et à la croissance rapide de la productivité, liée à une modération des coûts salariaux.

L'indice des taxes et prix (indice qui combine à la fois l'évolution des prix et l'évolution des impôts directs et indirects), introduit par le gouvernement conservateur, alors qu'il espérait que la diminution de la pression fiscale compenserait en partie la hausse des prix, a augmenté de 8,7 % depuis août 1981, contre 9,6 % en juillet. Mieux que l'indice des prix, ce dernier indice permet de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat. — D. V.

(1) En mai 1980, le taux avait atteint 21,9 %.

Au Japon

LES FINANCES PUBLIQUES SONT « EN ÉTAT D'URGENCE » déclare le premier ministre

Les finances publiques du Japon sont en *« état d'urgence »*, a déclaré jeudi 16 septembre le premier ministre japonais Zenko Suzuki, qui a appelé, au cours d'une conférence de presse, la population à coopérer avec le gouvernement. M. Suzuki a annoncé que l'émission d'un nouvel emprunt d'Etat était inévitable pour couvrir le déficit. Les ressources fiscales du gouvernement ont, en effet, baissé de 9,5 milliards de dollars pendant l'année fiscale 1981-1982. Cette baisse, que M. Suzuki explique par le ralentissement global de la croissance économique (1), atteindra probablement 19 à 23 milliards de dollars pour la présente année fiscale, qui se termine en mars 1983.

Les dettes cumulées du gouvernement atteignent 346 milliards de dollars.

D'autre part, le premier ministre a indirectement demandé aux fonctionnaires d'accepter le gel de leurs salaires pendans un an (2) et annonce son intention de pratiquer l'an prochain des coupes budgétaires drastiques dans l'éducation, la santé, la sécurité nationale et l'outre-mer.

(1) La croissance nationale n'a été que de 2,9 % en 1981 et ne devrait pas dépasser 2 % cette année (+ 4,8 % en moyenne pendant la décennie 1970-1980 et des taux de croissance réelle à 10 % l'an avant le premier choc pétrolier).

(2) La hausse des prix n'atteignait plus que 1,9 % en juillet 1982 (par rapport à juillet 1981).

SOCIAL

LES CONTRATS DE SOLIDARITÉ SERONT ADAPTÉS AUX P.M.E.

La formule des contrats de solidarité basée sur la réduction du temps de travail sera assouplie prochainement *« pour la rendre plus incitative »* en matière de création d'emplois, confirme M. Le Garrec, dans une interview à *l'Express*. A plusieurs reprises (*le Monde* du 6 août 1982), le ministère avait regretté l'insuffisance de ce type de créations d'emplois — chiffré à 4,5 % de l'ensemble des emplois créés par les contrats (préretraite et réduction de la durée du travail). L'objectif de la réforme envisagée pour octobre, dans le cadre de la bataille pour l'emploi, est de faciliter l'accès à ces contrats pour les P.M.E. tout particulièrement. *« Lorsqu'une P.M.E. réduit la durée du travail de ses salariés,* explique M. Le Garrec dans l'interview, *si elle ne libère potentiellement qu'une fraction de poste de travail, elle ne peut pas profiter des aides prévues par les contrats de solidarité. »*

Les mesures d'assouplissement sont encore à l'étude. Seuls sont acquis, précise le ministère, le principe, et le fait que les aides liées aux contrats seront prolongées sur trois ans au lieu de deux actuellement.

Rencontre C.F.D.T.-C.N.P.F.

M. MAIRE CONFIRME SON OPPOSITION A UN RÉGIME DE RETRAITE INTERMÉDIAIRE

Le patronat semble prêt à *« explorer sérieusement les voies de la négociation en matière d'évolution des salaires, dont l'issue est à l'évidence difficile, ainsi que sur la durée du travail »*, a déclaré M. Maire, à l'issue d'une rencontre C.N.P.F.-C.F.D.T., vendredi 17 septembre, au siège de l'organisation patronale.

Le secrétaire général de la C.F.D.T., a indiqué que le C.N.P.F. avait affirmé qu'il est *« possible de négocier dans les branches, non seulement sur les salaires minima avec une priorité pour les bas salaires, mais aussi sur les salaires réels »*. La C.F.D.T. a réaffirmé qu'elle *« n'accepterait en aucun cas des pertes de pouvoir d'achat pour les bas salaires, et qu'il en irait de même pour les salaires élevés, si, en contrepartie, il n'y avait pas de création d'emplois »*.

La C.F.D.T. a, d'autre part, rappelé son opposition à la création d'un système spécial pour la retraite à soixante ans des non-cadres, à la création d'un forfait hôtelier et aux *« économies de bouts de chandelle »*.

CITROEN : LA C.G.T. DEMANDE LA « TRANSPARENCE DES SALAIRES »

Le travail s'est effectué normalement vendredi 18 septembre à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, malgré un bref meeting organisé, vers 15 heures, par la C.G.T. aux portes de l'entreprise.

Comme la veille, les élus cégétistes avaient accompagné jusqu'à son poste de travail l'ouvrier mis à pied pour « violences » sur la personne d'un contremaître. Au cours d'un entretien avec la direction, cet ouvrier s'est vu notifier les faits qui lui sont reprochés, et qu'il continue de nier, se déclarant étranger à cette affaire. La C.G.T. s'oppose toujours à son licenciement. Mais le thème principal du meeting de vendredi portait sur la *« tranparence des salaires »*, recommandée par M. Dupeyroux, médiateur lors des grandes grèves du printemps.

La C.G.T. — qui entame une nouvelle fois sa lutte pour l'application intégrale du rapport Dupeyroux chez Citroën comme chez Talbot — réclame *« de véritables barèmes, avec l'indication des critères de détermination de la rémunération »*. Elle propose notamment une grille spécifiant les coefficients de salaire minimum et maximum comme chez Renault, et une prime d'équipe égale pour tous de 18,30 francs par jour. Ces revendications ont été présentées vendredi à la direction.

J.B.

● RECTIFICATIF : deux cent cinquante mille adhérents à la C.F.T.C. — Dans l'information publiée sur la C.F.T.C. dans *le Monde* du 17 septembre, nous aurions dû écrire : *« La C.F.T.C. aurait dépassé deux cent cinquante mille adhérents »*, et non pas vingt-cinq mille.

AFFAIRES

I.B.M. attaque en justice Hitachi et National Semiconductor

International Business Machine (I.B.M.) a introduit une demande en dommages et intérêts, contre les sociétés japonaise (Hitachi) et américaine (National Semiconductor), poursuivies par la justice américaine pour vol de secrets commerciaux d'I.B.M.

Hitachi et quatorze de ses employés avaient été accusés en juin dernier par la justice fédérale, d'avoir obtenu illégalement, des documents et du matériel concernant l'un des plus puissants d'ordinateurs d'I.B.M. (le 3081). La plainte déposée, le 16 septembre, auprès de la Californie par I.B.M., vise également plusieurs filiales et représentants d'Hitachi. Elle tend à obtenir, outre les dômages et intérêts et le paiement des frais de justice, une injonction du tribunal, interdisant toute concurrence déloyale. I.B.M. a décidé de ne pas pourDuivre la société japonaiseMitsubishi, bien que quatre de ses employés aient été impliqués dans cette affaire *« d'espionnage industriel »*. Les avocats d'I.B.M. ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de croire que Mitsubishi avait acquis illégalement les secrets I.B.M.

Le géant de l'informatique continue ainsi son offensive sur le terrain jurudique. Contre Hitachi, mais aussi contre certains de ses employés qui pourraient être tenter d'exploiter, pour leur compte, certaines idées de matériels développés dans les laboratoires de la firme. Trois dirigeants, dont deux ingénieurs en chef qui travaillaient sur le projet d'ordinateurs personnel d'I.B.M., ONT été exclus de l'entreprise et poursuivis en justice pour *« vol de secret »*.

Outre ces actions spectaculaires, I.B.M. renforce ses propres services de sécurité : trois cent cinquante millions de francs, au moins, seront desormais consacrés à la sécurité interne de la compagnie qui recrute d'anciens agents du F.B.I.

● **Contrat entre l'Argentine et Cuba.** – Cuba doit signer prochainement un contrat portant sur l'acquisition de produits argentins pour une valeur de 50 millions de dollars, parmi lesquels des matières premières et des produits industrialisés, a annoncé, le 15 septembre à Buenos-Aires, le secrétaire argentin au commerce, M. Alberto Fraguio. Par ailleurs, il a indique que les exportations argentines vers les pays de l'Est seront comprises, en 1983, entre 4 milliards et 4,5 milliards de dollars, avant d'annoncer qu'il va effectuer, en compagnie d'un groupe d'entrepreneurs argentins, une tournée en Tchécoslovaquie, en R.D.A., en Pologne et en Union soviétique. – *(A.F.P.)*

● **La firme américaine Bendix a indiqué qu'elle était assurée de prendre le contrôle de Martin Marietta** après que le tribunal de Baltimore eut donné le feu vert à son O.P.A. sur le fabricant de missiles. Il semble toutefois que Bendix n'ait pas encore gagné la partie dans la mesure où un délai de trente jours est nécessaire pour que les actionnaires de Martin Marietta puissent donner leur accord écrit à l'offre de Bendix. Martin Marietta compte bien mettre à profit ce laps de temps pour prendre, à son tour, le contrôle du géant américain de l'équipement automobile et aéronautique aux termes de l'O.P.A. croisée qui oppose les deux firmes *(le Monde* daté 12-13 septembre).

Philips devrait racheter l'activité Lampes de Westinghouse

Le groupe néerlandais Philips devrait racheter pour 200 millions de dollars (1,4 milliard de francs) l'activité lampes du géant américain Westinghouse, aux États-Unis, au Canada, et au Mexique.

Cette opération lui permettrait de devenir le numéro un mondial de l'éclairage avec environ 26 % du marché devant le groupe américain G.T.E. Sylvania. L'accord conclu avec Westinghouse qui devra être soumis à l'approbation de l'administration américaine prévoit que Philips utilisera la marque commerciale du groupe américain pendant 7 ans, et reprendra dix usines aux États-Unis, deux au Canada, et une au Mexiques.

Philips qui s'est lancé dans un vaste problème d'acquisition ces deux dernières années avait déjà pris en mai dernier une participation de 34 % dans la société française la « Compagnie des lampes ». Le marché des lampes tend de plus en plus à se concentrer. Il se partage entre deux géants, Philips et G.T.E. Sylvania, et deux autres compagnies : le groupe japonais Hitachi et la société Osram, filiale du groupe allemand Siemens.

● **Un colloque national sur « Les consommateurs et l'inflation »** se tiendra à Paris, les 19 et 20 novembre, a annoncé vendredi 17 septembre à Rennes Mme Lalumière, ministre de la consommation. L'objectif de ce colloque, qui sera, en octobre, précédé de réunions régionales, est de « sensibiliser l'opinion des Français sur la nécessité de gagner la bataille de l'inflation et des prix pour préserver le marché intérieur et conquérir des marchés à l'extérieur ».

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 septembre 1982

Un « optimisme passif »

« *Six mois pour réussir* », tel est l'objectif que s'assigne le gouvernement, affirmait mercredi soir M. Jacques Delors au micro de France-Inter. Il aurait pu ajouter *« et quelques semaines pour convaincre... »*, tant il est vrai que, à la vitesse où se déroulent les événements – et l'éclatement de la coalition gouvernementale en Allemagne fédérale, vendredi matin, en est un nouvel exemple, – les pouvoirs poublics ont peu de temps pour *« concrétiser l'assainissement nécessaire de l'économie française »* tel que le conçoit le ministre de l'économie et des finances.

Il faut dire que le gouvernement joue singulièrement de malchance en ce moment, et tout le monde l'admet, avec une fausse candeur, au palais Brongniart. A peine venait-il de mettre en place précipitamment (le mot n'est pas trop fort quand on sait que les spécialistes de la Société générale, qui se trouvaient vendredi dernier aux Etats-Unis, ont été priés de regagner au plus vite la mère-patrie pour procéder en quarante-huit heures au montage de l'opération) un emprunt international de 4 milliards de dollars, seul susceptible de regonfler les réserves de change et de redresser le franc, que l'effondrement de la coalition entre libéraux et sociaux-démocrates à Bonn ramenait tout le dispositif à la case départ.

Avec un bel ensemble, le Landerneau des cambistes et boursiers parisiens avait aussitôt pris le pari d'une indiscutable victoire de l'opposition chrétienne-démocrate aux élections, qui pourraient, le cas échéant, avoir lieu dans deux mois outre-Rhin, et le mark, qui n'en demandait pas tant, s'en trouvait raffermi, tandis que les actions ouest-allemandes cotées à Paris, Hoechst, Bayer, Deutsche Bank, B.A.S.F. et Siemens en tête, gagnaient plus de 3 % à 5 % selon les cas.

Du coup, les valeurs françaises, qui avaient progressé de 1,9 % la veille, retombaient vendredi dans l'oubli général, ramenant à un peu plus de 2 % la progression de la cote depuis le début de la semaine. A quelques jours des opérations de liquidation mensuelle – la *« réponse des primes »* aura lieu mardi 21 septembre, – le marché a tout de même progressé de près de 5 % en l'espace d'un mois.

« Un bon score pour une Bourse de province, puisque telle est la place de Paris par rapport aux marchés internationaux, et notamment à Wall Street », constate un professionnel, confirmant le fait que, depuis quelques semaines, les acteurs du marché ont renoncé à toute initiative personnelle, préférant s'en remettre aux bons soins des investisseurs institutionnels. Chaque jour ou presque, les « gendarmes » verbalisent et les ordres sont exécutés *manu militari* bien avant le premier son de cloche, d'où la persistance de volumes étriqués, oscillant entre 40 et 50 millions de francs au fil des séances, si l'on excepte les 80 millions de francs négociés jeudi lorsque la Bourse a voulu jouer les coquettes devant les caméras de télévision venues filmer on ne sait trop quoi, sans doute la réaction du Palais à ce gigantesque *« malentendu »*, qui a pourtant conduit Matignon à tendre la sébile hors de l'Hexagone.

Si M. Jacques Delors s'avoue un *« pessimiste actif »*, le meilleur moyen de ne pas être déçu selon lui, la Bourse, elle, pencherait plutôt pour l'*« optimisme passif »* en ce moment. Techniquement, le marché n'a guère de raisons de baisser, reconnaît-on autour des colonnes, et les performances réalisées par de nombreux titres confirment que certains opérateurs ont su saisir l'occasion qui leur était offerte. A titre d'exemple, depuis le début de l'année, Essilor a effectué un bond de 86 %, Intertechnique et Radiotechnique ont progressé de plus de 50 %, Creusot-Loire, de 46 %, Matra, de 34 % et P.L.M.,dont la cotation a été suspendue lundi en prévision d'un accord commercial avec la Compagnie internationale des wagons-lits (*le Monde* du 16 septembre), s'est adjugé un gain de 59 % en huit mois et demi.

Pourtant, l'heure est encore trop souvent « à la soupe à la grimace » rue de Vivienne, en dépit de la récente réforme de l'épargne et de la *« victoire »* que n'a pas manqué d'invoquer le patronat après la décision gouvernementale de suspendre jusqu'en 1985 l'impôt sur les grandes fortunes frappant l'outil de travail. Même si la sortie du blocage des prix et des salaires, attendue pour le 1er novembre prochain, suscite moins d'inquiétude que par le passé, toutes les hypothèques ne sont pas levées, notamment sur le chapitre des revenus, estime-t-on.

Par ailleurs, et c'est là un élément fondamental pour le marché, *« si on a bien tapé dans le ventre mou de l'épargne »*, comme l'affirme un familier de la corbeille, nul n'est en mesure, à l'heure actuelle, de déterminer quelle proportion de *« monoristes »* vont opter pour le futur compte d'épargne en actions (C.E.A.), dont la formule pourrait encore susciter quelque discussion au Parlement (1). Devant cette incertitude, les gestionnaires de portefeuille et, surtout les SICAV, pourraient être amenés à différer les placements qu'ils opèrent généralement au dernier trimestre de chaque année pour les reconduire au début 1983, de façon à faire la *« soudure »* entre les deux formules d'épargne, les *« 5 000 F Monory »* et le C.E.A.

La dernière livraison de l'hebdomadaire *Investir* apporte à cet égard quelques éclaircissements. Analysant les résultats d'un sondage effectué auprès de mille six cents lecteurs (2), notre confrère en conclut que 57 % des personnes interrogées sont favorables au C.E.A., 35 % étant hostiles à cette formule, mais, dans le même temps, 73 % des lecteurs affirment avoir modifié leur stratégie de placements en faveur des obligations. Celles-ci occupent hautla main la première place parmi *« les types de placement qui protégeront le mieux votre capital dans les années qui viennent »*, alors que les actions se trouvent reléguées au sixième rang, derrière l'immobilier, l'or... les forêts et les œuvres d'art. Un beau sujet de méditation pour les gérants de portefeuille.

SERGE MARTI.

(1) Certains parlementaires souhaiteraient ramener de 20 000 F à 12 000 F par ménage le montant maximal de ce compte en actions, mais en portant le crédit d'impôt de 20 % à 30 %, de façon à attirer davantage de cadres vers cet instrument d'épargne.

(2) *Investir* du 18 décembre 1982.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.	17 sept.
Terme	83873152	118067928	133094 534	135388 172	124100982
Comptant					
R. et obl.	407551689	649780811	499465030	868454107	643745519
Actions	68131628	100201913	69295658	69686186	82287028
Total	559556469	868050652	701855222	1073528465	850133529
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	101,6	102,2	102,6	103,9	–
Étrang.	113,4	115,0	113,4	114,8	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	113,1	114,1	114,8	117,0	116,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	98,5	98,8	99,1	100,2	100,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En hausse

En dépit des prises de bénéfices intervenues en fin de semaine, Wall Street a enregistré une prédominance de hausses et le principal indicateur du marché new-yorkais, le Dow Jones, a finalement mis 10,12 points à son actif pour s'inscrire à 916,94 vendredi.

Les ventes bénéficiaires ont commencé à se manifester jeudi lorsque le Dow Jones a atteint le palier de 930 et elles se sont accentuées par la suite dans la crainte que la Réserve fédérale américaine annonce un accroissement de la masse monétaire pouvant atteindre plusieurs milliards de dollars. Ces craintes devaient être confirmées vendredi soir, puisque la masse monétaire M-1 s'est effectivement gonflée de 4,3 milliards de dollars durant la semaine au ... septembre dernier.

	Cours 10/9	Cours 17/9
Alcoa	28 7/8	27 3/4
A.T.T.	54 7/8	55 1/8
Boeing	22 1/2	23 1/8
Chase Man. Bank	35 1/2	38 3/8
Du Pont de Nem	35 3/4	36 1/4
Eastman Kodak	82 5/8	84 1/2
Exxon	29 3/8	28 1/4
Ford	26 3/8	27 1/8
General Electric	74 3/8	73 3/4
General Foods	37 1/8	39 1/2
General Motors	47 7/8	48 5/8
Goodyear	25 5/8	26 1/2
I.B.M.	71 3/8	74 1/4
I.T.T.	27	26 7/8
Mobil Oil	25 1/4	25 5/8
Pfizer	63 3/8	66 1/2
Schlumberger	36 3/8	37 3/8
Texaco	29 7/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	21 5/8	21 1/4
Union Carbide	50	48 3/4
U.S. Steel	19 1/4	18 1/2
Westinghouse	32 1/2	32 5/8
Xerox Corp	34 3/8	34 5/8

FRANCFORT

Forte hausse

Le marché a été particulièrement bien orienté cette semaine après le vigoureux coup de pouce observé vendredi lorsqu'a été confirmé, dans la matinée, l'éclatement de la coalition gouvernementale entre libéraux et sociaux-démocrates qui marque la fin du gouvernement Schmidt.

Aussitôt, les investisseurs ont tablé sur la perspectives d'élections législatives anticipées qui permettraient aux chrétiens-démocrates, cantonnés dans l'opposition depuis 1969, d'accéder enfin aux rênes du pouvoir.

Au total, l'indice de la Commerzbank s'établissait vendredi à 704,9 contre 674,4 la semaine précédente.

	Cours 10/9	Cours 17/9
A.E.G.	29,30	32,80
B.A.S.F.	109,90	116,30
Bayer	108,80	115,90
Commerzbank	113,20	121,40
Hoechst	105,20	113,30
Mannesman	132,20	140,80
Siemens	236	249,70
Volkswagen	130,50	145,00

LONDRES

En baisse

Après la période d'euphorie enregistrée au début de septembre, le Stock Exchange a fait progressivement marche arrière et la cote a encore perdu du terrain au cours de cette semaine, qui s'achève sur des opérations de liquidation mensuelle.

A l'exception d'une brève reprise, mardi, dans le sillage des places américaines, les valeurs industrielles ont baissé tout au long de la semaine et les indices « F.T. » s'établissent ainsi : industrielles, 563,7 contre 574,6 ; mines d'or, 363,1 contre 347,7 ; fonds d'Etat, 77,53 contre 77,56.

	Cours 10/9	Cours 17/9
Bowater	201	195
Brit. Petroleum	302	288
Charter	188	181
Courtaulds	68	69
De Beers (*)	5	5,15
Free State Geduld (*)	31 7/8	32 3/8
Gt. Univ. Stores	551	560
Imp. Chemical	298	290
Shell	438	414
Vickers	140	128
War Loan	33 1/2	33 1/8

(*) En dollars.

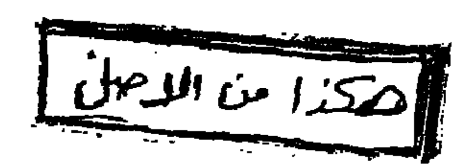
TOKYO

Nouveau repli

Les cours ont régressé cette semaine au Kabuto-Cho, essentiellement en raison de la dépréciation observée sur le yen par rapport au dollar et ils n'ont pu se redresser en fin de semaine, le marché étant clos vendredi en raison d'une fête nationale ainsi que samedi comme il est de coutume pour le troisième samedi de chaque mois.

Seules les instruments de précision et quelques valeurs du secteur électronique et électrique ont réussi à tirer leur épingle du jeu et l'indice Nikkei Dow-Jones a finalement perdu 137,61 yens pour s'établir à 7 087,90, tandis que l'indice général baissait de O,19 point, à 530,31.

	Cours 10 sept.	Cours 17 sept.
Akai	270	275
Bridgestone	446	440
Canon	860	857
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	738	750
Matsushita Electric	1 120	1 100
Mitsubishi Heavy	178	181
Sony Corp	3 350	3 440
Toyota Motors	874	872



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

L'emprunt français est souscrit

La République française est certaine de trouver sans difficulté sur l'euromarché, les 4 milliards de dollars qu'elle recherche depuis mercredi, afin de l'aider à relancer le franc mis à mal sur le marché des changes depuis un mois. A l'issue d'un appel d'offre auprès de quatre eurobanques, la Société générale a décroché la timbale et a été mandatée par la Rue de Rivoli pour diriger un eurocrédit de 4 milliards de dollars, d'une durée de dix ans, sur la base d'un taux d'intérêt qui sera l'addition d'une marge de 0,50 au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois ou six mois (Libor).

Un tiers de la transaction sera tiré immédiatement tandis que les deux tiers restants seront sous la forme d'un accord de confirmation (crédit « stand-by »), c'est-à-dire d'un prêt que la République française ne s'engage pas à utiliser, mais qui est gardé en réserve. Tant que la partie stand-by ne sera pas tirée, les banques recevront une commission d'engagement de 0,25 % par an sur les sommes non utilisées. Si donc les deux tiers de la transaction ne sont jamais tirés, la rentabilité pour les banques sera proche de 1 % par an, ce qui est énorme. Elle tombera par contre à environ 0,52 % si la totalité des 4 milliards est utilisée.

Le premier eurocrédit stand-by de 1,5 milliard de dollars, levé par la République française en 1974, ne fut jamais utilisé, même partiellement. Dans le cas présent, il en va autrement. La plupart des eurobanquiers sont persuadés que le gouvernement français sera amené à tirer une partie des 2,7 milliards de dollars qui sont gardés en réserve.

Aux côtés de la *Société générale* qui, seule, a été mandatée par la République française pour monter l'eurocrédit, on trouve deux coordinateurs ayant chacun accepté de garantir 250 millions de dollars : l'Arab Banking Corporation, qui est chargée du placement au Proche-Orient et en Asie, à l'exception du Japon, et la Bank of Tokyo, responsable du placement dans l'empire du Soleil-Levant. Le ministère des finances japonais a déjà autorisé les banques nippones à participer pour 1 milliard 350 millions à l'eurocrédit de la République française. Cela conjugué avec ce qu'on peut espérer d'Orient et du reste de l'Asie, assure donc la couverture d'environ la moitié de l'opération.

Comme quatre banques françaises, la B.N.P., la Banque de l'Indochine et de Suez, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit lyonnais sont invitées à souscrire entre elles 800 millions de dollars et qu'en outre, le C.I.C., le Crédit agricole et le C.C.F. ont été approchés pour fournir 300 millions entre eux trois, il ne reste plus qu'à trouver un milliard de dollars auprès des autres établissements. C'est faisable, même sans l'appui des banques américaines. En effet, avec l'apport vraisemblable de 300 millions des établissements britanniques, d'au moins 200 millions de la part de ceux du Benelux, d'un minimum de 200 millions d'Allemagne et le reste d'autres banques européennes, l'opération est bouclée au niveau des principaux chefs de file, c'est-à-dire des banques garantissant chacune un minimum de 100 millions de dollars.

C'est au-delà que la situation se corse. Dans tout eurocrédit bancaire, les larges souscriptions initiales sont par la suite replacées partiellement auprès de la multitude de banques de dimensions plus modestes qui existent à travers le monde. Ce processus qu'on appelle « syndication », permet aux établissements chefs de file de réduire leurs engagements originels. Dans le cas présent, la « syndication » risque fort de donner une récolte maigrelette.

Une durée trop longue

Le présent crédit a en effet contre lui une durée beaucoup trop longue. Après la faillite mexicaine, toutes les eurobanques sont sorties traumatisées de la réunion annuelle du F.M.I. à Toronto et ne sont guère enclines à prêter au-delà de sept ou huit ans. Comme, en plus, les commissions qui vont leur être offertes ne peuvent être que très basses, puisque l'honoraire global acquitté par la *République française* ne représente que 0,20 % des 4 milliards recherchés, l'incitation sera faible, pour des banques de statut modeste, d'avaler des montants relativement importants ; le ticket minimum devant être de l'ordre de 5 millions de dollars.

C'est dans l'après-midi du vendredi 10 septembre que la Rue de Rivoli avait demandé à la B.N.P., au Crédit lyonnais, à l'américaine Morgan Guaranty Trust et à la Société générale de lui soumettre des offres pour lever entre 3 à 5 milliards de dollars par le truchement d'un eurocrédit bancaire. A l'issue d'un week-end de travail, les quatre établissements sollicités remettaient des propositions qui, à l'exception d'une seule, celle de la Société générale, se ressemblaient dans la mesure où les durées envisagées étaient de sept ans. C'est donc la durée de dix ans proposée par la Société générale qui lui a vraisemblablement permis de l'emporter sur ses concurrentes.

L'offre de la Morgan Guaranty Bank, dont la sagesse et l'influence lui valent la considération de tout l'euromarché, comportait une marge de 0,625 % au-dessus du taux du Libor, sans aucun recours au taux de base américain, celui que l'on appelle le « prime rate ».

Par contre, il semble bien que les propositions avancées par la B.N.P. et le Crédit lyonnais, incluaient une tranche de l'ordre de 1 milliard de *dollars dont le taux d'intérêt serait* calculé par rapport au « prime rate » afin d'attirer les banques américaines, celles-ci bénéficiant d'une rentabilité plus forte à partir de leur taux de base national qui, à 13,50 %, est de toute manière actuellement de quelque 0,75 % plus élevé que le taux du Libor à six mois. On comprend que c'est précisément ce coût supplémentaire qui a amené la Rue de Rivoli à repousser toute option basée sur le « prime rate ». C'est dommage... Du coup, aucune banque américaine n'a accepté de participer à la coordination d'ensemble de l'eurocrédit. Celles, comme Morgan Guaranty, qui étaient décidées à prêter exclusivement à partir du Libor, ont considéré qu'une marge de 0,50 % était insuffisante. Celles qui auraient avalé la pilule du 0,50 %, voire même moins, ne l'ont pas fait par suite de l'absence par ailleurs de toute compensation sous forme d'une indexation sur le « prime rate ». Au niveau de la « syndication », la participation américaine sera par conséquent extrêmement faible.

Pour terminer sur une note plus optimiste, il faut souligner qu'aucune banque au monde ne met en doute la solvabilité de la République française. Les réserves exprimées le sont au stade technique et non au niveau de la qualité du débiteur qui reste considéré comme excellent et l'un des meilleurs du monde. En même temps, la dette extérieure garantie par la République française est encore modeste. Au 31 décembre 1981, elle était de 155 milliards de francs, soit l'équivalent d'un peu plus de 22 milliards de dollars. Depuis, elle s'est certainement accrue de près de 10 milliards de dollars, vu le volume très élevé d'emprunts publics et privés, réalisés depuis le début de l'année. Une fois déduits les remboursements effectués pendant les huit premiers mois de 1982, on ne se trompe en avançant que la dette étrangère française se situe maintenant aux environs de 30 milliards de dollars, compte non tenu du présent emprunt.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Raffermissement du franc
Amorce d'une reprise du mark

L'événement de la semaine a été l'annonce, mercredi 15 septembre, de l'ouverture d'une ligne de crédit de 4 milliards de dollars (28 milliards de francs) au profit du gouvernement français, afin de lui permettre de défendre le franc. Ce dernier s'est immédiatement raf*fermi, mais « modérément », suivant* les observateurs. Un autre événement a été constitué par l'éclatement de la coalition gouvernementale en Allemagne fédérale, qui a provoqué aussitôt une hausse du deutschemark par rapport à toutes les monnaies, et une certaine agitation sur les marchés des changes. Les opérateurs pronostiquent un raffermissement progressif de la monnaie allemande, favorisé par les orientations nouvelles que pourrait prendre la politique gouvernementale outre-Rhin *(voir d'autre part)*.

La semaine avait fort mal commencé pour le franc. Lundi, le dollar, dopé par une légère tension des taux aux États-Unis et un gonflement de 900 millions de dollars de la masse monétaire américaine, battait tous ses records à Paris à plus de 7,13 F, s'élevant à Francfort à 2,52 DM, au plus haut depuis la pointe du 16 août 1982. Le plus inquiétant n'était pas cette nouvelle envolée du « billet vert », qui s'effectuait *Erga Omnes*, mais bien la faiblesse persistante du franc par rapport au deutschemark, dont le cours devait à nouveau être maintenu au-dessous de 2,83 F.

Il s'agissait, pour la Banque de France, d'éviter à tout prix qu'il atteigne et franchisse le cours-pivot fatidique de 2,8339 F. Ce niveau médian, entre le plancher de 2,7709 F et le plafond de 2,8985 F, est considéré comme une « sonnette d'alarme » avant que notre monnaie ne se dévalorise encore plus vite. A ce train, les réserves de la Banque, déjà écornées le vendredi précédent (plus de 1,5 milliard de francs), risquaient de ne plus durer très longtemps, d'autant que le lundi est un jour réputé « calme » sur les marchés des changes, après les inquiétudes de la veille du week-end. Mardi, le cours du deutschemark franchissait la barre des 2,83 F à 2,8325 F, un certain désarroi semblant gagner les autorités monétaires. Mais, déjà, le gouvernement commençait à bâtir sa ligne de défense. Dès le vendredi précédent, la décision était prise d'emprunter à l'étranger, et, mardi soir à New-York, la rumeur commençait à en courir, ce qui faisait baisser le deutschemark à 2,82 F. Le lendemain, mercredi, c'était l'annonce officielle, et volontairement dramatisée, de l'ouverture d'une ligne de crédit de 4 milliards de dollars *(voir, ci-contre, l'article de Christopher Hugues)*.

En outre, M. Mitterrand, engageant directement sa responsabilité, déclarait : *« Il faut que chacun sache que la spéculation ne peut espérer voir la France dévaluer sa monnaie de quelque façon que ce soit »* (flottement, élargissement des marges de fluctuation, etc.). Immédiatement, le franc se raffermissait, et le cours du deutschemark à Paris retombait de 2,8325 F à 2,8230 F environ, et même 2,8210 F jeudi.

A vrai dire, les milieux financiers internationaux ont été un peu déçus par le peu d'ampleur de ce raffermissement. Ils attendaient un cours du deutschemark de 2,81 F au maximum et en concluent qu'une certaine méfiance continue de régner vis-à-vis du franc. Sans doute, les moyens mis en œuvre sont importants : la ligne de crédit ouverte double les réserves de la Banque de France (une trentaine de milliards de francs), soit 60 milliards, auxquels il faut ajouter les possibilités de tirage, illimitées, sur le Fonds communautaire (mais il faut les rembourser assez rapidement), de même que les 2 milliards de dollars (14 milliards de francs) de facilités d'emprunts réciproques (SWAPS) auprès des autres banques centrales, soit une aide totale pouvant atteindre 100 milliards de francs.

Rue de Rivoli, on estime que le déficit de la balance des paiements (peut-être 80 milliards de francs en 1982, contre 40 milliards de francs en 1981) pourrait être réduit de 40 milliards en 1983, grâce aux mesures prises, et, aussi, à une baisse du dollar. Il s'agit donc de gagner du temps pour laisser à ces mesures le temps d'exercer leur plein effet, sorte de « quitte ou double » à l'échelle d'un pays, et, aussi, pour dissiper ce que M. Delors appelle « un malentendu plutôt qu'un complot ».

D'ici là, toutefois, la ligne de défense du franc risque d'être mise à rude épreuve, car le déficit commercial français risque d'atteindre 100 milliards de francs en 1982. Par ailleurs, une autre menace va peut-être se lever, celle d'un raffermissement accéléré du deutschemark, qui ferait naître de nouvelles tensions au sein du Système monétaire européen, et rendrait plus difficile le maintien des parités du franc. Déjà, à la veille du week-end, le cours de la monnaie allemande remontait de 2,82 F à 2,8250 F *(voir d'autre part)*.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est replié de 453 dollars à *441 dollars environ. La Banque* Dreyfus estime que la hausse du métal pourrait reprendre, le cours de 500 dollars étant retrouvé en fin d'année et dépassé l'année prochaine.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 17 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York	1,7130	—	14,1843	47,0588	40,0400	2,0855	36,6972	0,0710
	1,7115	—	14,0944	46,6853	39,9201	2,0768	36,3901	0,0709
Paris	12,0766	7,0500	—	331,76	282,33	14,7028	258,71	5,0106
	12,1430	7,0950	—	331,23	283,23	14,7352	258,18	5,0319
Zurich	3,6401	2,1250	30,1422	—	85,1021	4,4316	77,9816	1,5103
	3,6660	2,1420	30,1905	—	85,5089	4,4485	77,9475	1,5191
Francfort	4,2773	2,4970	35,4195	117,50	—	5,2075	91,6330	1,7746
	4,2873	2,5050	35,3060	116,94	—	5,2024	91,1572	1,7765
Bruxelles	82,1383	47,95	6,8014	22,5647	19,2030	—	17,5963	3,4079
	82,4087	48,15	6,7864	22,4789	19,2215	—	17,5218	3,4148
Amsterdam	4,6679	2,7250	38,6533	128,23	109,13	5,6830	—	1,9367
	4,7032	2,7480	38,7326	128,29	109,70	5,7071	—	1,9489
Milan	2410,19	1407	199,57	662,11	563,47	29,3430	516,33	—
	2413,21	1410	198,73	658,26	562,87	29,2834	513,10	—
Tokyo	440,83	262,60	37,2494	123,57	105,16	5,4765	96,3669	0,1866
	440,52	262,65	37,0192	122,61	104,85	5,4548	95,5786	0,1862

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 septembre, 2,6846 F contre 2,7013 F le vendredi 10 septembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

17 septembre 1982

LIRE ITALIENNE — FLORIN NÉERLANDAIS — LIVRE IRLANDAISE — FRANC FRANÇAIS — COURONNE DANOISE — FRANC BELGE — MARK ALLEMAND

% : 0 ; −0,25 ; −0,50 ; −0,75 ; −1,00 ; −1,25 ; −1,50 ; −1,75 ; −2,00 ; −2,25 ; −2,50 ; −2,75 ; −3,00

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Faiblesse de l'étain
Le sucre au plus bas depuis près de dix ans

Incertitude : tel a été le maître mot cette semaine sur les marchés commerciaux, incertitude quant à l'orientation que vont prendre les taux d'intérêt américains, incertitude sur l'apparition de la reprise économique qui tarde à se manifester. Dans ces conditions, la tendance était à l'hésitation et même l'assassinat du président libanais, M. Bechir Gemayel, n'a eu qu'un impact très relatif sur les métaux précieux.

MÉTAUX. — *Le cuivre s'est montré irrégulier, le soutien qu'il aurait pu tirer de la fermeture de la mine de Noranda à Bell, en Colombie Britannique, ayant été sapé par la diminution du prix de vente du producteur américain Asarco ramené à 68,5 cents la livre-poids (— 1,5 cent). Accès de faiblesse de l'étain, revenu à ses plus bas niveaux depuis environ un mois à la suite de l'attitude timorée du Conseil international de l'étain gestionnaire du stock régulateur, qui a fait croire à certains qu'il n'était plus financièrement en mesure de soutenir les cours de façon efficace.*

La décision du producteur Canadien Cominco de relever ses tarifs hors Amérique du Nord de 50 dollars la tonne, a d'autant plus favorisé le zinc que cette initiative a été suivie par d'autres sociétés canadiennes et australiennes.

TEXTILES. — *Les pertes provoquées par un incendie dans un important entrepôt du Havre n'ont pas suffi à raffermir la tendance du coton. Il est vrai que, dans le même temps, le département de l'agriculture des Etats-Unis a relevé de 25,9 millions à 27 millions de balles (de 480 livres-poids) son estimation des approvisionnements mondiaux pour la saison 1982-1983.*

DENRÉES. — *La chute des cours du sucre se poursuit inexorablement, alimentée par des prévisions concordantes d'importantes récoltes. Cette semaine, les négociants londoniens C. Czarnikow Ltd ont ainsi fait état d'une production de la C.E.E. pouvant approcher 15,98 millions de tonnes en valeur brute pour la saison 1982-1983, alors que précédemment F.O. Licht avait avancé le chiffre de 14,14 millions de tonnes. De son côté, le* World Sugar Journal *indique que la saison 1982-1983 sera marquée par un excédent de 3,43 millions de tonnes, en dépit d'une diminution de 2,67 millions de tonnes de la production mondiale, estimée à 95,62 millions de tonnes par le journal. Autre facteur défavorable : l'abaissement par Washington de ses quotas d'importations fixés à 2,8 millions de tonnes pour l'année commençant le 1er octobre, contre 3,3 millions de tonnes précédemment. Cela pourrait inciter les producteurs à mettre davantage de sucre sur le marché mondial.*

Bonne tenue du cacao et du café. Dans ce dernier cas, l'accord conclu entre les pays producteurs membres de l'Organisation internationale du café sur leur part respective du marché mondial a favorisé la tendance. Le cours moyen de quinze jours de marché ayant dépassé 120 cents la livre-poids en s'établissant à 120,11 cents le 16 septembre, un quota supplémentaire de 1 million de sacs devrait être mis sur le marché à l'exportation conformément à l'accord international.

A noter, par ailleurs, qu'une commission parlementaire du Sénat américain a approuvé un projet de loi visant à proroger d'un an la participation des Etats-Unis à l'accord international du café et de deux ans leur participation à celui du sucre.

LES COURS DU 17 septembre 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade cathodes), comptant, 830 (838) ; à trois mois, 848,50 (853,50) ; étain comptant, 7 255 (7 610) ; à trois mois, 7 205 (7 545) ; plomb, 301 (302,50) ; zinc, 436 (437) ; aluminium, 562,50 (564) ; nickel, 2 430 (2 580) ; argent (en pence par once troy), 523,50 (525). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,20 (63,40) ; argent (en dollars par once), 9,80 (8,90) ; platine (en dollars par once), 325 (368,40) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 55,50 (55,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 340-355 (330-345). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,20 (31,21).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 63,79 (63,75) ; décembre, 65,85 (65,73). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 356 (370) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, white grade C, 240 (240). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 43,35 (43,70).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49-49,25 (50-51,25). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 201-201,50 (204,50-205).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 603 (1 538) ; mars, 1 667 (1 595) ; sucre, octobre, 6,12 (6,31) ; mars, 7,22 (7,56) ; café, décembre, 193,50 (131,11) ; mars, 127,50 (122,12). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, octobre, 92,50 (95,50) ; janvier, 98 (105) ; café, novembre, 1 338 (1 288) ; janvier, 1 227 (1 176) ; cacao, décembre, 1 017 (973) ; mars, 1 047 (1 004). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 245 (1 198)) ; mars, 1 285 (1 250) ; café, novembre, 1 576 (1 570) ; janvier, 1 520 (1 480) ; sucre (en francs par tonne), novembre, 1 345 (1 355) ; décembre, 1 335 (1 378) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), octobre, 159,70 (156,10) ; décembre, 164,40 (161,10). — **Londres** (en livres par tonne), octobre, 123,30 (119) ; décembre, 122,70 (120,90).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 339 3/4 (350 1/2) ; mars, 359 3/4 (370 1/4) ; maïs, décembre, 223 3/4 (220 3/4) ; mars, 240 (236 1/4).

INDICES. — Moody's, 1 002,40 (1 015,60) ; Reuter, 1 524,70 (1 521,30).

Marché monétaire et obligataire

Flottement

L'incertitude règne aux Etat-Unis sur l'évolution future des taux d'intérêt, dont la Réserve fédérale (le FED) garde, plus que jamais, la maîtrise et le secret. Une légère remontée du loyer de l'argent a toutefois été enregistrée, l'eurodollar à six mois passant de 12 % à 13 % environ, et le taux du marché monétaire au jour le jour entre banques (Federal Funds) s'élevant de *9 1/2 % à 10 1/2 %. A ce sujet, le* FED a plongé les opérateurs dans l'incertitude, injectant, un jour, des liquidités dans le marché, aux fins de faire baisser les taux, pour en reprendre le lendemain *(reverse repurchase)*, histoire de montrer qu'il reste vigilant et n'entend pas laisser « déraper » le système. Toute la semaine, les milieux financiers ont spéculé sur l'augmentation de la masse monétaire au 8 septembre, gonflée par les versements de la Sécurité sociale : à la veille du week-end, les estimations variaient entre 5 et 10 milliards de dollars, ce qui serait de nature, en théorie, à provoquer un durcissement de la politique des autorités monétaires (mais rien n'est certain). En fait, cette augmentation a été de 4,3 milliards de dollars.

Selon l'économiste bien connu Milton Friedman, les taux américains vont remonter dans les mois à venir, malgré la stagnation de l'économie. Tel n'est pas l'avis du responsable des changes à l'European American Bank de New-York : pour lui, les taux vont continuer de monter jusqu'à la fin de septembre, en raison des appels du Trésor sur le marché et des ajustements de positions des banques en fin de trimestre (Window Dressing), mais devraient s'orienter à nouveau à la baisse dès le début d'octobre.

En tout cas, une nouvelle a fortement impressionné les opérateurs : Home Savings of America, la plus importante caisse d'épargne américaine, a ramené de 15,75 % à 13,75 % son taux d'intérêt sur les crédits immobiliers à long terme. Selon la caisse, cette baisse devrait permettre une reprise du marché immobilier aux États-Unis, fortement déprimé par la hausse des taux à long terme, qui, en février dernier, dépassaient 17 %. En France, la stabilité a régné, avec un loyer au jour le jour de 14 1/8 %, la Banque centrale alimentant le marché à 14 %. Selon M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, il ne paraît guère probable de voir les taux fléchir au cours des prochaines semaines, priorité étant donnée à la défense du franc.

Sur le marché obligataire, qui, suivant les spécialistes, « ne se porte pas trop mal », l'emprunt d'Etat achève de se « caser », assez mollement, mais mieux tout de même que le précédent. La clôture de cet emprunt, lancé officiellement le 14 septembre, n'a pas été annoncée publiquement et ne le sera sans doute pas. Il en reste à placer dans un certain nombre d'établissements. Les opérateurs redoutaient que son montant, de 10 milliards de francs, ne soit relevé. De toute façon, un autre emprunt d'Etat, le quatrième de l'année, sera lancé d'ici à la fin de décembre. A l'émission, après l'intermède de l'appel du Trésor, les affaires ont repris normalement. La Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Union européenne et Bouygues S.A. lèvent respectivement 200 millions de francs, 300 millions et 200 millions, avec indexation du coupon sur le taux moyen des obligations du secteur public (T.M.O.), Paribas appelant également 200 millions de francs avec coupon indexé sur le taux du marché monétaire à six mois. Fait intéressant, deux sociétés cotées en Bourse émettent des obligations convertibles en actions, les fromages Bongrain pour 300 millions de francs (obligations de 1 250 F à 10 %, d'une durée de douze ans et deux mois, échangeable à tout moment avec une action, cotée actuellement 1 050 f, soit une prime de 200 F) et Sintra-Alcatel (électronique et informatique) pour 120 millions de francs, à huit ans et deux mois (obligation de 500 F à 12 %, échangeable à tout moment avec une action, cotée actuellement 440 F, soit une prime de 60 F). Ces deux émissions ont été bien accueillies, avec toutefois un intérêt plus soutenu pour Bongrain.

Sur le marché secondaire, les rendements sont restés stables : 15,57 % contre 15,58 % (et non 15,38 %, comme indiqué par erreur la semaine dernière) pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 15,68 % contre 15,38 % pour ceux à moins de sept ans et 15,93 % contre 15,91 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1982 a été tiré à 515 452 exemplaires

Au Honduras

Deux cents personnalités, dont deux ministres sont prises en otage par un commando

San-Pedro-Sula (Honduras) (A.F.P., Reuter, A.P., UPI). — Un commando d'une dizaine d'hommes armés et masqués a investi et occupé, vendredi 17 septembre dans la soirée, les bâtiments de la Chambre de commerce et d'industrie de San-Pedro-Sula, ville située à 150 kilomètres au nord-ouest de Tegucigalpa, la capitale. Le commando a pris en otages deux cents personnalités, réunies en conférence, parmi lesquelles deux ministres du gouvernement hondurien et le président de la Banque centrale.

C'est l'opération la plus spectaculaire jamais signalée au Honduras où la tension ne cesse de monter en raison de l'implication croissante du pays dans les conflits du Salvador et du Nicaragua. Une centaine de soldats encerclaient, samedi matin, la chambre de commerce où sont détenus les otages. Les deux ministres prisonniers du commando seraient ceux de l'économie, M. Alfary et des finances, M. Moreira.

Le commando réclame la « *libération de soixante-dix prisonniers politiques, la fin de la répression contre les organisations populaires, l'expulsion du Honduras des conseillers militaires américains, israéliens, argentins et chiliens* ». Il demande également « *la fin de l'intervention de l'armée hondurienne au Salvador et l'expulsion des groupes d'anciens somozistes réfugiés au Honduras* ».

[Nous apprenons d'autre part de bonne source que plusieurs membres du Front Farabundo Marti de libération nationale du Salvador ont été capturés par les forces armées du Honduras, à Tegucigalpa, le 22 août.

Parmi ces personnes figurent des membres de la famille de M. Roberto Armijo, qui représente le F.M.L.N. à Paris et qui a, d'autre part, perdu un fils dans les combats du Salvador au début du mois de juillet.]

● *M. Edgardo Paz Barnica*, ministre hondurien des relations extérieures, effectuera une visite à Paris le 24 septembre à l'invitation de M. Cheysson, a indiqué, le vendredi 17 septembre, un communiqué du Quai d'Orsay. Les conversatoins entre les deux ministres porteront tout particulièrement sur la situation en Amérique cenrale.

En Bolivie

LES MILITAIRES DÉCIDENT DE CONVOQUER LE CONGRÈS ÉLU EN 1980

La Paz (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — *Les chefs des forces armées* ont décidé, le vendredi 17 septembre, de convoquer le Congrès qui avait été élu en 1980 afin d'envisager un éventuel retour des civils au *pouvoir*. Aucune date n'a été cependant avancée pour la convocation du Congrès. Les dirigeants de la COB (Centrale ouvrière bolivienne) qui avaient lancé un ordre de grève générale illimitée afin d'obtenir la démission du gouvernement militaire n'ont pas encore fait savoir s'ils annuleraient leur ordre à la suite de la décision des militaires (*le Monde* du 17 septembre).

Le Congrès, élu le 29 juin 1980, avait été dissous trois semaines plus tard après le coup d'Etat.

De violents incidents ont cependant célaté vendredi à Sucre, à 400 kilomètres au sud-est de La Paz. L'armée est intervenue pour empêcher la réunion du conseil municipal. Quatre personnes ont été tuées au cours des échauffourées et une vingtaine d'autres auraient été prises en otages par des manifestants.

La construction du gazoduc soviétique

LE TRIBUNAL DE LA HAYE DÉNONCE L'EMBARGO AMÉRICAIN

La Haye (*A.F.P.*). — Le tribunal de La Haye a débouté le 17 septembre une entreprise néerlandaise qui invoquait l'embargo de Washington pour refuser de livrer du matériel produit aux Pays-Bas sous licence américaine et destiné à l'U.R.S.S. Le tribunal a statué à la demande d'une société française, la Compagnie européenne des pétroles, dont 20 % du capital est détenu par M. Jean-Baptiste Doumeng.

La C.E.P. avait commandé à l'entreprise néerlandaise Sensor, à Voorschoten, deux mille quatre cents sismomètres destinés à la recherche pétrolière et gazière en Union soviétique et qui devraient lui être livrés le 18 octobre. A la suite de l'embargo américain sur les fournitures destinées au gazoduc soviétique, la société-mère de Sensor, Geo Source, à Houston (Texas), a interdit à sa filiale néerlandaise d'exécuter cette livraison.

Dans son jugement, prononcé vendredi, le président du tribunal de La Haye a déclaré que l'embargo américain est « *contraire au droit des peuples, du moins pour ce qui concerne l'exportation vers l'Union soviétique, par un exportateur non américain, de produits fabriqués hors des Etats-Unis* ».

M. CHEYSSON DÉNIE AUX AMÉRICAINS « UN DROIT PARTICULIER DE DIRECTION » SUR LEURS ALLIÉS

M. Cheysson, dans un article publié vendredi 17 septembre par le *Los Angeles Times*, demande aux Etats-Unis de mettre fin à leur politique de sanctions dans l'affaire du gazoduc euro-sibérien, qui « *provoque des ravages disproportionnés à l'enjeu* », et conteste le « *leadership* » américain (le droit qu'auraient les Etats-Unis de diriger les alliés).

« *Il est grand temps que cesse une dispute aussi nocive dans ses effets* », écrit le ministre à propos du gazoduc. Il ajoute : « *Nous déplorons que l'équilibre entre membres de l'alliance atlantique semble être remis en cause par l'évacuation d'un droit particulier de direction qui serait confié au plus fort du groupe, au « leader ». La France reconnaît le rôle éminent des Etats-Unis dans ladéfense de la société occidentale. Mais il s'agit d'une association de nations souveraines. Le traité de Washington (1) n'est pas le pacte de Varsovie. Nous avons constitué entre nous une alliance et non un bloc.* »

Sur le fond de la « *querelle de famille* » concernant le gazoduc, M. Cheysson réfute ensuite les arguments américains selon lesquels la sécurité de l'Occident serait mise en péril par les contrats passés entre plusieurs pays européens et l'Union soviétique.

(1) Le pacte atlantique de 1949.

● *Au Thillay (Val-d'Oise)*, M. Jean Lafitte (mod.) a été élu maire, vendredi soir 17 septembre, par 18 voix contre 2 à M. Georges Delhalt (P.S.) et une abstention. Né le 6 juin 1936 à Paris, M. Lafitte, gérant de société, est conseiller municipal depuis 1970 et premier adjoint depuis 1977. Il succède au maire décédé, Alfred Lecomte, ancien socialiste opposé à l'union de la gauche. Au scrutin partiel destiné à pourvoir le siège du maire et de deux de ses colistiers décédés, organisé dimanche 12 septembre, les trois candidats favorables à la municipalité avaient été élus face à ceux de la liste d'union de la gauche. En 1977, la liste d'Alfred Lecomte avait enlevé dix-sept sièges et quatre étaient revenus au P.S.

Les obsèques de la princesse Grace de Monaco

De notre envoyé spécial

Monaco. — *Dans la cathédrale fin de siècle de Monaco drapée de noir et dont le parvis domine la mer, les obsèques de la princesse Grace ont été célébrées, samedi 18 septembre, dans ce mélange de recueillement et de confusion qui sont l'ordinaire des funérailles des grands.*

Parti du palais princier, le convoi funèbre a traversé la grande place claire, dans l'ordonnance stricte qui lui avait été fixée pour gagner l'église, où a été célégrée par Mgr Charles Brandt, archevêque de Monaco, la messe chantée en présence de Mgr Jacques Martin, chef de cabinet de Jean-Paul II et Mgr Gilles Barthe, qui, le 19 avril 1950, avait marié en ce même lieu Rainier III et celle qui, ce jour-là, cessait d'être la comédienne Grace Kelly. Sous la nef endeuillée des tentures, derrière le prince Rainier et ses enfants, la famille Kelly venue des Etats-Unis avait pris place. Parmi les quatre cents personnalités, on remarquait Mme Nancy Reagan, épouse du président des Etats-Unis, lady Diana, envoyée par la reine d'Angleterre, Mme Danielle Mitterrand et M. Claude Cheysson représentant la France, le président de la République d'Irlande, la princesse Benedikt du Danemark, le prince Bernhardt des Pays-Bas, le prince Albert de Liège et la princesse Paola. Mais, on voyait aussi Frank Sinatra, Cary Grant, Jacky Stewart.

Le peuple monégasque qui, vendredi encore, avait été admis à rendre son hommage dans la chapelle palatine n'a pu qu'assister de loin à la cérémonie.

C'est à 17 heures, qu'en présence des seuls membres de la famille l'inhumation doit avoir lieu dans l'abside de la cathédrale, où reposent les défunts de la famille Grimaldi.

La prospérité et l'affliction

Le deuil sied mal à Monaco. Est-ce à cause de son ciel immuable, des chatoiements de la mer, des yatchs pour milliardaires ancrés dans le port ? Plus encore, cela tient à ce que tout ici déborde d'un goût immodéré de prospérité, de luxe, d'appétit de vivre, de tout ce qui se veut paradis, fiscal ou non, et qui incite peu à des méditations sur la mort. Sur ce territoire qui connut depuis ses origines les violences et les turbulences, s'est installée depuis maintenant un bon siècle une prospérité qui éclate et qui constitue un spectacle. Prospérité de l'immobilier qui a hérissé partout son béton cossu, ses studios à 2 millions de francs, prospérité encore d'un monde du jeu, dont la fermeture des casinos de Nice n'a pu qu'améliorer les recettes et, du même coup, celles de la Société des bains de mer, puissance à part entière, propriétaire de la plupart des palaces, du Sporting aux ressources non négligeables, régisseur et dispensateur de cette manne qui, avec des hauts et des bas, a maintenu l'image de cette anachronique enclave. Le malheur ne peut avoir là-dessus des effets bien durables, et dans le malheur même que constituait la mort de la princesse, Monaco ne pouvait échapper à sa nature propre. Car si l'affliction est profonde dans la vieille ville, celle du rocher où demeure encore, malgré le tourisme, une vie réelle qui peut être simple, elle n'a pas réellement atteint Monte-Carlo, trop imprégnée dans ses habitudes, trop cosmopolites, sachant bien, qu'en dépit des rumeurs parlant d'une possible abdication du prince Rainier ou d'inquiétudes des commerçants, ni financièrement, ni politiquement le décès de Grace de Monaco ne pourrait avoir d'incidence sur son avenir.

La part de rêve que brise l'accident du 14 septembre, le chagrin qui a pu en être engendré au-delà des proches, ne sont ressentis que par celles et ceux qui demeuraient attachés à un mythe fabriqué dont, en général, ils étaient les plus éloignés. Le même sentiment qui les habitait se perpétuait encore vendredi dans leur obstination à demeurer devant ce palais où reposait le corps de la princesse. Seuls étaient admis à l'hommage les Monégasques et les résidents, mais les autres ont nourri jusqu'à la nuit la vaine espérance de pouvoir être parmi les élus.

A la mesure de leur compassion était encore leur connaissance de la vie et des vertus de la princesse des pauvres. Tous ceux-là savaient son assiduité à présider les concours internationaux de bouquets, l'appui qu'elle apportait à l'académie de danse classique, qui avait reçu son nom, la munificence de ses dons à l'UNICEF, son rôle dans le développement de la Croix-Rouge monégasque, sa présence à l'arbre de Noël du palais. Il est vrai que le centre de presse de la principauté était le premier à faire connaître ces vertus, dans un style qui ne pouvait que contribuer au mythe : « *Avec amour, la souveraine aide à la décoration de l'arbre, à la confection de paquets multicolores et c'est toute la famille princière qui s'affaire autour du sapin traditionnel. La joie qui se lit sur les jeunes frimousses, roses à la fois de plaisir et de timide fierté, est la récompense suprême de la plus jolie maman de la principauté de Monaco.* » Aussi bien, lorsque vers 17 heures passa en trombe la limousine noire qui ramenait Rainier III de l'hôpital, où il était allé de nouveau au chevet de sa fille Stéphanie, toujours immobilisée, ce fut, de la part de ces humbles, un élan silencieux de sympathie qui les fit se lever des bancs de pierre où ils attendaient. Il est sûr que, pour ceux-là, les interrogations sur les circonstances de l'accident ne pouvaient être qu'inconvenantes et déplacées.

Artifice

Bien différent apparaît le spectacle à Monte-Carlo. Devant l'Hôtel de Paris, palace parmi les palaces, où de son côté un autre public, sans larme à l'œil celui-là, guettait l'arrivée des personnalités, il ne s'agissait plus de deuil ou de compassion. C'était le comportement ordinaire de badauds tentant d'apercevoir, en chair et en os, ceux dont on parle. En quelque sorte, une ambiance insolite de Festival de Cannes déplacé, les artifices de la gloire et de la fortune entrevus dans un carrousel de voitures de luxe, dans la cohue de centaines de photographes venus de tous les coins du monde.

Etrange principauté, où le factice cache la vie réelle de ses vingt-cinq mille habitants, dont cinq mille seulement sont des Monégasques de souche, où le tourisme des plus simples trouve son contentement dans le spectacle d'un luxe suranné, où la prospérité s'entretient des marasmes ou des crises économiques des pays voisins et où, en cette veillée d'obsèques princières, les machines à sous crépitaient sous les drapeaux en berne.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *Le professeur Jean Duplay*, chef du service de neuro-chirurgie du centre hospitalier régional de Nice, qui s'était rendu au chevet de la princesse Grace après l'accident, a déclaré que la princesse Stéphanie avait expliqué elle-même à son père les circonstances de l'accident : sa mère conduisait, lorsqu'elle fut prise d'un malaise. La jeune fille tenta vainement de tirer sur le frein à main et de renverser le levier de vitesses de la boîte automatique. « *L'examen au scanner*, a ajouté le professeur Duplay, *a montré qu'il y avait une lésion cérébrale profonde antérieure à l'accident. Le choc de l'accident a provoqué d'autres lésions, plus superficielles que celles qui ont provoqué le malaise. La mort est due à la conjonction des deux sortes de lésions.* »

« *Dès l'arrivée à l'hôpital*, a ajouté le médecin, *nous l'avons placée sous respiration assistée, mais mardi après-midi, plongée dans un état de coma dépassé, elle devait être maintenue artificiellement en vie. C'est en accord avec la famille princière qu'il a été mis fin à l'état de mort cérébrale.* »

« *C'est par souci humanitaire*, a conclu le professeur Duplay, *pour qu'on laisse en paix la princesse Stéphanie et pour couper court à toutes les rumeurs que j'ai décidé de faire ces révélations. Je m'en suis d'ailleurs excusé auprès du prince Rainier.* »

La visite du président guinéen en France

M. Sekou Touré se défend d'être un « dictateur sanguinaire »

« *Je défie quiconque de trouver en Guinée quelqu'un emprisonné pour délit politique* », a déclaré, vendredi 17 septembre, M. Sekou Touré, chef de l'État guinéen, qui, hôte officiel de la France, était reçu par M. Chirac à la mairie de Paris. Après avoir rendu hommage au général de Gaulle, « *qui a permis l'indépendance de la Guinée* », M. Touré a mis à profit la tribune qui lui était offerte pour critiquer la presse qui le présente « *comme un dictateur sanguinaire* »

Auparavant, dans une allocution de bienvenue, M. Chirac avait affirmé : « *L'exemple de la Guinée témoigne de façon éclatante que les peuples sont les seuls maîtres de leur propre destin. Il démontre aussi que le général de Gaulle, fondateur de la Ve République, en procédant librement à l'émancipation des jeunes Etats africains et en invoquant leur volonté populaire, le faisait sans calcul et sans arrière-pensée.* »

Un important dispositif de sécurité entoure tous les déplacements du président guinéen. Certaines informations font, en effet, état de projets d'attentat. Sans confirmer ces informations, on reconnaît, de source policière, que des menaces ont conduit les services de sécurité à renforcer leur dispositif tant à Paris qu'à Orange et à Marseille où M. Sekou Touré devait se rendre samedi et dimanche. Cependant, les autorités françaises n'ont pris aucune mesure d'éloignement envers les opposants.

Dans l'après-midi de vendredi, des tireurs d'élite de la préfecture de police avaient pris position sur les toits des immeubles voisins de l'Elysée au moment où M. Sekou Touré avait un entretien avec M. François Mitterrand.

A l'issue de son deuxième entretien à l'Elysée, M. Touré s'est déclaré « *très satisfait* », affirmant : « *Nous avons fait l'objet d'une réception inoubliable au niveau de la présidence, de la municipalité de Paris et du C.N.P.F.* » Le chef de l'Etat guinéen, interrogé sur une éventuelle visite du président français en Guinée a indiqué que M. Mitterrand est « *invité de façon permanente* » à Conakry.

● *RECTIFICATIF.* — Le sigle ACAT, qui figurait dans un article sur la visite en France de M. Sekou Touré (*le Monde* de 15 septembre), signifie Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, et non Action catholique pour l'abolition de la torture, comme nous l'avons écrit par erreur.

LA MISE EN LIBERTÉ D'HELVETTE BESSE EST REFUSÉE PAR LE PARQUET

Le parquet de Paris a fait appel de l'ordonnance de mise en liberté rendue, le 17 septembre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, en faveur de Mme Helyette Besse, cinquante-trois ans, libraire, proche du mouvement Action directe. Elle est incarcérée depuis le 14 août et accusée du recel de trois fausses cartes d'identité vierges (*le Monde* daté 15-16 août et 1er septembre).

Le magistrat instructeur avait estimé que l'enqutée était terminée et qu'il n'y avait pas lieu de maintenir en détention une femme âgée de cinquante-trois ans, régulièrement domiciliée et offrant des garanties de représentation suffisante, même si l'origine des fausses cartes d'identité n'a pas été élucidée.

● *Six attentats à Ajaccio.* — Six attentats à l'explosif ont été commis à Ajaccio, dans la nuit du 17 au 18 septembre. Ces attentats n'ont pas fait de victimes, mais ont causé partout d'importants dégâts. Ils n'ont pas été revendiqués. Parmi les cibles visées, figure un magasin de luminaires appartenant à M. Alain Lhotelier, déjà plastiqué à cinq reprises (en 1979, 1980 et 1982). Deux autres ont été commis contre une boucherie, appartenant à M. Roland Burgaglieri, et une agence immobilière, tenue par M. et Mme Rocaz, déjà visée par un attentat le 29 juillet. Les trois derniers ont eu lieu au centre d'Ajaccio contre l'Agence nationale pour l'emploi, le cabinet d'une kinésithérapeute, Mme Françoise Lamotte, et un magasin de vêtements appartenant à M. Tirroloni.

A B C D E F G

مكرر من الاصل